

La Voix de l'Est

VOL. 42 — NO 297 GRANBY, SAMEDI 3 JUIN 1978

Livraison à domicile \$1.50 par semaine
Du lundi au vendredi 25 cents
Samedi 40 cents

aujourd'hui:

- Ca va bien à la Bruck Mills Page 2
- Editorial: un matin plaisir à démolir le PQ Page 4
- A lire, à voir, à écouter, à suivre Page 7
- Les réactions à la querelle sur la taxe de vente Page 8

A Stukeley-sud Main basse sur \$100,000 de morphine

STUKELY-SUD (GV) — Le bureau de poste de Stukely-Sud a été la scène, hier midi, d'une saisie de 2,000 comprimés de dilaudid d'une valeur de \$100,000 sur le "marché" des stupéfiants, et de l'arrestation d'un résident de l'endroit qui a été identifié comme étant Reed Coulombe.

Par ailleurs, des agents de la GRC de Granby se rendaient à Chicoutimi durant la soirée dans le but d'appréhender un autre suspect relié à cette affaire.

Tous les deux comparaitront lundi matin devant la Cour des sessions de la paix, au Palais de justice de Cowansville, pour faire face à des accusations de trafic de stupéfiants et de conspiration pour faire le trafic de stupéfiants.

Opération

Toute cette opération a débuté tôt, hier matin, lorsque cinq agents de la Gendarmerie Royale du Canada et de la Sûreté du Québec de Granby se sont rendus à South-Stukely pour vérifier une information.

Sachant qu'un certain paquet qui se trouvait au bureau de poste local pouvait contenir une substance susceptible de les intéresser, les policiers attendirent patiemment que son destinataire vienne le réclamer.

Comme c'est le cas dans la plupart des petites municipalités, les gens qui habitent le village de South-Stukely possèdent un casier postal individuel. Ils doivent donc se rendre au bureau de poste pour prendre leur courrier.

Aux environs de midi, un dénommé Reed Coulombe entra dans le local du bureau de poste et prenait possession d'un colis qui lui était adressé. Au même moment, les policiers l'appréhendaient.

Par la suite, ils découvraient à l'intérieur du même colis 2,000 comprimés de dilaudid. La composition de ces comprimés devait être déterminée au cours de l'après-midi par des chimistes affectés à leur analyse.

On a ainsi constaté que chaque comprimé représentait quatre milligrammes de morphine. La valeur "marchande" des 2,000 comprimés serait de \$100,000.

Autre

Quant à l'autre individu présumément impliqué dans cette affaire de stupéfiants, les policiers auraient découvert son identité... en lisant tout simplement son nom sur le colis saisi. Il en aurait été l'expéditeur. Il s'agit d'un certain Gislain Tremblay, de Chicoutimi.

Ce dernier devait être ramené, hier soir, de Chicoutimi par des agents de la GRC locale, puis incarcéré à la prison commune de Cowansville.

Il devait ainsi rejoindre son présumé complice qui y était conduit, en début de soirée, par des policiers de la SQ de Granby.

La CSN songe à un congrès spécial sur l'indépendance

MONTREAL PC — Un congrès spécial sur la question nationale pourrait être convoqué le printemps prochain par la Confédération des Syndicats nationaux CSN ont révélé des dirigeants de la centrale syndicale hier au cours d'une conférence de presse, précisant que tout le problème de l'indépendance ou plus exactement de l'autodétermination du peuple québécois sera l'une des questions principales discutées lors du 49e congrès qui doit débuter dimanche à Montréal.

Les délégués devront alors étudier un rapport préparé par le comité d'orientation, qui recommande la tenue d'un congrès spécial "au moment jugé opportun par le bureau confédéral mais au plus tard en juin 1979."

En conformité avec les fortes tendances nationalistes et socialistes de la centrale qui regroupe quelque 160,000 membres, on dit que "l'opposition nationale du peuple québécois est justement la forme particulière que prend l'exploitation capitaliste au Québec."

Une revue des différentes déclarations publiques des dirigeants de la CSN semble indiquer certaines réticences au sujet de l'option — que ce soit le fédéralisme, l'indépendance ou une quelconque troisième voie encore à définir — que la centrale pourrait appuyer lors du prochain référendum sur l'indépendance du Québec organisé par le gouvernement du Parti québécois.

"Nous croyons que la question est trop importante," pour que l'on puisse prendre une décision à ce sujet au cours du congrès régulier qui débute dimanche," a dit le vice-président de la CSN, M. André L'Heureux alors de la conférence de presse. A la place, les

délégués vont être invités à approuver un vaste programme de consultations parmi les membres de la centrale sur la question constitutionnelle. A la suite de cette consultation, on projette de tenir le congrès spécial.

Jusqu'à maintenant, a précisé M. L'Heureux, la CSN a eu plutôt tendance à laisser le débat sur l'indépendance aux hommes politiques ainsi qu'à l'élite économique et politique de la province. Mais cela devrait changer si le plan d'action proposé est adopté au congrès de la semaine prochaine.

Au cours du congrès, il doit également être question de la formation d'un parti ouvrier ou d'un parti des travailleurs dont la CSN n'entend pas prendre l'initiative mais qu'elle pourrait cependant encourager. A ce sujet le président de la CSN M. Norbert Rodrigue ainsi que M. L'Heureux ont tenu à préciser que la centrale a toujours voulu indépendante des partis politiques.

Les délégués discuteront également de la refonte complète du Code du Travail du Québec ainsi que d'une législation efficace pour la santé et la sécurité des travailleurs.

La question de l'unité syndicale sera enfin une des priorités du congrès, alors que l'on examinera le projet de fusion avec la Centrale de l'Enseignement du Québec CEQ, qui compte 75,000 membres, soit la majorité des enseignants québécois. Ce projet de fusion n'est cependant pas vu d'un bon oeil par des militants de la base de la CEQ.

Le président Rodrigue, qui doit solliciter un premier renouvellement de mandat depuis son élection en 1976, n'a pas jusqu'à maintenant d'adversaire.



Le CHEF dans du neuf!

Radio-Chef vient de faire peau neuve. En plus d'avoir rénové complètement les studios du 136 rue Principale, la direction a changé l'équipement de production pour

obtenir une meilleure qualité de son. Ci-dessus, la régie de contrôle vue d'un studio de production. Voir le reportage de Gérard Tremblay en page 6.

La bataille des comptes économiques a repris

QUEBEC (PC) — La bataille des comptes économiques a repris, vendredi, entre Québec et Ottawa, les deux gouvernements interprétant chacun à sa façon un rapport de Statistiques Canada.

M. Jean Chrétien, ministre fédéral des Finances, soutient que de 1961 à 1976, Ottawa a dépensé au Québec \$5.2 milliards de plus qu'il n'y a perçu.

Le pouvoir central a perçu durant cette période au Québec \$731 millions de plus qu'il n'y a dépensé.

Ces prises de position font suite à la publication d'un rapport de Statistique Canada sur les revenus et dépenses des dix provinces et du gouvernement fédéral en ces dernières quinze années.

M. Chrétien a déclaré qu'il ne fallait pas utiliser ces chiffres pour essayer de démontrer les avantages de l'appartenance d'une province ou d'une autre à la confédération.

L'an dernier, après la publica-

tion de chiffres semblables, l'ancien ministre des Finances fédéral, M. Donald MacDonald, et M. Jacques Parizeau, ministre des Finances du Québec, avaient engagé une longue polémique.

Le gouvernement du Québec avait soutenu que la confédération lui avait fait perdre \$4.3 milliards entre 1961 et 1975.

Du provisoire

Une étude du ministère du Commerce et de l'Industrie du Québec cette année, est accompagnée d'une mise en garde; il ne s'agit pas d'une "réponse finale" à la question de savoir qui gagne à la confédération.

"Il faudrait connaître tous les effets éloignés des dépenses fédérales, les effets actuels et passés des politiques fédérales de change, de commerce extérieur et de croissance économique, les effets au Québec de la participation du Canada à des institutions internationales et des politiques de défense."

On énumère ensuite des statistiques sur la production du Québec, les épargnes individuelles et l'importance des salaires dans le produit provincial brut.

Il est dit que les dépenses fédérales créent directement des emplois au Québec par les salaires, les placements, les achats de biens et services représentant 16.5 pour cent du total du Canada dans son ensemble.

Le Québec renferme environ 27 pour cent de la population du pays. M. Chrétien déclare: "Les avantages de l'appartenance à la confédération sont clairement plus grands qu'on ne peut le démontrer par des comptes de revenus et dépenses."

Même si l'on voulait se servir de ces statistiques pour évaluer l'impact des dépenses et impôts fédéraux dans chaque province, des ajustements seraient nécessaires.

M. Chrétien dit qu'il fait tenir compte de dépenses fédérales à l'étranger que devrait faire une province qui ne ferait pas partie

du Canada pour annuler les effets des déficits ou surplus provenant de politiques de stabilisation à long terme pour considérer les effets du grand nombre de résidents de l'Ontario et du Québec dans la région d'Ottawa qui travaillent dans l'autre province.

Cela fait, dit-il, on voit que le gouvernement fédéral a dépensé au Québec, entre 1961 et 1974, environ \$1.9 milliards de plus qu'il n'y a perçu soit plus que le \$1.7 milliard mentionné l'an dernier.

Dans la vague

En 1975, l'excédent ajusté des dépenses fédérales sur les revenus au Québec s'élevait à \$1.7 milliard, et en 1976 à \$1.6 milliard, dit M. Chrétien en ajoutant qu'on aurait tort de faire avec ces chiffres "une estimation trop précise."

Un porte-parole de M. Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie du Québec, a déclaré que les deux rapports, celui d'Ottawa et de Québec, sont basés sur les mêmes chiffres assemblés par Statistiques Canada.

"Avec les mêmes chiffres, dit-il, le gouvernement du Québec a fait d'autres calculs. Le rapport conduit aux mêmes conclusions que l'an dernier; le Québec est désavantagé."

Selon M. Chrétien, seulement trois provinces ont versé au gouvernement fédéral plus qu'il n'a dépensé chez elles: l'Ontario, où il a perçu \$14.22 milliards de plus qu'il n'a dépensé l'Alberta, \$8.65 milliards et la Colombie-Britannique, \$4.29 milliards.

Toutes les autres provinces ont reçu d'Ottawa plus qu'il n'a perçu chez elles: le Québec, \$5.22 milliards; l'Île du Prince-Édouard, \$1.2 milliard; la Saskatchewan, \$2.17 milliards; Terre-Neuve, \$4.12 milliards; le Nouveau-Brunswick, \$4.45 milliards et la Nouvelle-Écosse, \$7.68 milliards.

Rapport du CRTC

La réclame commerciale insulte l'intelligence

OTTAWA (PC) — La plupart des Canadiens considèrent que la réclame commerciale est une insulte à leur intelligence, veulent au moins un canal de télévision libre de toute réclame publicitaire l'influence.

Telles sont les conclusions principales d'une enquête sur la télévision et la publicité conduite par le Conseil de la radio-télédiffusion et des communications canadiennes. Le texte complet du rapport n'était pas disponible vendredi. Voici d'autres conclusions du rapport:

— En général, les Canadiens trouvent que la télévision est une bonne source de détente, de divertissement, etc., mais pensent que trop la regarder peut produire des effets négatifs comme "limiter la conversation familiale."

— Environ 50 de 3,060 Canadiens interrogés se sont dit prêts à payer pour de bonnes émissions de télévision sans réclame publicitaire et 37 pour cent ont dit qu'il ne devrait pas y en avoir

à la télévision.

— On se méfie en général de l'information présentée par le truchement de la publicité et le public ne pense pas que l'on vérifie suffisamment la véracité des réclames.

— Le public trouve ennuyeuses la fréquence et la répétition des "commerciaux". Il s'irrite de leur ton insultant et de leurs recours à des vedettes pour vendre des produits.

De plus, les Canadiens préfèrent que la publicité s'en tienne uniquement aux faits, qu'elle soit présentée de façon divertissante et jugent qu'actuellement elle est insulte à leur intelligence.

Les gens détestent que des émissions soient interrompues par des annonces et voudraient que celles-ci fussent groupées ou début ou à la fin.

Sans admettre qu'elle les influence, la plupart des Canadiens pensent que la réclame encourage l'achat d'articles inutiles mais la considèrent né-

cessaire à l'économie et au paiement des émissions de TV.

Un porte-parole dit que le CRTC n'a conduit l'enquête que pour savoir ce que pensaient les

gens et que ses conclusions n'amèneront probablement pas de changements aux règlements; les renseignements ob-

tenus ne serviraient qu'"de façon générale." On n'a pu savoir combien avait coûté l'enquête.

le sourire matinal

Le chien à un grand
avantage sur l'homme
c'est quelqu'un d'autre
qui paie ses taxes...

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
Courtiers
42 Principale, Granby
372-4814

La météo

Montréal: nuageux avec des éclaircies. Quelques averses en fin de journée. Maximum, près de 18. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.
Cantons de l'est, Québec et Trois-Rivières: nuageux avec des éclaircies. Quelques averses en fin de journée. Maximum, près de 17. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

PHARMESCOMPTE
JEAN COUTU
168, rue PRINCIPALE, Granby — 372-4808
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h, excepté le dimanche 21h

Un premier semestre favorable à la Bruck

COWANSVILLE (JdB) — Le premier semestre de la nouvelle année fiscale de la Bruck Mills Limited, qui a débuté le 1er novembre dernier, a été satisfaisant au niveau du chiffre de vente réalisé par la manufacture cowansvilloise de textiles.

En effet, M. Ralph Maddocks directeur général de l'entreprise, souligne que pour 1977-1978, la compagnie s'était donnée un objectif de \$30 millions en ce qui concerne son chiffre de vente, soit \$6 à \$7 millions de plus que l'année dernière, et au terme de six mois d'activités, Bruck Mills Limited a atteint l'objectif visé, soit \$15 millions.

M. Ralph Maddocks reconnaît cependant que la compagnie continue toujours à perdre de l'argent, mais beaucoup moins qu'il y a un an, aussi espère-t-il que le rythme d'activités, enregistré au cours de la période allant de novembre à la fin d'avril, se maintiendra, à défaut d'aller en s'intensifiant. fonctionnent à pleine capacité, on a même accumulé du surtemps au département de tissage comme le mentionne M. Maddocks, mais il n'en reste pas moins que depuis la semaine dernière, on décèle un certain ralentissement au niveau de la

réception des commandes, ralentissement qui correspond à un changement de saison.

En effet, les commandes destinées à la saison hivernale 1978 sont remplies à l'heure actuelle, alors que les commandes destinées à la saison printanière 1979 tardent à rentrer. Déjà, l'an dernier, le ralentissement des activités avait amené la compagnie à procéder à une fermeture alternative des différents départements, tout au long de l'été, en sera-t-il de même, cette année? M. Ralph Maddocks n'en écarte pas la possibilité, tout dépendra du rythme auquel les commandes rentreront.

Comme l'usine ferme ses portes pendant deux semaines, à compter du 14 juillet, on peut espérer que la situation se rétablira pendant la suspension temporaire des activités, assurant ainsi une rentrée vraiment des plus actives pour tous les ouvriers de Bruck Mills Limited.

Pour sa part, M. Maddocks se montre des plus prudents, sachant par expérience que dans le secteur du textile, c'est de jour en jour qu'il faut vivre et improviser.

Les syndiqués de Graber se plaignent du conseil

BROMONT (RD) — Le Syndicat de Conso-Graber et le Conseil central de Granby ont dénoncé l'attitude du conseil municipal de Bromont qui aurait refusé la permission à l'organisme syndical d'utiliser un terrain municipal à l'entrée de l'usine advenant qu'une

demande l'autorisation au conseil de ville qui devait refuser.

"C'est le 1er juin 1978 que le secrétaire-trésorier de la ville de Bromont nous indiquait par écrit le refus du conseil de ville de consentir à notre demande sans aucune raison", devait préciser le conseiller syndical.

Rejoint au téléphone par M. Lévesque, le secrétaire-trésorier se serait simplement contenté d'indiquer que la décision avait été prise en comité plénier sur le conseil municipal, le tout devant être ratifié par le conseil à sa réunion régulière qui do t avoir lieu lundi soir au Centre sportif de Bromont.

Le syndicat, ainsi que le Conseil Central de Granby, s'interrogent sur les raisons motivant ce refus qui apparaissent à leur avis anti-syndicales. Ils ont annoncé leur intention de déléguer des personnes pour les représenter à l'assemblée du conseil afin de faire valoir leur demande.

Les travailleurs de Conso-Graber en négociation depuis février '77 ont demandé la conciliation au début du mois d'avril, ceci leur permettant d'exercer leur droit de grève le 7 juillet prochain.

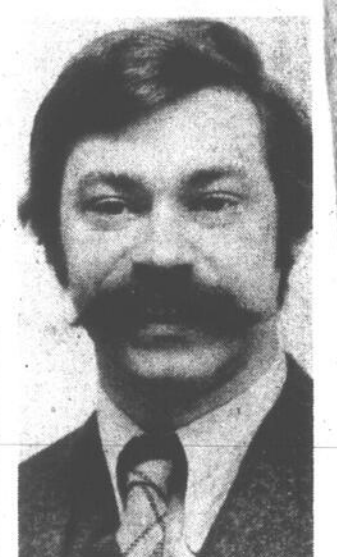
Les négociations actuellement seraient à leur point mort puisque le conciliateur dans ce dossier a fixé comme dates possibles de rencontre, les 5 et 6 juillet '78.

Parallèlement, le syndicat par l'entremise du Conseil Central a envoyé hier une mise en demeure au patron de la compagnie, M. Rhémac St-Onge, l'actionnant pour une somme d'environ \$250, suite à certains dommages qu'il aurait causés assez curieusement à la cafétéria de la compagnie.

Selon la présidente du syndicat des employés, Mlle Hélène Lemieux, celui-ci dans un moment de colère, face aux divers moyens de pression des syndiqués tels que "le collage d'étiquettes un peu partout" aurait brisé la

semaine dernière un four micro-onde, appartenant à la compagnie, ainsi que des machines à café, propriété des employés, qui le midi, mangent régulièrement à cet endroit.

Ainsi, ils auraient eu à se déplacer au restaurant pour prendre leur repas et c'est la raison pour laquelle, ils exigent un remboursement pour le temps coupé sur leur salaire et le prix de leur goûter. Ceci s'ajoutant évidemment au coût déperdition des machines qui toujours défectueuses depuis ce temps.



Me Daniel Jolin, notaire au 9, Dufferin à Granby, annonce l'ouverture d'une étude à St-Paul d'Abbotsford, au 996 Principale. M. Jolin a fait ses études au Collège Bréboeuf, à l'Université de Montréal, à l'Université Laval et à l'Université du Manitoba.

Pour rendez-vous
Granby: 372-0522
St-Paul: 379-5435

EMPLOYEZ TOUJOURS ALCAN, UNE RÉPUTATION DE QUALITÉ.

Tous les produits de bâtiments en aluminium ajouteront beauté - protection et valeur à votre foyer

- **ÉCONOMIE:** Peinture... Entretien Isolation contre froid et chaleur.
- **DURABILITÉ** ● **SERVICE GARANTIE**
- **REVÊTEMENT HORIZONTAL**
- **OU VERTICAL** ● **DOUBLE QUATRE**
- **CORNICHES... VOYEZ:**

BOURGEOIS & FRÈRE INC.
SALON DE DÉMONSTRATION
974 PRINCIPALE — GRANBY 378-4336

Produits de bâtiment Alcan

TAPIS VOLANT ENRG...
vous offre couvre-planchers, tapis, prélatrs...
TOUJOURS A BON COMPTE

Un expert conseil dans la fabrication guidera votre choix. Service à domicile — 4 poseurs experts

TAPIS VOLANT ENRG.
54 Paré (autrefois la cordonnerie Ménard) Granby
375-1446

UN DÉMÉNAGEMENT

n'est pas la moitié si **DÉPRIMANT...**
Quand il est suivi par une visite de **Welcome Wagon!**
Tél.: 378-6912 ou 379-5666
SIMONE HAMEL
Welcome Wagon LTD.
Le Service d'Accueil Welcome Wagon



DÉBOSELAGE
RICHARD ROBICHAUD ENRG.
Spécialités: Peinture, Débosselage, Stripe custom
Jacques Brodeur, peintre
385 Dufferin, Granby, Qué. J2G 4Y3
Tél. 372-3330
Rés. 372-8976

Fermera-t-elle ses portes?

Yarnitex Holdings Ltd. annonçait en mai dernier que d'ici quelques semaines elle procéderait à la fermeture de son usine de Grandmère, et le vice-président des finances, M. Richard Fiddian Green prédisait que la compagnie pourrait également procéder à la fermeture de deux autres de ses usines, l'une à Perth, en Ontario et l'autre à Sutton, la raison étant que le gouvernement fédéral avait refusé un prêt de \$2 millions à la compagnie, lequel prêt aurait permis de poursuivre les opérations à Perth et à Sutton. Le seul espoir reste la Société de développement industriel qui a été présentée pour un prêt d'un million. À Sutton, il ne nous a pas été possible de recueillir les commentaires du gérant quant à l'avenir de l'usine qui emploie une centaine de personnes, mais de sérieuses présomptions demeurent quant aux lendemains qui attendent cette petite filature. D'ailleurs, les déclarations du président de Yarnitex Holdings Ltd., M. Williams B. Sears ne laissent place pour aucun doute... Entretemps, l'usine de Sutton, qui est des plus vétustes, n'en continue pas moins d'opérer.

AUCLAIR EST-IL FOU?

FOU DE VENDRE À SI BAS PRIX!!!

NON, PARCE QUE:

- 1 AUCLAIR prend un p'tit profit.
- 2 AUCLAIR n'a pas de salle de montre qui coûte cher.
- 3 AUCLAIR réalise un plus gros volume d'achats de vente.



SPECIAL!!!
Congélateur Wood
16 pl.cu. \$259.

MARCHÉ AUX PUCES

174 Principale, Adamsville
263-6193 — Meubles neufs

Woolco
Boutique des produits cosmétiques

...pour rester belle naturellement

ANALYSE DE PEAU

Chères clientes, venez rencontrer une esthéticienne d'Edith Serei à notre magasin à la boutique des produits cosmétiques du 31 mai au 3 juin inclusivement. Elle se fera un plaisir de faire votre analyse de peau et vous conseiller sur les produits Edith Serei et ce tout à fait gratuitement. Par la même occasion profiter de l'offre prime!

Crème, masque, lait et lotion au PLANCTON ATLANTIQUE spécialement formulé pour les épidermes qui ont tendance à se dessécher ou à se déshydrater.

OFFRE PRIME!

Les 50 premières clientes recevront avec tout achat de 8.50 ou plus de produits Edith Serei une prime contenant \$15 de produits Edith Serei soit un fond de tein 42 g, une base gelée traitante 42 ml, un mascara 1/2 oz et une éponge à maquiller.

Elections scolaires

Racette ne brigue plus les suffrages

GRANBY (LL) — Contrairement à ce que nous avons annoncé voici quelque temps, Mme Henriette Racette, actuel commissaire du quartier no 6 la Commission scolaire de Granby, ne se présentera pas aux prochaines élections scolaires et quitte donc, du même coup, la CS de Granby.

Mme Racette nous a confirmé la nouvelle, hier. La raison de son retrait de la course réside dans le fait que son mari, qui travaille pour la compagnie de téléphone Bell, a été muté à Valleyfield.

Le retrait de Mme Racette a comme résultat qu'il n'y aura pas de lutte à trois dans le 6, comme cela aurait pu se produire car on sait que le quartier a vu surgir deux autres candidats, M. Perron, M. Delorme-Viens et M. Reynald Perron.

Mme Racette n'a d'ailleurs pas caché qu'elle aurait bien aimé participer à cette élection. Apprenant la venue sur les rangs de M. Perron, Mme Racette s'est dit enchantée de la chose: "Ca prouve qu'au niveau scolaire, les gens commencent à se réveiller".

Elle a aussi souligné qu'il est bon que les hommes veulent travailler au sein de la commission scolaire, mentionnant qu'au train où ça va, il n'y aura plus bientôt que des femmes ou presque au conseil des commissaires de la CS de Granby.

Affirmant que si elle était

demeurée à Granby elle aurait continué à travailler en milieu scolaire, Mme Racette nous a dit qu'elle avait également l'intention de s'impliquer à Valleyfield, d'abord au niveau de l'école et ensuite, au niveau de la commission scolaire.

Mme Racette a ajouté qu'après y avoir vécu six années, Granby est la ville qu'elle quittera le plus à regret. Elle a en outre mentionné être heureuse d'avoir pu terminer son terme de

trois ans comme commissaire et que cette expérience avait été fort enrichissante.

Mme Racette a cependant indiqué que certaines choses ne lui ont pas plu à la CS de Granby, elle qui, par exemple, était en faveur du vote secret (on sait que le vote à main levée est de rigueur) et s'opposait aux huis clos occasionnels du comité exécutif, "où les commissaires se faisaient exclure comme monsieur tout le monde", a-t-elle dit.

Perron candidat dans le 6

GRANBY (LL) — M. Reynald Perron, de Saint-Alphonse de Granby, briguera les suffrages dans le quartier no 6 lors des élections scolaires du 12 juin.

Le candidat nous a fait part de son intention de se porter sur les rangs, au cours d'une brève entrevue qu'il nous a accordée hier.

M. Perron est âgé de 46 ans et il est travailleur social. Plus précisément, il occupe la fonction de chef de service de consultation-jeunesse au Centre des Services sociaux Richelieu, succursale de Granby. De par son travail, M. Perron est en contact continu avec des jeunes de 0 à 18 ans qui sont en situation d'abandon, qui ont besoin de protection ou qui sont maltraités.

M. Perron est père de trois enfants dont deux sont d'âge scolaire, d'abord comme



Reynald Perron

père, mais aussi à cause de son travail auprès des jeunes, lui qui croit que c'est dans la famille mais également à l'école que l'on fabrique les mésadaptés sociaux-affectifs.

Ayant donc toujours désiré s'impliquer au niveau scolaire et ayant appris depuis peu la tenue d'élections scolaires à la mi-juin, M. Perron n'a pas voulu rater l'occasion et c'est pourquoi il a décidé de se présenter dans le quartier no 6.

Mais, s'il est élu, M. Perron n'a pas l'intention de s'impliquer à la commission scolaire sans cheval de bataille. Ainsi il y a deux questions que le préoccupe particulièrement.

D'abord, il veut se battre pour une plus grande implication des parents et pour qu'on leur reconnaisse plus de pouvoirs dans l'aménagement des ressources d'éducation.

Pour lui, il ne faut pas se faire d'illusions: les comités de parents n'existent qu'à titre purement consultatifs, sans véritables pouvoirs. Il a dit être dans la lancée du livre vert à ce sujet.

Deuxièmement, le candidat veut lutter pour le "respect intégral du droit des enfants à l'éducation". En ce sens, il croit, par exemple, que les enfants mésadaptés sont trop facilement mis de côté actuellement.

Dans une conférence sur l'enfance exceptionnelle à laquelle il a assisté récemment, M. Perron a dit avoir entendu quelqu'un affirmer que l'augmentation du nombre d'enfants en difficulté dans les écoles est proportionnelle à l'augmentation du nombre de professionnels dans les commissions scolaires. M. Perron partage cette vision.

Outre ces deux questions essentielles, il se dit en faveur du maintien des commissions scolaires qui couvrent des territoires assez restreints, ce qui, pour lui, est fondamental si l'on veut maintenir l'intérêt de la population face au monde scolaire.

Inspection annuelle

Dans le cadre de l'inspection annuelle du corps de cadets de l'armée de Granby, c'est M. Richard Verreault, officier inspecteur qui a passé la troupe en revue. Celui-ci est accompagné, de gauche à droite, du capitaine Claude Duquette, officier du bureau des cadets de Montréal, du capitaine Leblanc, officier de liaison avec la base militaire de St-Jean et du Major Hopwood-Jones, commandant du corps de cadets de Granby. (Photo Jeannot Petit)



Nombreux trophées

De nombreux trophées ont été décernés, au cours de l'inspection annuelle du corps de cadets de l'armée de Granby. De gauche à droite, le major Hopwood-Jones, M. Marcel Delorme, généreux donateur d'un trophée, le capitaine Leblanc, le député Richard Verreault, officier-inspecteur, présentant le trophée du 51e bataillon de service au major-cadet Claude Viau, et le capitaine Claude Duquette. (Photo Jeannot Petit)



Incendie dans un dépanneur

Une vingtaine de sapeurs du département des incendies ont été appelés, jeudi soir, à combattre un incendie qui a pris naissance à l'intérieur du local occupé par le dépanneur St-Antoine, situé au 110, rue Assomption. Ils ont mis un peu plus d'une heure à maîtriser l'élément et à aérer l'immeuble qui contient deux autres logements. Le commerce, qui appartient à Mme Claire Gagnon, était alors fermé. C'est un des deux autres locaux qui, après s'être rendu compte que de la fumée s'en dégageait, a alerté les sapeurs. Ces derniers ont accompli de l'excellent travail, ayant réussi à limiter les dégâts, qu'on évalue malgré tout à plusieurs milliers de dollars, au local occupé par le commerce. C'est ainsi que les autres occupants ont pu regagner leur logis après le passage des pompiers. Sur une vignette, on peut apercevoir la façade de l'immeuble dans lequel le feu s'est déclaré. On peut d'ailleurs constater que le locataire du deuxième a profité de la journée d'hier pour faire aérer ses vêtements. L'autre nous montre les dégâts causés par le feu. (Photo C-Line Jobin)



CRECHY n'a pas atteint son objectif de 1,000 membres

GRANBY (RD) — C'est en avril que la Fédération des magasins Coop rencontrait les membres du Conseil d'administration de la Coopérative régionale des consommateurs de la Haute-Yamaska, afin de leur soumettre de nouvelles recommandations face à l'avenir du magasin d'alimentation situé à Granby. Depuis mercredi ces recommandations sont déjà toutes en application.

Parmi les nouvelles mesures en vigueur annoncées lors de l'assemblée générale annuelle de CRECHY signalons celle qui a été adoptée afin de modifier la disposition des produits en magasin pour une mise en marché qui soit "du plus utile au moins utile".

On note également la distribution d'un plan de la nouvelle disposition des produits, de même qu'une liste d'achat pour permettre au consommateur de limiter ses achats impulsifs. A ceci s'ajoute l'installation d'une garderie pour les enfants située à l'avant du magasin. Selon le président de la Coopérative, M. Daniel Lacroix cette initiative devrait favoriser le recrutement de nouveaux membres qui autrement ne pourraient pas venir. Cette garderie permettra à tous ceux qui feront leurs achats de confier gratuitement leurs jeunes enfants à des personnes d'expérience pour une période d'une heure et ceci durant les heures d'ouverture du magasin.

Par ailleurs dans le but de promouvoir davantage sa promotion, l'organisation CRECHY peut maintenant compter sur la présence continue de trois jeunes animateurs qui voient à informer les membres et les clients à l'intérieur du magasin nouvellement appelé Cooprix sur les différents droits du consommateur et sur tout ce qui touche au domaine de l'alimentation.

Ceux-ci organiseront également au cours de l'été, une campagne de promotion afin de recruter de nouveaux membres. A cet effet, plusieurs rencontres sont prévues dans les groupes sociaux. On expliquera alors les avantages d'être membre d'un magasin Cooprix pour ensuite devenir propriétaire du magasin.

Cette activité a été réalisable dans le cadre d'un projet Jeunesse Canada au Travail accordé à la CRECHY et qui prendra fin le 18 août. Le montant global du projet est de \$7,200, dont une première tranche de \$5,300 a déjà été versée.

Les trois étudiants choisis qui devaient avoir une capacité reconnue en animation, ainsi qu'une expérience en relations publiques sont Mlle Ginette Letourneau, Mlle Colette Beauvais, et M. Daniel Dezaudre.

Le magasin Cooprix compte maintenant 802 membres, il en avait 92 au 1er mars 1977. De l'avis de M. Lacroix, pour atteindre ces résultats il a fallu du dévouement et de la disponibilité de la part du conseil d'administration et des membres.

Pour faciliter le recrutement des nouveaux membres, il y eut deux promotions visant les membres actuels en plus de 12 promotions en milieu de travail s'échelonnant sur 12 semaines, du début octobre à la fin décembre.

Il y a eu 691 parts souscrites au magasin Cooprix en date du 28 février 1978, où se termine l'exercice financier pour un montant total de \$12,765.00; chaque part sociale étant de \$25. Ce montant est remboursable en tout temps, mais une personne doit attendre au moins un an si elle veut refaire une demande pour devenir membre.

Pour ce qui est de l'achat du magasin, le secrétaire de la Coopérative M. Jean R. Petit a indiqué que le projet sera réalisable lorsque le magasin comptera 1,500 membres, soit possiblement en février '79 selon ses prédictions différentes de celles de cet hiver alors qu'il comptait obtenir ce nombre à l'automne.

Rappelons enfin, qu'il y a actuellement 75,000 coopérateurs québécois réunis à l'intérieur de 175 coopératives qui ont collectivement utilisé l'année dernière leur pouvoir d'achat qui est de \$200 millions. Leurs instruments de consommation et enfin la Fédération des magasins COOP qui les rassemblent pour la plupart. Le but de cette dernière est d'unifier le pouvoir d'achat des coopératives et les assister techniquement.

Malgré ces efforts, les coopératives n'occupent que 3% du marché d'alimentation.

GAGNÉ, GUAY & ROBITAILLE

Avocats & Procureurs

Paul Gagné, LL.L.
 Alain Guay, LL.L.
 Claude Robitaille, LL.L.

Membres de l'Aide Juridique

331 Principale
 (514) 372-2377
 GRANBY

CINEMA LE PLAZA

Situe dans le Centre d'Achats Plaza Granby 378-2455

NOUVEAUX HORAIRES:
 Pour la période de l'été,
 commençant le 26 mai,
 sur semaine à 7h 30 p.m.,
 Samedi soir à 7h 30 p.m.
 Dimanche à 1h 30 p.m. et
 7h 30 p.m.

Nuits Suédoises

Un erotisme qui commence ou d'autres finissent.

PLUS

Couleur



Une Bête à Plaisir

PALACE

ADMISSION:
 Adultes: \$2.75 Enfants: 0.75
 (moins de 14 ans avec carte et photo)

Commencant vendredi le 2 juin
 Jusqu'à jeudi le 8 juin

POUR TOUS

James Caan
 L'Histoire émouvante d'un athlète devant un destin tragique!
 BRIAN PICCOLO AVAIT L'HABITUDE DES DEFIS...
 MAIS IL LUI FALLAIT AFFRONTER L'ULTIME ÉPREUVE!

"L'ÉTERNEL ADIEU"
 2e Françoise de "BRIAN'S SONG"
 BILLY DEE WILLIAMS
 BILLY FARBER

Gagnant, Perdant, Amoureux, Blagueur...
 Gagnant, Perdant, Amoureux, Blagueur...
 Gagnant, Perdant, Amoureux, Blagueur...
 Gagnant, Perdant, Amoureux, Blagueur...
 Gagnant, Perdant, Amoureux, Blagueur...
 Gagnant, Perdant, Amoureux, Blagueur...
 Gagnant, Perdant, Amoureux, Blagueur...
 Gagnant, Perdant, Amoureux, Blagueur...
 Gagnant, Perdant, Amoureux, Blagueur...
 Gagnant, Perdant, Amoureux, Blagueur...

LE PLUS GRAND
 MUHAMMAD ALI
 ERNEST BORGNINE
 DINA MERRILL
 ROBERT DUVAL

L'Histoire que vous croyez connaître mais...

le français, je le parle par



Maintenant, tournez votre attention vers...



Le Domaine de Maisons Mobiles Granby Inc. pour l'achat de votre terrain. Lot de 20,000 pi. car. minimum. Prix: 15 pi. car. Taxes actuelles: municipales, scolaires \$53. l'an. Rue Denison est. Coin Lemieux.
 372-9233

Si c'est brisé, Nous réparons Vous avez une idée, Nous fabriquons

J. REGINALD GRONDIN INC.
 Atelier de bricolage
 Bois - Métal - Soudure

782 - 1er Rang Est 378-1543 Ste-Cécile de Milton
 P.S. nous ramassons et livrons

ATTENTION PROPRIÉTAIRES NOUVELLES FENÊTRES COMPLÈTES

avec moustiquaires montées sur vinyle. Faites sur mesure, s'installent dans vos cadres actuels. Mettez fin à vos problèmes de fenêtres de la façon la plus économique. Aussi fenêtres de salon.

BRUNO LETOURNEAU
 534-2554 Démonstration gratuite



éditorial

Un malin plaisir à démolir le PQ

Qu'on nous permette ici de détruire certains mythes: ceux voulant que la population du Québec soit en régression, que les industries fuient le Québec et que notre économie se porte mal du seul fait que le PQ est au pouvoir. Il est bien évident que certaines politiques, dont celle de la langue et la loi anti-briseurs de grèves, ne sont pas de nature à faire tomber le monde des affaires en amour avec le PQ. Le patronat réagit. C'est de bonne guerre et le gouvernement le sait bien.

Rappelons d'abord que ce n'est pas d'hier que nous assistons au ralentissement de la progression démographique du Québec. Cela a commencé bien avant l'avènement du PQ comme en témoignent les inscriptions scolaires des dernières années. Mais a-t-on retenu la légère remontée annoncée au niveau pré-scolaire, ce qui tend à confirmer l'opinion des sociologues qui affirment que l'ère de la famille d'un enfant seulement est révolue. Quant aux migrations interprovinciales, des statistiques révèlent que la dernière année ne fut pas la pire de l'histoire du Québec.

Du côté industriel et économique, maintenant, il faut savoir que le déplacement en direction de l'Ouest n'est pas un phénomène particulier au Québec. Il frappe toute l'Amérique du Nord et touche même très durement la ville de New York. Les centres de décision et les activités engendrées se déplacent graduellement en direction du centre et du centre-ouest. C'est là, semble-t-il, suivant les économistes, que se trouve l'avenir.

Il faut aussi savoir que si nous avons au-delà de 300,000 chômeurs au Québec, il y en a autant en Ontario. Malheureusement cependant, nous sommes loin de créer autant d'emplois que dans la province voisine. Cela tient au fait que l'économie québécoise a trop longtemps reposé principalement sur des industries telles que la chaussure, du meuble, du vêtement, du textile et sur d'autres industries où l'équipement tombe en désuétude.

Les structures industrielles du Québec sont à refaire. C'est d'ailleurs déjà en marche avec des investissements tels ceux de General Motors, de l'Alcan, de la CIL. Il en faudra bien d'autres. Mais ne nous méprenons pas. Les investissements ne viendront pas comme une manne céleste en guise de bénédiction si jamais le PLQ parvient à déloger le gouvernement de René Lévesque. Les investisseurs seront peut-être un peu moins craintifs, mais aucun ne s'installera là où il n'y a pas d'argent à faire. Ils sont par ailleurs prêts à s'implanter dans des pays où les gouvernements sont autrement plus autoritaires que le nôtre pourvu que ce soit ren-

table et qu'on leur consente un minimum de garanties. Les incrédules n'ont qu'à consulter les nombreuses déclarations du banquier Rockefeller.

Rappelons aussi que l'économie québécoise n'est pas la seule à éprouver des difficultés. Que dire de celle des Maritimes? Même celle de la riche Alberta manifeste un certain essoufflement. D'après un vice-président de la Banque Royale, l'économie de cette province de l'Ouest connaîtra un ralentissement en '78 et '79 pour ensuite monter en flèche. Autant admettre que l'Amérique du Nord n'est pas encore complètement sortie d'une dure crise qui a affecté différemment les régions suivant leurs richesses et leur habileté à les mettre en valeur.

C'est en conséquence tromper la population que de tenter de faire porter au gouvernement Lévesque tout le poids de la faiblesse de notre économie et de la lenteur de sa reprise. Bien sûr que, comme bon nombre de Québécois, nous trouvons qu'il ne fait pas suffisamment et que certaines de ses interventions ne sont pas des trouvailles des plus agréables. Mais son prédécesseur faisait-il mieux?

Bien sûr aussi que nous ne partageons pas l'option politique de ce gouvernement, cela pour toutes sortes de considérations que nous avons déjà étalées et sur lesquelles nous aurons bien l'occasion de revenir. Mais ce n'est pas parce qu'un gouvernement prêche un nationalisme plus prononcé que les autres qu'il est nécessairement mauvais à tout point de vue, qu'il doit supporter l'odieux de tous les péchés du monde, y compris ceux de ses prédécesseurs, que ses têtes dirigeantes sont toutes de grosses nouilles.

A semer de telles accusations à tout vent, à fermer les yeux sur la réalité de façon à l'empêcher sans gêne, à tout faire pour détruire les autres à des fins partisans, on finit par perdre toute crédibilité comme cela est arrivé à Chartrand, Laberge, Charbonneau, Bourassa, LaCroix, Marchand, Cossitt, Mackay et comme cela arrivera encore à tant d'autres.

Le PQ est certes un parti politique à l'égard duquel il faut rester très vigilant. Mais, de grâce, ne nous imaginons pas que les quelques poils que René Lévesque a encore sur la tête cachent une armée de poux. Il n'y aurait que les bornés pour y croire. Enfin, quand il s'agit de juger de la faiblesse, de l'évolution, des performances et des perspectives de l'économie québécoise, nous préférons l'opinion des banquiers à celles des politiciens et des amateurs. Elle est généralement plus réaliste, moins partisane.

Valère Audy

Le non canadien au nucléaire

Le Sunday Express de Londres a qualifié en éditorial le premier ministre Trudeau d'hypocrite pour avoir annoncé à l'Assemblée des Nations-Unies l'intention du Canada de ne plus transporter d'armes nucléaires. Le journal britannique estime qu'un pays voisin des Américains peut très bien se dispenser de veiller lui-même à sa défense en utilisant des armes offensives destructrices en sachant que les Etats-Unis ne toléreront jamais une agression contre un pays dont les frontières touchent aux leurs d'un océan à l'autre. En cela le Sunday Express a partiellement raison. Le Canada ne prend pas de risque par rapport à sa sécurité en adoptant cette attitude pacifiste. Mais parler d'hypocrisie, c'est charrier et c'est surtout admettre implicitement que le désarmement est une mission impossible.

Or si les peuples ne peuvent plus en arriver à se débarrasser des armes meurtrières qui sont le gage de leur prétendue liberté, le moment de la grande cassure finale est à la veille de se produire. M. Trudeau n'a peut-être pas beaucoup de mérite à prendre cette décision et à inciter les autres pays à imiter le geste du Canada, mais il émet le seul principe capable de freiner la course suicidaire d'une humanité qui a assuré sa sécurité sur la peur. Les Russes ont implicitement suggéré la même chose que le premier ministre canadien en proposant que la bombe à neutrons soit bannie de l'arsenal militaire. C'est aussi simple pour Moscou de proposer ce premier pas en vue du désarmement puisque les concepteurs soviétiques n'ont pas encore percé le secret de la bombe à neutrons que pour

Ottawa de refuser de transporter des armes nucléaires que les Canadiens ne fabriquent pas. Un n'est pas plus ou moins hypocrite que l'autre.

Ce n'est pas de Pékin, Washington ou Moscou qu'origineront les véritables propositions de désarmement nucléaire. Ces protagonistes craindraient trop de se rendre vulnérables en faisant les premiers pas et en renonçant à des armes stratégiques. Mais il appartient à des pays plus neutres de persuader les Grands que même si l'économie profite temporairement de la course aux armements, le monde court à sa perte. Il relève des pays riches comme le Canada de convaincre les grandes puissances de tendre l'oreille aux justes réclamations des peuples du Tiers-Monde qui loin d'être dans la course aux armes perfectionnées ne sont même plus dans la course aux aliments.

Dans un premier temps, ce n'est pas l'abandon des armes déjà produites qui importe mais la cessation totale de la construction des nouveaux types d'armements. On rêverait en couleurs en croyant que demain Russes et Américains enterreront leurs missiles et bombes. Mais notre seul espoir de voir l'humanité progresser et même prolonger son existence réside dans le renoncement à la course nucléaire. D'ailleurs même si on évitait la guerre totale, de quoi serions-nous fiers si nous construisions l'équilibre par la terreur en affamant des millions d'hommes? Quelle sorte de paix serait celle qui tuerait des hommes en les privant?

Jean Vigneault
La Tribune

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée
136, Principale Granby 372-5433

Président et directeur général: Jean-Louis GROULX
Cec. tres. et dir. du personnel: Lucien DAIGLE
Chef éditorialiste: Valère AUDY
Directeur de la rédaction: Alain DIONNE
Directeur du tirage: Jean-Nil LAPLANTE
Directeur-adjoint de la publicité: Gilles GAGNON

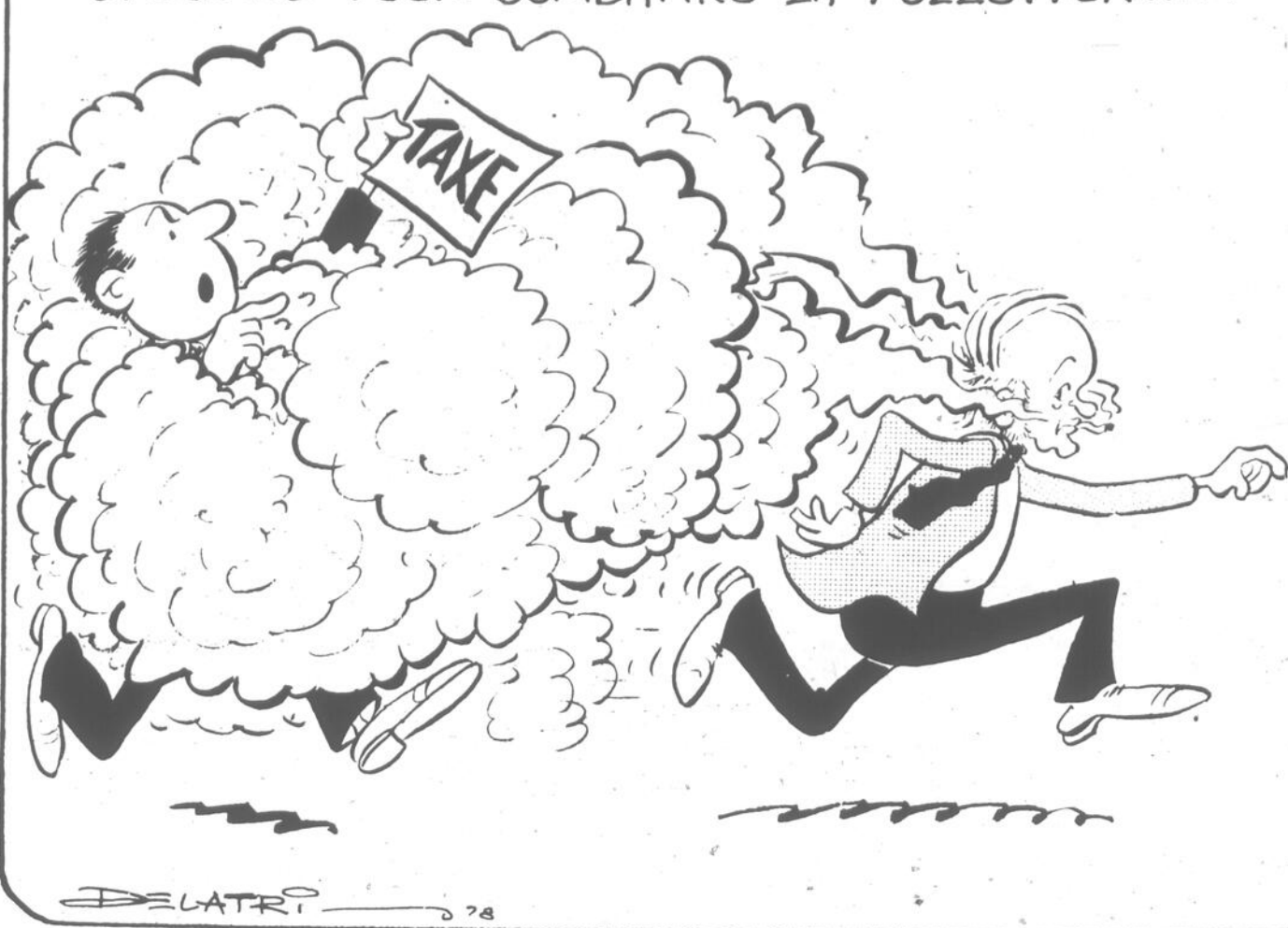
La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679.



Journal
fondé
en 1935

Quotidien
depuis 1945

À QUÉBEC, ON PENSE À UNE TAXE SPÉCIALE POUR COMBATTRE LA POLLUTION....



Diminution de la clientèle scolaire aux cours primaire et secondaire

Par Norman DELISLE

QUÉBEC (PC) — La clientèle scolaire aux cours primaire et secondaire va diminuer de 4,3 p.c. en 78-79 par rapport à l'année précédente, a-t-on appris lors de l'étude en commission parlementaire des crédits du ministère de l'Éducation.

Dans une déclaration, le ministre, M. Jacques-Yvan Morin, a expliqué que le nombre d'étudiants inscrits à ces deux niveaux allait diminuer de 53.155 cette année, passant de 1.240.717 élèves à 1.187.562.

Il s'agit d'une diminution moyenne de 4,3 p.c., mais la diminution sera plus forte au niveau secondaire, où elle atteindra de 6,4 p.c. par rapport à 3,2 p.c. au niveau primaire.

La baisse est naturellement attribuable à la baisse du taux de natalité au Québec dans les années 1960-70. M. Morin a cependant signalé une légère remontée au niveau pré-scolaire, où la clientèle prévue s'accroîtra de 1,9 p.c. entre 1977-78 et 1978-79.

Néanmoins, en dépit de cet indice de reprise, le problème de la baisse des clientèles scolaires continuera de marquer le réseau primaire et secondaire durant quelques années encore", a dit M. Morin.

Enseignants

La baisse du niveau des élèves aura des conséquences sur le nombre d'enseignants actuellement engagés par les commissions scolaires, a indiqué le ministre de l'Éducation.

Au primaire, on prévoit une baisse de 0,4 p.c. du nombre des enseignants pour faire face à la diminution de 3,2 p.c. de la clientèle scolaire.

Au niveau secondaire, le personnel di-

minuera de 5,6 p.c. alors que la clientèle scolaire doit baisser de 6,4 p.c.

Selon le ministre, cet écart entre la baisse des clientèles scolaires et la diminution des enseignants permettra une amélioration de la proportion maître-élèves, c'est-à-dire une amélioration de la qualité des services offerts à l'étudiant.

Permanence

Quant à la permanence d'emploi pour les enseignants syndiqués, M. Morin n'a manifesté aucune inquiétude.

Il a rappelé que la presque totalité des professeurs mis en disponibilité à la fin de l'année scolaire, en mai 1977, a été réaffectée ailleurs.

Des 659 enseignants qui avaient été mis en disponibilité, 643 avaient été réaffectés à des postes réguliers au premier avril 1978, a noté le ministre de l'Éducation.

Selon M. Morin, cette faible proportion de mise en disponibilité par rapport au nombre de 70.000 enseignants actifs s'explique par le fait qu'à chaque année, nombre d'enseignants quittent leur travail par la suite de décès, de mise en retraite, de promotion, d'obtention d'emploi dans un autre secteur ou tout simplement d'abandon de la profession.

Ce taux d'abandon, évalué à 9 p.c. compense largement pour la diminution de la clientèle scolaire, a soutenu le ministre.

Par ailleurs, le ministre a confirmé le maintien de deux types de mesures visant à aider les commissions scolaires aux prises avec de fortes baisses de clientèles étudiantes.

Ces mesures sont une politique spéciale de subventions aux petites commissions scolaires, soit près d'un million de

dollars en 1977-78, et une politique de maintien de "la dernière école primaire" dans un petit village ou un petit quartier, indépendamment du nombre d'étudiants à s'y inscrire.

Cette dernière politique vise à "satisfaire des besoins et les choix des communautés locales, compte tenu des distances à parcourir et de la nature des services dispensés par ces écoles", a dit M. Morin.

Réalisations

Le ministre de l'Éducation a également dressé la liste des réalisations accomplies et à venir au sein de son ministère.

Il importe de relever les suivantes:

— implantation dès septembre prochain de nouveaux programmes d'enseignement religieux et moral au secondaire;

— nouveaux programmes d'enseignement du français comme langue maternelle dès septembre 1978;

— augmentation de \$2,5 millions pour le secteur de l'éducation en milieu défavorisé;

— 37 projets de construction ou d'agrandissement d'écoles en 1978-79, soit 21 au primaire et 16 dans les polyvalentes.

Le budget du ministère diminuera quelque peu en 1978-79 par rapport à l'année précédente, passant de 29,8 p.c. de l'ensemble du budget du Québec à 28,5 p.c.

Mais il se maintient encore à 7 p.c. du produit intérieur brut, ce qui situe encore le Québec à une position "comparable" à celle des nations des plus avancées, a conclu M. Morin.

Les câblo-diffuseurs veulent relever d'un seul gouvernement

Par Françoise CÔTÉ

MONTREAL (PC) — Parce qu'il considère que le jugement de la Cour suprême du Canada confirmant la juridiction fédérale au Québec sur la télédiffusion n'a pas éclairci la question, le président de l'Association canadienne de la Télévision par Câble ACTC, M. Michael Hind-Smith, plaide avec énergie "en faveur d'une juridiction nette, que ce soit au niveau fédéral exclusivement ou au niveau provincial exclusivement".

Commentant la conférence fédérale-provinciale de Charlottetown, M. Hind-Smith dit que rien n'indique que le gouvernement soit prêt à abandonner sa juridiction sur des questions touchant la réglementation du réseau de radiodiffusion, pas plus d'ailleurs qu'il semble que les gouvernements provinciaux soient prêts à renoncer à leurs revendications en ce qui a trait aux applications de la télévision par câble en circuit fermé ou non radiodiffusé.

"Bien qu'ils prétendent le contraire, je n'ai pas confiance en leur capacité de tirer une ligne nette et précise dans le partage ou la délégation des responsabilités", dit M. Hind-Smith.

Délégation acquise

Faisant échos aux propos du président de l'ACTC à la séance d'ouverture du 21e congrès à Montréal, le sous-ministre aux Transports et aux Communications, del'Ontario, M. Harold-F. Gilbert, a dit que la délégation des pouvoirs du fédéral vers les provinces est virtuellement acquise et qu'il ne s'agit plus que de savoir quand elle se fera.

Il a rappelé que l'Ontario a toujours depuis cinq ans maintenu que la réglementation du câble devait être provinciale, tout en se confirmant à des normes fédérales qui s'appliqueraient à tout le pays, afin de protéger l'ensemble du système de radiodiffusion.

M. Gilbert parlait au cours d'une assemblée plénière consacrée à la délégation de juridiction, alors qu'on se demandait si celle-ci représenterait une "liberté nouvelle ou un double péril".

Au cours de la séance, le Québec était représenté par le sous-ministre adjoint des Communications, M. Pierre Deschê-

nes, qui a exposé les grandes orientations de la politique québécoise en câblo-diffusion.

M. Deschênes a endossé presque entièrement les six objectifs mentionnés dans une étude faite par la firme Pierre Levasseur Associés Inc. pour l'ACTC comme étant ceux que rechercherait une province si elle peut réglementer le câble. Il s'agit des objectifs suivants:

- 1 — expansion de la propriété locale des systèmes et possiblement de la propriété coopérative;
- 2 — augmentation de l'homogénéité sociologique des territoires;
- 3 — utilisation accrue du câble en tant qu'instrument de développement social;
- 4 — expansion rapide des services dans les régions à faible densité de population, ainsi que dans les collectivités éloignées;
- 5 — création de réseaux provinciaux;
- 6 — accroissement de l'utilisation commune des infrastructures et des équipements.

Réviser le bill C-24

D'autre part, M. Hind-Smith, à la séance d'ouverture du 21e congrès de l'ACTC, a mentionné comme l'une des

bien dire

Ce n'est point pareil

Un journal français déclarait: Il y a encore beaucoup d'originaux au Canada. Je n'en doute pas. Des gens qui démontrent par leurs actions qu'ils sont un peu bizarres, étranges et pas tout à fait comme tout le monde, il y en a chez nous. Mais l'auteur de cette déclaration voulait parler des originaux, pluriel d'original. Ce n'est point pareil. Original, adjectif employé en français comme en anglais, est souvent mal employé en français. Un contrat original voudrait dire un contrat inédit, ou alors bizarre. On veut parler, bien sûr, du contrat primitif, du premier contrat. Original a jadis signifié primitif. Mais plus de nos jours. Original en anglais signifie: à l'origine, premier, primitif, parfois originel. Un

exemple: le mouvement veut ramener le crédit agricole vers sa vocation originelle. Il y a aussi le péché originel. L'adverbe "originally" se traduit par: A l'origine, au commencement. On peut dire en français: une peinture originale dans le sens, soit d'un tableau qui sort de l'ordinaire, soit la peinture elle-même, faite par l'artiste et non pas la copie. On emploie original comme nom par opposition à double ou copie. Origine vient du latin origo: point de départ, source. Ajoutons que le verbe originer n'est pas français. Il faut le remplacer par: prendre naissance (l'incendie par exemple), provenir, commencer.

Louis-Paul Beguin,
Office de la langue française

Centrale d'eau à Carignan

Depuis 18 ans trois villes dépendent de cette usine

Par Geneviève MILLOT
CARIGNAN — La Centrale de traitement d'eau de Chambly, Marieville et Richelieu, qui est située chemin Sainte-Thérèse, à Carignan, a connu un temps d'intense activité lorsque les administrateurs actuels de l'usine de filtration ont reçu leurs prédécesseurs afin de leur rendre hommage, d'une part, et d'autre part pour leur faire constater que leur œuvre est toujours entre bonnes mains et bien administrée.

C'était une soirée sociale avant tout et les ex-maires et ex-conseillers ayant travaillé au maintien en bon ordre de l'usine ont pu consta-

ter l'agrandissement que celle-ci a connu et voir l'excellent état de la bâtisse et des bassins ainsi qu'admirer les plantes qui semblent se plaire infiniment dans la galerie qui ressemble bien à une serre.

On sait que grâce à la Centrale qui alimente en eau potable les trois villes riveraines de la rivière Richelieu, celles-ci ne connaissent pas les crises qu'ont vécues et vivent encore d'autres municipalités de la rive-sud comme Saint-Hubert, Sainte-Julie ou Saint-Bruno.

C'était donc aussi dans le but de remercier les "Pères de la Centrale" pour leur es-

prit d'entente et leur prévoyance que le président du conseil d'administration et maire de Marieville, M. Paul-Yvon Hamel a fait organiser cette amicale rencontre à laquelle assistaient les épouses et amies des invités.

L'idée d'une centrale a été émise en 1957. Elle découlait des problèmes que commencent à connaître Chambly, d'une part, avec son expansion et Marieville qui se voyait accrue à reconstruire sa conduite d'amenée depuis la montagne Rougemont ou se trouvait alors son réservoir: le lac de Marieville.

Le gouvernement du temps, sollicité pour subventionner la construction d'une usine de filtration leur recommanda de se chercher d'autres partenaires afin de réduire les coûts et de ne revenir qu'avec un projet sérieux et solide. Ce qui fut fait et, trois ans plus tard, la Centrale ouvrait ses portes... avec deux bassins et la moitié de sa capacité de production actuelle.

Mais déjà, à l'époque, l'architecte qui a fait la projection de l'usine l'avait fait en fonction des agrandissements futurs, ce qui a permis de lui ajouter, sans grand problème, deux autres bassins dès que le besoin s'en est fait sentir.

Ainsi, à Chambly, Richelieu et Marieville, on boit l'eau de la Rivière Richelieu. Une eau dont chacun estime l'excellence de la qualité, même si, à cause du chemin parcouru et de la perte de pression due à la distance séparant la ville de l'usine, à Marieville on est obligé d'y rajouter du chlore et qu'il va être nécessaire d'y bâtir un second bassin pour balancer la circulation hydraulique de la municipalité.

Mais pour en arriver à ce résultat il a fallu à ceux du temps, les maires et conseils municipaux de 1957 à 1960,

bien des rencontres, bien des discussions et des compromis: à cette époque il était rarement la ou d'autres ont échoué et de savoir voir assez grand pour combler les besoins des trois villes pour plus de vingt ans.

Aux administrateurs actuels de poursuivre l'œuvre et de ne pas se laisser endormir: les trois villes continuent à s'étendre et des industries à s'y installer. Il leur faut donc constamment réviser leurs positions et projeter encore et encore des améliorations.

Au volant de son automobile

Victime d'une crise cardiaque

COWANSVILLE (GV) — Un homme de 64 ans de Sutton a été victime d'une crise cardiaque, dans la soirée de jeudi, à Cowansville, alors qu'il circulait sur le Boulevard Jean-Jacques-Bertrand. Son véhicule a fait une embardée et est allé s'immobiliser contre un poteau à quelque 300 pieds plus loin.

Un automobiliste qui rou-

lait en sens inverse a failli entrer en collision avec lui au moment où ça s'est produit, mais il a réussi à manoeuvrer de façon telle qu'il put continuer sa route.

Apercevant, quelques minutes plus tard, une autopatrouille de la police, il informa l'agent de ce qui venait de se produire et retourna sur les lieux de l'accident en sa compagnie.

En attendant l'arrivée des ambulanciers, le constable Tremblay tenta de ré-animer la victime, qui devait être identifiée comme étant M. Léo Breton, du 77, rue Principale, à Sutton, en lui prodiguant un massage cardiaque et la respiration artificielle. Malheureusement, la mort avait déjà fait son œuvre.

Il fut ensuite transporté à l'hôpital Brome.

Missisquoi-Perkins où le Dr Tector ne put que constater son décès. En fin de soirée, le Dr P.-E. Roy, coronar de Cowansville, prononçait un verdict de mort naturelle.



La vogue du rouli-roulant n'a pas de frein. Willi Winkel a même installé un moteur de 1 1/2 HP sur le sien et peut atteindre 20 milles à l'heure, sans compter les acrobaties qu'il se permet.

Concours annuels pour les agriculteurs

ROUEMONT (AP) — Pour perpétuer une tradition établie depuis 1893 la Société d'agriculture de Rouville-Shefford, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec et le bureau de renseignement agricole de Marieville organise des concours de récoltes sur pied.

Les règlements, pour ces concours, sont les suivants: ensementer au moins dix

acres d'une même variété; utiliser une semence certifiée et recommandée par le CPVQ; être membre de la Société.

Plus de \$2,000 seront attribués en divers prix et en argent aux gagnants de ce concours concernant les productions de blé, de luzerne et de maïs-grain, sans oublier, évidemment, le concours d'embellissement de la ferme.

Le nom des gagnants ne sera dévoilé qu'à la soirée sociale annuelle qui aura lieu, au Pavillon de l'agriculture, à Rougemont, le 2 décembre. Les prix et les tro-

phées seront remis à cette occasion.

Entre-temps il ne faut pas oublier la tenue de l'Exposition agricole qui aura lieu, cette année, les 6, 7, 8 et 9 juillet ni la journée des jeunes agriculteurs qui se tiendra le 17 juin et pour laquelle plus de détails devraient être divulgués prochainement.

NOUVEAU BUREAU

Dr. Stephen KULCZYCKY

Oto-rhino-laryngologiste

Annonce l'ouverture de son bureau de médecin

263, rue Principale, Granby Tél.: 372-9682 (sur rendez-vous seulement)

G. POTVIN
M. MENARD
R. PRIVE

Les AMBULANCES GMR ENR.

C.P. 584 **372-9565** Granby

Aucune affiliation

Venez vous reposer là où les oiseaux font leurs nids.

CAMPING GRANBY enr.

310 Robitaille Granby 372-6639

SAISON 1978 (Jusqu'au 17 septembre)

Vous désirez camper à la saison cet été? Évitez les longs déplacements: le Camping Granby vous attend. Nous sommes situés à 1 1/2 mile du centre ville de Granby. Nous vous offrons un magnifique emplacement isolé du bruit, encore imprégné de son état sauvage.

- Jardin communautaire.
- Terrain de jeux pour vos enfants
- Piscine 180' x 200'
- Loisirs organisés pour adultes et enfants, sports, bingo, soirée dansante, rally automobile, golf, Noël du campeur, Journée des jeunes, dégustation bière & salade, etc.

Prix: Roulotte \$255.00
Tente-Roulotte \$220.00
Tente \$150.00

Passes de Saison disponibles pour baigneurs: Adultes \$20.00
Enfants \$10.00

BIENVENUE À TOUS!

LA QUALITE EST LA BASE DE NOTRE COMMERCE

LES FONDATIONS MILTON INC.

10 ANS D'EXPERIENCE

PROP. SERGE GIARD

PROP. SERGE QUINTAL

COFFRAGE DE TOUS GENRES

TEL.: 378-1360 TEL.: 378-4461

41, PRINCIPALE, STE-CECILE DE MILTON

CINE-PARC

Embarquez dans le TOBOGGAN de la mort... 2 film en couleur

UNE CHASSE A L'HOMME A TRAVERS LE PLUS GRAND PARC D'AMUSEMENT

LES MONSIEURS RUSSES

avec GEORGE SEGAL RICHARD WIDMARK HENRY FONDA

Parnaque

VF de THE STING

PAUL NEWMAN ROBERT REDFORD

POUR TOUS

VENDREDI A JEUDI du 2 au 8 juin Ferme le lundi

OUVERT TOUTES LES SOIRS A 7.30 - LA PROJECTION DEBUTE VERS 8.30 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

Cinéma LES GALERIES DE GRANBY

40-74 EVANGELINE 378-4623

Pour joindre l'armée EVA passe une visite médicale très spéciale...

18 ANS Adultes

C'EST UNE EXPLOSION DE RIRE!

EDWIGE FENECH

LA TOUBIB AUX GRANDES MANOEUVRES

Aussi

ADORABLES VICTORIENNES

LE CHEF-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE DU XVIIIÈME SIÈCLE EST ENFIN UN FILM

accompagné de la musique de GILBERT et SULLIVAN

"LA TOUBIB" LUN. SAM. à 6.05, 9.15 DIM. à 2.50, 6.05, 9.15
"VICTORIENNES" LUN. SAM. à 7.45 DIM. à 1.15, 4.30, 7.45

A L'AFFICHE CINÉMA 1

"ONE OF THE BEST PICTURES OF THE YEAR"

TIME MAGAZINE

FOR ALL

Neil Simon's the GOODBYE GIRL

A RAY STARK PRODUCTION OF A HERBERT ROSS FILM

NEIL SIMON'S

"THE GOODBYE GIRL"

RICHARD DREYFUSS - MARSHA MASON

and introducing QUINN CUMMINGS as Lucy

Written by NEIL SIMON • Produced by RAY STARK

Directed by HERBERT ROSS • Music Scored and Adapted by DAVID GRISIN

Song "Goodbye Girl" Written and Performed by DAVID GATES

a RASTAR Feature • Prints by MGM Labs

VERSION ANGLAISE.

LUN. A SAM. à 7 & 9 DIMANCHE à 1, 3, 5, 7 & 9

A L'AFFICHE CINÉMA 2

ANNIE GIRARDOT • PHILIPPE NOIRET

dans

UNE INTRIGUE POLICIÈRE CAPTIVANTE ET AMUSANTE.

Tendre Poulet

un film de PHILIPPE DE BROCA

Aussi

Une orgie de rire! "LE BUS EN FOLIE"

"TENDRE POULET" LUN. A SAM. à 7.10 DIM. à 3.25, 7.10
"LE BUS..." LUN. A SAM. à 9.10 DIM. à 1.40, 5.25, 9.10

A L'AFFICHE CINÉMA 3

Radio-Chef fait peau neuve

■ Des améliorations techniques importantes

"Nous avons la Cadillac de l'équipement", déclare Luc Gendreau, directeur de la programmation et des ventes à la station radiophonique CHEF qui vient, après trois mois de travaux de rénovation, de rajouter ses installations du 136 rue Principale, à Granby. L'appareillage le plus moderne et le plus sophistiqué équipe maintenant la régie de contrôle du poste de radio.

Qu'il s'agisse de tables tournantes à entraînement direct et à contrôle électronique, des micros à haute sensibilité permettant une fidèle reproduction de toute la gamme des sons, ou de la console des plus modernes, les deux objectifs visés ont été atteints: assurer une qualité supérieure de transmission et permettre une utilisation maximale de l'équipe-

ment disponible. Ainsi, la régie de contrôle peut servir de salle d'enregistrement alors même qu'un disque tourne à l'intention des auditeurs.

Les émissions en direct jouiront dorénavant d'une flexibilité inconnue jusqu'ici. En effet, Radio-CHEF n'est plus à la merci des lignes téléphoniques pour relier l'emplacement d'une émission en direct et les studios. Un système de modulation de fréquence (MF) a été loué de Bell Canada à cette fin. En plus d'assurer une meilleure qualité de l'émission, le nouveau système élimine, à toute fin pratique, le délai minimum de trois jours qui était requis pour l'installation d'une ligne téléphonique spéciale.

Cette innovation, à elle seule, représente tout un

atout pour CHEF. Si elle constitue un avantage certain au domaine de la publicité, l'information trouvera aussi son compte: l'autoreportage du poste sera elle-même équipée de ce nouveau système, de sorte qu'il sera possible de fournir des reportages en direct au cours des émissions d'informa-

technicien de CHEF, M. Pierre Racine.

Pour les auditeurs de CHEF, une programmation plus diversifiée résultera de ces améliorations nombreuses. Sans compter que la qualité de l'audition sera enrichie et la syntonisation du poste plus précise.

Par Gérard Tremblay
Photos: Pitit & Jobin

mation ou de bulletins spéciaux. "Nous voulons, de sou-

ligner M. Gendreau, être actifs partout où le public le souhaitera."

Les locaux

Enfin, le réaménagement physique des lieux n'a pas été laissé pour compte. Si on a conservé la charpente des studios, ceux-ci ont été complètement remis à neuf. Une attention particulière a été portée à l'insonorisation pour éviter que tout bruit de l'extérieur soit mis en ondes. Les dimensions des studios ont été prévues afin d'assurer le son optimal, condition essentielle à l'utilisation de micros à haute sensibilité.

Le studio des nouvelles, tout comme celui des entrevues, répondent aux mêmes normes.

Une salle de rédaction a été ajoutée aux studios déjà existants. Cette salle, munie de toutes les commodités nécessaires, tels le téléphone, la dactylo, etc., permet une préparation adéquate des bulletins de nouvelles, et ce sans interférence sur les ondes.

A l'occasion de ces rénovations majeures, on en a profité aussi pour "rapatrier" le studio d'enregistrement, lequel était auparavant situé à la résidence du

Dans ce nouveau local dont s'est doté Radio-CHEF, on rédige et classe les textes qui seront plus tard les bulletins d'information.

"La compagnie, conclut M. Gendreau, a voulu donner à la population de Granby et de la région, la radio qu'elle mérite. S'il s'en réjouit pour les auditeurs, il est doublement heureux en songeant à ses

annonces "qui n'ont pas toujours travaillé, souligne-t-il, dans les meilleures conditions."

Il s'empresse d'ailleurs d'ajouter que l'atmosphère de travail est présentement à son meilleur, chacun voulant fournir le maximum de ses possibilités. A ce sujet, le directeur de la programmation précise que les derniers sondages du BBM, qui ont permis de constater que le nombre d'auditeurs de CHEF avait doublé depuis l'été 1977, "ont constitué la piqure qui a stimulé tout le monde au poste pour tenter de se rapprocher encore davantage de ce que le public désire."

Parlant de ces cotes d'écoute, M. Gendreau précise qu'elles sont passées de leur plus bas à l'été 1977, 20,500 auditeurs, à 40,900, suite à l'installation d'une programmation musicale basée sur le palmarès américain, alors qu'on a voulu rejoindre une population dont l'âge varie entre 18 et 40 ans. Ajoutons que selon Statistiques Canada, Radio-CHEF compte un potentiel de 62,000 auditeurs.

Satisfaction

"On est bien heureux des rénovations. On n'aurait pas eu mieux dans une bâtisse neuve." Tels sont les pre-

miers commentaires de M. Jean-Pierre Cyr, président du Syndicat général des communications (CSN), section CHEF, sur l'amélioration que constitue pour les annonceurs l'investissement qui a permis la rénovation.

Selon lui, l'ambiance de travail n'est plus la même et une foule de facteurs font que "la motivation s'est améliorée de 100%."

Le président du syndicat rappelle alors l'équipement vétuste qui était à la disposition du personnel, l'impossibilité de trouver, dans les studios, une seule chaise qui n'était pas défectueuse, le fouillis qui régnait dans la discothèque, sans parler du gris ennuyeux des murs et des trous dans le tapis.

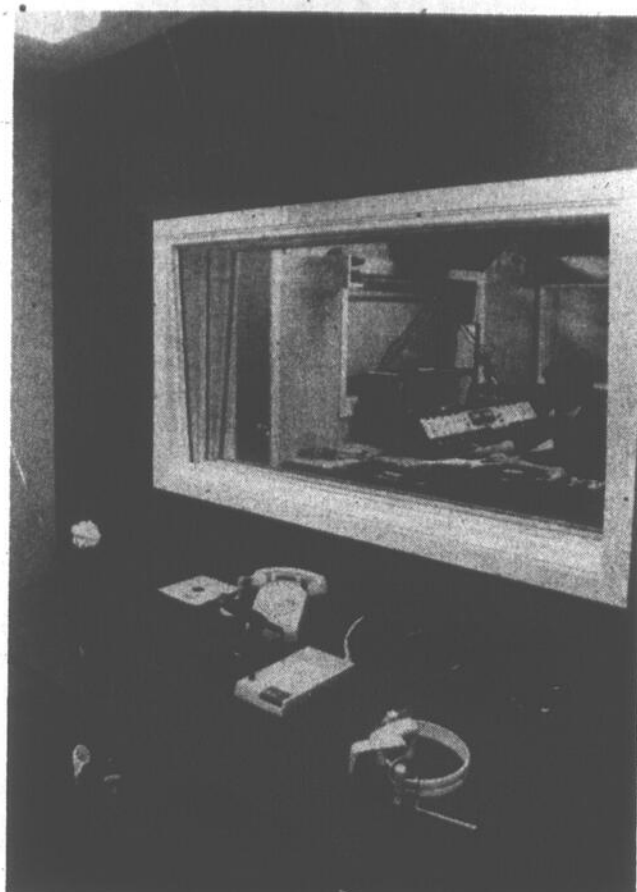
"Même notre fierté, précise-t-il, en souffrait: nous étions gênés de recevoir des invités en studio."

La situation actuelle provoque donc des réactions enthousiastes. "De la situation la pire en province, ajoute M. Cyr, nous sommes passés à celle qui est la plus enviable. Il ne cache pas non plus

que l'implantation des studios d'enregistrement à l'intérieur même de la bâtisse "sauve beaucoup de temps, et des milles, en voiture à chaque semaine pour l'enregistrement des commerciaux."

Le réaménagement et les améliorations qui viennent de rajouter la présence active ne sont pas le produit d'une génération spontanée. Depuis près de 10 ans, déjà, on "annonçait" aux employés rien de moins qu'un déménagement dans des locaux occupés par la Banque Toronto-Dominion, sur la rue Principale, d'une résidence privée sur la rue Dufferin, et aussi de la construction d'un nouvel édifice sur un terrain adjacent à celui occupé par les bureaux de la Sûreté du Québec.

Tous ces projets représentaient cependant des coûts considérés comme beaucoup trop onéreux, de sorte que ce sont finalement les rénovations récentes qui auront permis de solutionner le problème.



Le studio des entrevues, adjacent au studio-contrôle, représente tout ce qu'il y a de plus fonctionnel. L'interview peut-être "passé en direct" ou enregistré pour mise en ondes différée.

■ Un changement plus profond

n'est que le reflet d'un changement plus profond. "Nous

la régie de contrôle. Dans les prévisions actuelles, au mon-

tique de M. Groulx, il est possible de prévoir une formule qui permettrait au plus grand nombre possible d'auditeurs de satisfaire leurs goûts au poste local. Des chansons-souvenirs, de la musique de détente, des périodes intensives d'information sont envisagées. "Il s'agit, d'expliquer ici M. Groulx, de mettre la table pour tout le monde."

Toujours dans cette optique de renouveau à Radio-CHEF, M. Groulx a créé un nouveau poste: M. Jean-Louis Boisseau est devenu directeur aux relations publiques, responsable de la négociation des comptes majeurs et responsable de la qualité du français à CHEF.

M. Luc Gendreau, pour sa part, a été nommé directeur de la programmation, de l'information et des ventes, cette dernière responsabilité s'ajoutant aux deux autres, qu'il assumait déjà.



Jean-Louis Groulx

souhaitons, précise-t-il, nous identifier encore davantage avec la population, avec ses besoins. Ainsi, la "présence active" qui est le slogan de CHEF se présentera toujours davantage comme une réalité vécue.

Orientation nouvelle

Faisant remarquer que peu de citoyens de Granby et de la région savent ce qui se passe à CHEF, M. Groulx explique qu'il faut "ouvrir les portes de l'entreprise." C'est ainsi que dès l'automne, des visites guidées sont prévues au poste. Le président de la Voix de l'Est Ltée, songe principalement aux nombreux organismes et aux écoles qui pourraient profiter avec intérêt d'une visite aux studios de la rue Principale.

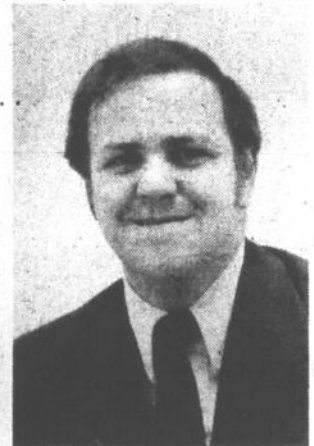
Soulignons d'ailleurs que cet objectif n'a pas été sans orienter les rénovations. Ainsi, un panneau vitré a été prévu face à la console dans

tage audio-visuel, incluant notamment les tours de transmission, situées à Bromont, ferait partie de la visite guidée. Ce serait, encore là, une autre façon pour CHEF de s'identifier toujours plus aux besoins du milieu. Pour le président, plus la population viendra visiter les installations, plus il sera possible d'obtenir des commentaires et des suggestions qui serviront d'aiguillons.

La programmation elle-même sera affectée par la nouvelle orientation qu'on veut donner à CHEF. La formule actuelle, fortement orientée vers le style disco, fera l'objet d'un examen sérieux d'ici la mise en ondes de la programmation d'automne. Une étude spécialisée a d'ailleurs déjà été commandée au Bureau of Broadcasting Measurement (BBM). Toujours dans l'op-



Jean-Louis Boisseau



Luc Gendreau

chef depuis ses débuts

Bien des choses ont changé depuis que Radio-CHEF a été fondé, en 1946, alors que la population locale était de 15,000 âmes. Propriété de la Compagnie de radiodiffusion de Granby, le poste émettait, à ses débuts, avec une puissance de 250 watts. Les studios trônaient sur la rue Johnson, et l'antenne émettrice était située sur le chemin St-Paul.

En 1951, les studios subissaient un premier déménagement, pour se retrouver sur la rue Centre.

En 1958, la Voix de l'Est Limitée se portait acquéreur de Radio-CHEF.

En 1959, la puissance d'émission grimpait à 1,000 watts. L'année suivante, un nouveau déménagement les studios localisait ceux-ci au 136 rue Principale, dans l'immeuble qu'ils occupent toujours.

Au cours de 1963, le poste radiophonique de Granby faisait le silence pendant 10 semaines, au cours d'une grève des employés des différents départements de la Voix de l'Est. Il s'agit là du premier arrêt de travail qui a affecté CHEF.

La puissance du poste était déclinée en 1970, passant de 1,000 à 10,000 watts, permettant ainsi de mieux rejoindre le bassin de population régionale.

CHEF était en tête en 1971, à l'occasion de son 25ième anniversaire.

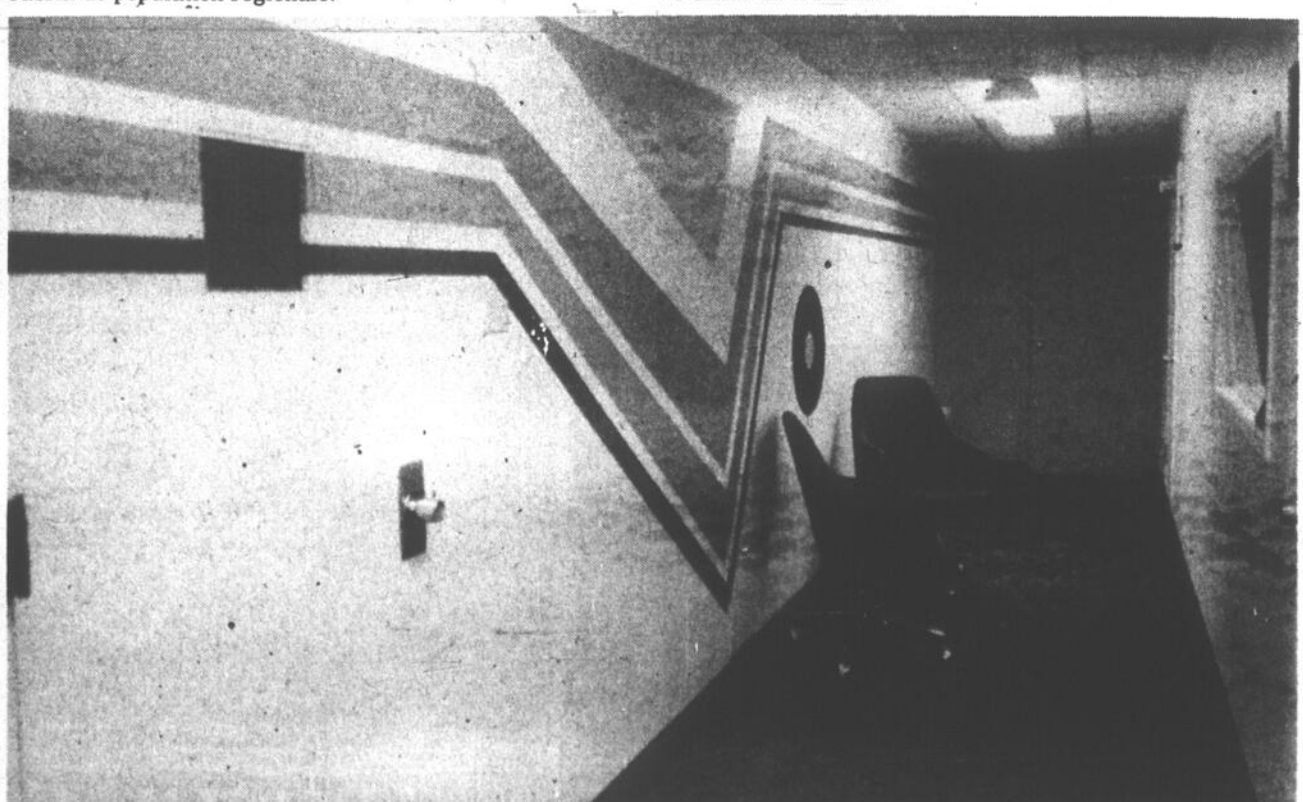
En 1973, une occupation des studios par les employés a encore paralysé, pour une période de sept jours, le poste local. Dans le même ordre d'idée, une dernière interruption des émissions, d'une durée de moins de deux jours, avait marqué la période des négociations, en 1976.

Après ces nombreuses péripéties, les studios ont fait l'objet d'une rénovation complète cette année et on a profité de l'occasion pour y installer un équipement électronique moderne.

Des talents

Il va sans dire qu'au cours de ces nombreuses années, plusieurs annonceurs se sont succédés aux micros de Radio-CHEF. Plusieurs d'entre eux ont fait leur marque par la suite, CHEF étant l'une des meilleures pépinières de talents, aux dires même de M. Jean-Louis Boisseau.

Pour n'en donner que quelques exemples, mentionnons Wilfrid Lemoyne et Maurice Dubois, qui poursuivent leur carrière à la télévision de Radio-Canada, Serge Bélair, qui se fait valoir à Télé-Métropole, Jean Malo, aujourd'hui très populaire à Télé-7, Paul Labrecque, qui, localement, oeuvre à l'Office du tourisme.



Le hall d'entrée, donnant directement sur les différents studios.

La Caisse Populaire
de Granby

30 St-Antoine Sud
Granby
Tél.: 378-4653

JEUDI
8-15-22-29
JUN

"Épargnez maintenant,
passez à la Caisse,
à la Caisse populaire
de Granby..."

EVIDEMMENT...

desjardins

Centre
information

TOUS LES JEUDIS 14 H. À 18 H.

DÉSIREZ-VOUS OBTENIR
DES RENSEIGNEMENTS SUR:

- Le partage des gains admissibles et le retranchement
- La rente de retraite • La rente du conjoint survivant
- La rente d'invalidité
- La rente d'orphelin et d'enfant de cotisant invalide
- Remboursement d'impôt foncier scolaire

POUR UNE CONSULTATION PERSONNELLE ET GRATUITE

RÉGIE DES RENTES
DU QUÉBEC



RENCONTREZ LE REPRESENTANT

DÉPÔT À TERME 8 1/2 à 9 1/4%
DEPUIS 5 ANS, APRÈS RISTOURNE
9,25% DEVIENT 9,71%

A La Présentation de Marie Un spectacle de fin d'année qui dépasse l'amateurisme!

par Ginette LAURIN

GRANBY — Si grand-mère avait effectivement pu visiter l'exposition et assister au spectacle de fin d'année des étudiantes de la Présentation de Marie, elle aurait, sans contredit, été très fière de toutes ses petites-filles.

D'autant plus, qu'elle aurait eu l'occasion de se rendre compte que ses descendants, en plus d'apprendre des matières dites modernes pour elle, s'initient à des techniques artisanales qui lui étaient chères, à savoir le tis-

sage, la courtépointe, le tricot, le crochet, etc.

C'est d'ailleurs en son honneur que les filles de la Présentation de Marie ont intitulé leur spectacle "si grand-mère..." nous voyait coudre, tricoter, expérimenter, tisser, danser.

Toutes les pièces exposées ont été confectionnées à l'intérieur des activités du mercredi après-midi, activités qui ont été organisées pour la première année à cette école. La participation semble avoir été des plus encourageantes si l'on considère le

nombre d'articles qui prenaient place dans la grande salle.

La qualité des pièces prouve également que les jeunes filles ont mis beaucoup d'âme à retourner aux sources dans certains cas et à apprendre, dans d'autres, des techniques de plus à la mode (macramé et tricot par exemple).

Selon Mme Monique Lebeau, directrice de la vie étudiante, les professeurs d'artisanat étaient, pour la plupart, des femmes d'expérience qui manient depuis

fort longtemps le crochet, les broches, l'aiguille, etc.

Dans les kiosques, on retrouvait également de l'information sur les cours d'exploration.

La présentation des pièces avait d'ailleurs été magnifiquement bien pensée. Fleurs, balles de foin, branches d'arbre s'entremêlaient pour donner un air champêtre à la fête et aux décors.

Quant au spectacle, il avait également fier allure. Du jazz du folklore, des chansons mimées, des sté-

talent.

Plus qu'amateur, il avait été très bien préparé. C'est Mme Lisette Hébert qui s'est occupée de la mise en scène. Encore-là, si grand-mère avait pu voir ou entendre ses petites-filles, elle se serait particulièrement amusée.

D'ailleurs, le spectacle avait un côté comique qui laisse toujours de bons souvenirs. Il sentait à plein nez l'atmosphère d'une fête de fin d'année où on ne manquait pas de déployer toute son énergie comme un oiseau qui s'apprête à s'envoler en toute liberté.

Un spectacle du genre rappelle toujours à ceux et celles qui depuis quelques années ont quitté les bancs de l'école que, au fond, plus ça change plus c'est pareil. Les jeunes aiment "encore" s'amuser et rire. Et pour ce faire, avec la collaboration de leurs professeurs, ils organisent "encore" des fêtes de fin d'année et invitent leurs parents à se joindre à eux.

Les postes de la Présentation de Marie étaient effectivement ouvertes aux parents mercredi soir et chacun a pu apprécier le talent, peut-être caché, de sa fille qui s'en donnait à cœur joie.

"Voulez-vous danser grand-mère, voulez-vous valser grand-père. Tout comme au bon vieux temps, lorsque vous aviez 20 ans." C'est sur ces paroles et air connus qu'a pris fin le premier spectacle du genre à la Présentation de Marie. Le succès excompté nous fait dire, toutefois, que ce ne sera pas le dernier...



Un robot fort habile qui impressionne d'ailleurs grandement ces génies inventifs. Le public a, d'autre part, été très surpris par la facilité de se déplacer de la jeune fille qui jouait le "rôle" du robot.

(Photos C-Line Jobin)

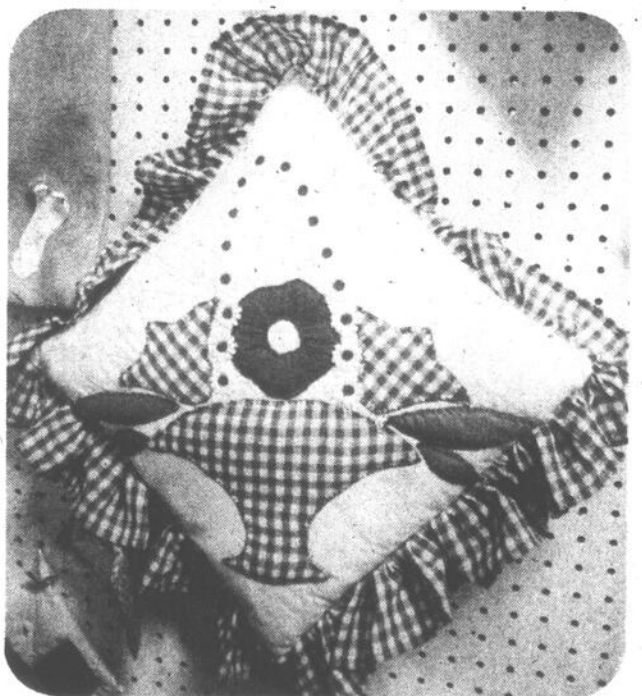


Des tricotés fort jolis qui ont fait l'envie de plusieurs visiteurs.



Le macramé et la vannerie s'entremêlaient dans un kiosque qui contenait de nombreuses pièces. L'idée de fabriquer des objets tressés avec des fibres en générale végétales est très originale.

Un tout petit coussin qui en dit long sur la qualité des courtépointes exposées.



Le Babill-Art

"Les Crasseux" en ville

GRANBY — Le public de Granby et de la région est invité à un spectacle assez unique dans les annales des collèges privés de la ville. En effet, pour la première fois de leur histoire, les étudiants de la Présentation de Marie, du Séminaire du Verbe Divin et du Mont Sacré-Coeur, dans une collaboration nouvelle, s'unissent pour offrir une oeuvre dramatique des plus saisissantes de l'auteur de la célèbre Sagouine: Antonine Maillet.

"Les Crasseux", cette oeuvre de grande classe sera présentée les 3 et 7 juin, à 20 heures, à l'Escale. On peut se procurer les billets aux Loisirs de Granby ou par le truchement des étudiants des collèges mentionnés plus haut ou encore à la porte. La mise en scène a été assurée par Richard Ducas, professeur de français au Mont Sacré-Coeur.

Les Fermières exposent

ROUGEMONT — Le cercle de Fermières, de Rougemont, exposeront plusieurs pièces artisanales aujourd'hui même, à compter de 19 heures, et ce, jusqu'à 22 heures, et demain de midi à 17 heures.

La famille "Favreau".

1. Pierre Favreau et Marie Benoit, mariés en France.
2. Jean Favreau et Jeanne Meunier, mariés à Boucherville, le 23/01/1702.
3. Antoine Favreau et M. Anne Christin, mariés à Boucherville, le 27/01/1749.
4. Toussaint Favreau et Apolline Séguin, mariés à Boucherville, le 03/02/1778.
5. Pierre Favreau et Desanges Gauthier, mariés à Boucherville, le 25/11/1811.
6. Pierre Favreau et Sophie St-Charles, mariés à Boucherville, le 11/10/1836.
7. Wilfrid Favreau et Aglaé Messier, mariés à St-Hyacinthe, le 12/01/1869.
8. Léopold Favreau et Victoria Côté, mariés à Roxton Pond, le 26/10/1897.
9. Henri Favreau et Yvonne Auclair, mariés à Roxton Falls, le 30/08/1922.
10. Léonard Favreau et Noella Ferland, mariés à Roxton Falls le 02/06/1945.

Nouvelle saison à la Galerie d'été

DUNHAM (JdB) — La galerie d'été de Dunham connaît une nouvelle saison d'activités, à compter du dimanche 11 juin. Elle ouvrira ses portes les vendredis, samedis et dimanches, jusqu'au 15 août, offrant au public de la région comme aux touristes de passage, un éventail d'oeuvres artistiques et artisanales: peintures, sculptures, dessins, batiks, jouets...

Des cours seront également à l'affiche, à l'intention des enfants et des adolescents, ainsi que des adultes débutants: modelage et initiation à la sculpture, par Mme Tiziana Tabblia Plomteux, le samedi de 10 heures à 11 heures, ceinture fléchée, par Alice et Hélène Pettigrew, le samedi après-midi peinture sur bois et tissu, par Tiziana Tabblia Plomteux, le vendredi matin email sur

cuivre, par Bibiane Brouillette, le samedi après-midi et conception, fabrication de jouets d'art par Tiziana et Michel Plomteux, également le samedi après-midi.

Chaque cours sera d'une durée de cinq vendredis ou samedis consécutifs, le coût en sera de \$15 par cours et par enfant, cependant un supplément sera exigé pour défrayer les coûts de matériel.

Les cours débuteront dans la semaine du 3 juillet, et les inscriptions peuvent être faites dès à présent, en s'adressant à la Galerie d'été au 295-2544, ou en se rendant sur place, route rurale 1 entre Dunham et Frelighsburg.

Un cours de dessin et de peinture, ainsi que des ateliers pour adultes déjà initiés à l'art est aussi prévu dans le courant des mois de juin et juillet.



Les premières au Québec

Isabelle et Marianne Fontaine, de Granby, se sont classées les premières au Festival de musique du Québec, la semaine dernière à Montréal, après être déjà sorties vainqueurs au niveau de la sélection régionale (Cantons de L'Est). C'est au piano qu'elles exercent ensemble leur talent. Cette victoire leur a mérité une bourse de \$1,000. Par ailleurs, elles représenteront le Québec avec d'autres talents de chez nous au concours Musique du Canada qui se déroulera parallèlement aux Jeux du Commonwealth à Edmonton, cet été. Isabelle et Marianne poursuivent leurs études musicales à l'école Vincent d'Indy, à Montréal, et se destinent à une carrière de concertistes duettistes.

INCROYABLE! MAIS VRAI

50

MOIS DE GARANTIE COMPLÈTE
SUR PIÈCES ET SERVICE
SUR LES

TÉLÉCOULEURS

TOSHIBA



Grand choix de
modèles en magasin

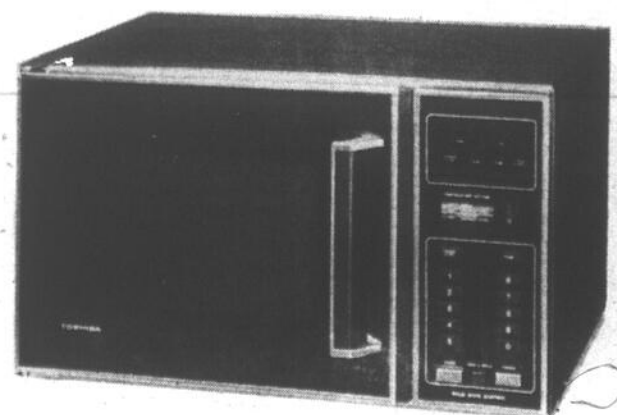
Ce brillant coffret sculpté à base orientable renferme un tube-image BLACKS-TRIPLE de 14 pouces avec ABC, AFT et cathode à chauffage rapide, ensemble de perfectionnements qui produisent le son et l'image en quelques secondes. Un connecteur d'antenne collective facilite le raccordement par obtention une vision par câble. Disponible en teinte ivoire, rouge et or.

TOSHIBA... PRIX SPECIAL HARVEY & RACINE

Cuisinez avec confiance
avec le four à micro-ondes

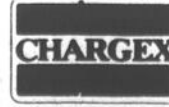
GARANTIE TOSHIBA

La fiabilité de nos appareils est confirmée par notre garantie. Garantie qui se veut très compéhensive dans les affaires. Nos fours à micro-ondes sont garantis inconditionnellement, pièces et main-d'oeuvre, chez Harvey & Racine



PENDANT 30 MOIS.

633, rue Dufferin
Granby
372-5896



Venez voir et vous direz;
"C'est mieux"

Harvey
& Racine
INC.

TOUT EST RÉDUIT À DES BAS PRIX ENCORE JAMAIS VUS

Les réactions aux derniers démêlés sur la taxe de vente

Claude Ryan toujours d'accord sur le principe mais...

STE-MARIE-DE-BEAUCE (PC) — Le chef libéral, M. Claude Ryan est d'accord sur les principes que défend le gouvernement du Québec dans le dossier de la taxe de vente, mais craint l'utilisation "tactique" que le Parti québécois, veut, selon lui, faire de cette affaire.

C'est en bref ce qu'a expliqué vendredi le chef du PLQ, M. Claude Ryan, à l'issue d'une réunion à huis-clos

qu'il tenait avec ses députés à Ste-Marie-de-Beauce, dans le comté de Beauce nord.

M. Ryan a indiqué que dans ses commentaires à l'Assemblée nationale, jeudi soir, le chef parlementaire du Parti libéral et député de Bonaventure, M. Gérard-D. Lévesque, avait bien résumé la position du parti dans le dossier de la taxe de vente.

Le chef libéral a rappelé que la compétence des pro-

vinces devait être respectée dans ce domaine, tel que le stipule la constitution canadienne. Mais l'attitude du gouvernement péquiste et du ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, l'inquiète.

M. Ryan s'est dit surpris de voir que les deux gouvernements avaient été deux ou trois semaines sans se parler, puis rompaient des négociations à peine entre-

prises.

"Je mets en doute le sérieux de cette démarche et de la volonté du gouvernement du Québec de négocier," a-t-il dit.

Il craint que le Parti québécois ne négocie pas de bonne foi "afin de prouver que le fédéralisme ne fonctionne pas."

Mais M. Ryan a critiqué le ministre libéral fédéral des Finances, M. Jean Chrétien,

qui avait lui-même rejeté le "plan Ryan" quelques jours plus tôt.

M. Ryan juge "impertinente" une déclaration de M. Chrétien selon laquelle tous ceux qui n'appuient pas le fédéral dans l'affaire "couchent avec les séparatistes."

Pour M. Ryan, la solution au conflit repose dans des négociations entre les deux parties. Les hypothèses n'ayant pas encore toutes été

explorées. M. Ryan a également critiqué un certain nombre de projets de loi que le gouvernement du Parti québécois a déposés à l'Assemblée nationale dans les derniers jours.

Il a indiqué l'intention des 25 députés Libéraux de se montrer très critiques à l'endroit des projets de loi en question, dans lesquels le PLQ voit l'intention du gouvernement Lévesque de ren-

forcer la mainmise de l'Etat et de l'Exécutif dans certains secteurs de la vie québécoise.

M. Ryan a notamment dénoncé le projet 44 concernant les élections de 1978 dans certaines municipalités du Québec ayant plus de 100,000 habitants.

Ce projet de loi vise entre autres à réglementer les élections qui doivent avoir lieu cette année à Montréal et à Longueuil.

M. Ryan a particulièrement dénoncé une clause qui donne jusqu'au 15 juillet 1978 aux municipalités pour délimiter les frontières des districts électoraux, sinon elles seront définies par une commission indépendante.

Il s'agit là "d'échéances précipitées" que M. Ryan ne juge pas "réalistes".

De plus, M. Ryan s'est étonné qu'en vertu du projet de loi 40, ce sera le Conseil des ministres qui détermi-

nera désormais le salaire des juges. Ceci subordonne le pouvoir judiciaire au pouvoir exécutif, selon le chef libéral.

Enfin, en dépit de toutes les rumeurs qui veulent le contraire M. Ryan affirme que ses relations sont au meilleur tant avec ses 25 députés en Chambre qu'avec M. Raymond Garneau, son adversaire malchanceux lors du congrès au leadership.

M. Ryan a nier certains passages publiés dans Le Devoir dont il est l'ancien directeur, et qui disent que "le nouveau chef n'est pas très heureux de la manière dont son aile parlementaire s'acquiesce de sa tâche et fait face au gouvernement Lévesque." Ou encore celui-ci: "Ce qui manque à l'Opposition, c'est une direction, une stratégie et une tactique cohérentes et harmonisées au Québec d'aujourd'hui."

Et à Ottawa...

OTTAWA (PC) — Les partis d'opposition ont reproché hier au ministre des Finances, M. Jean Chrétien, d'avoir manqué de flexibilité et d'originalité en formulant ses nouvelles propositions au Québec pour la taxe de vente.

Ils ont fait valoir en effet que l'une d'entre elles, soit celle prévoyant la conclusion d'une entente de perception d'impôt aux termes de laquelle Ottawa verserait \$225 millions au Québec, n'était qu'une reformulation de l'offre initiale du gouvernement fédéral et qu'elle est donc inacceptable.

L'autre formule, repoussée hier par le Québec et qui consiste en un abatement fiscal exercé en 1978, elle pourrait mener à la solution du conflit si le gouvernement y apportait quelques modifications de dire l'opposition parlementaire.

Le leader des conservateurs, M. Joe Clark, a affirmé qu'il s'agit là d'une avenue de solution qui permettrait de s'assurer que les Québécois ne seront pas victimes de cette querelle.

Il a proposé cependant d'y inclure le paiement d'un montant intermédiaire au Québec pour compenser les pertes encourues cette année. Le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, a soutenu que le Québec perdrait environ \$8 millions en intérêts avec cette formule d'abattement fiscal applicable en 1978.

M. Clark a laissé entendre que son parti pourrait présenter un sous-amendement en ce sens au projet de loi C-56 débattu actuellement aux Communes et qui prévoit le versement d'un chèque de \$85 aux contribuables québécois.

Les chefs de l'opposition a réaffirmé au cours d'une conférence de presse que son parti n'appuierait jamais une solution qui constituerait une ingérence dans une juridiction provinciale. Il a noté en outre qu'il existe un problème de bonne volonté des deux côtés de la barricade.

Devant les différentes critiques des conservateurs et des néo-démocrates, M. Chrétien a répliqué qu'il voulait stimuler l'économie à court terme et que le désavantage de la "formule Ryan" provient du fait que le \$100 de réduction d'impôt ne parviendra aux contribuables qu'au printemps prochain.

Il a également déclaré que si les conservateurs donnaient leur appui au projet de loi, il pourrait être adopté cette semaine si bien que le chèque de \$85 se retrouverait dans les poches des Québécois dans un mois.

Pas les séparatistes qui mément. Lorsque le critique conservateur en matière de relation fédérale-provinciale, Mlle Flora MacDonald, a demandé que soit retiré ce projet de loi afin de permettre la négociation d'une entente avec le Québec, M. Chrétien a retort: "Je dois dire au député que ce n'est pas le gouvernement séparatiste du Québec qui va mener les affaires économiques de ce pays".

Quant à lui, le député de Joliette, M. Roch La Salle, il a souligné que le fédéral s'obstine à rejeter le principe de la sélectivité dans la réduction de la taxe.

Joyal est d'accord

Interrogé sur les nouvelles offres du gouvernement, le député de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, s'est réjoui du fait que le ministre des Finances ait fait deux concessions importantes: en acceptant le principe de transfert fiscal et en acceptant de retirer, si le Québec avait dit oui à son offre, sa formule de remboursement direct aux contribuables du Québec.

Selon lui, la proposition d'abattement fiscal, qu'il avait d'ailleurs piloté avec le sénateur Maurice Lamontagne avant M. Claude Ryan, peut permettre la conclusion d'un accord si on procède à quelques ajustements mineurs, susceptibles de satisfaire le Québec.

Il rejette carrément par contre l'offre d'un accord de perception fiscale qui est une véritable intrusion dans la compétence du Québec à ses dires.

La guillotine bientôt

OTTAWA (PC) — Selon certaines sources proches du ministère des Finances, le gouvernement fédéral songerait sérieusement à imposer la guillotine pour mettre fin au débat sur la taxe de vente.

C'est ainsi, prétend-on, que le gouvernement pourrait présenter une motion en ce sens dès lundi. Elle pourrait être adoptée par la majorité libérale le lendemain même.

Le débat durerait alors une journée ou deux et ce serait la fin.

Après le vote en 2e lecture, les Communes étudieraient le projet de loi clause par clause.

La décision du gouvernement de recourir à la guillotine proviendrait des longs discours que prononceraient volontiers les députés de l'opposition pour retarder l'adoption du projet de loi.

Le gouvernement s'est déjà servi de la guillotine, avant Noël, dans un débat sur l'impôt. A la Chambre des Communes, vendredi, le député progressiste-conservateur Don Mazankowski s'est par ailleurs plaint qu'on tentait de faire passer pour de mauvais Canadiens les Albertains qui osaient se plaindre du "traitement injuste" que recevait leur province dans le budget du 10 avril.

Pour lui, le gouvernement libéral divise le pays par ses mesures discriminatoires à l'égard des Albertains.

L'Alberta ne profite pas de la réduction de la taxe de vente, car elle est la seule province canadienne à ne pas avoir de telle taxe.

M. Mazankowski a maintenu que le budget fédéral divisait le Canada en trois régions distinctes.

RÉ-OUVERTURE

Nouvel Orchestre

DISCO

Jeudi — Vendredi
Samedi — Dimanche

Hôtel Beaumont

Ange-Gardien — 293-4962

Woolco

SPECTRA-MODE

Le Tee-shirt classique
Modèle 100% coton pour dames. Choix de 6 jolis imprimés sur fond blanc. P.M.G.
2 pour \$5

Pour la détente
Débardeur 50% polyester et 50% coton pour dames. Encolure ronde. Fait au Canada. Blanc, bleu pâle, marine, brun et abricot. P.M.G.
2 pour \$5

Léger et frais
Maillots à manches courtes et encolure en U, en 100% coton. Variété de couleurs estivales. Dames. P.M.G.
2 pour \$6

Bustiers en spandex pour dames
90% coton et 10% spandex. Offerts en 2 modèles: à 2 bretelles et revers tout autour, ou modèle dénudant une épaule. Fait au Canada. Choix de couleurs unies ou à rayures. Unitaire.
2 pour \$6

Short pour dames
Short à taille élastique en double maille 100% polyester. Fait au Canada. Marine, bleu pâle, beige, rose, blanc. P.M.G.
2 pour \$5

Short en éponge pour dames
80% coton et 20% polyester. Taille et jambes élastiques. Fait au Canada. Marine, blanc, rouge, bleu et jaune. 10 à 18.
3⁸⁶

Ensemble de tennis
Robe sans manches à boutonnage devant, short taille élastique et ceinture. 100% polyester. Fait au Canada. Blanc. 10 à 20.
16⁸⁶ l'ensemble

Une idée toute fraîche
Maillots à bretelles réglées en tricot 100% polyester. Fait au Canada. Veste choux d'imprimés. Dames. P.M.G.
2 pour \$5

Pantalon d'été pour dames
Pantalon en double maille 100% polyester à taille élastique. Fait au Canada. Marine, bleu pâle, beige, blanc, rose. 10 à 20.
2 pour \$8

Jean pour jeunes filles
Modèle 100% coton sergé à zip devant, passants de ceinture et broderie sur poche arrière. 7 à 15.
9⁹³

Une mode soleil pensée pour vous... à petits prix du 5 au 10 juin!

Le ministre ajoute que le citoyen québécois s'est, cette année, montré coopératif et diligent dans la préparation de son rapport d'impôt.

Ces prix sont en vigueur pour une journée seulement ou jusqu'à épuisement du stock – Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

PLAZA

GRAND

Stanfield Encolure ronde, 75%
coton et 25% polyester. Poche de
poitrine. Choix de tentes. Tailles
P.M.G. TG

SPECIAL 2.44

LA VOIX DE L'EST — SAMEDI 3 JUIN 1978 — PAGE 9

Ultimatum aux Américains prenant effet dimanche midi

Nouvelle guerre de la morue?

Par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — Tous les navires de pêche américains devront avoir quitté les zones de pêche du Canada, à midi, dimanche.

C'est ce qu'a dit hier aux Communautés, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Don Jamieson en annonçant que le Canada avait décidé de suspendre l'application de l'accord des pêches avec les Etats-Unis.

Le ministre a expliqué qu'il a dû conclure que les Etats-Unis ne peuvent appliquer l'accord de pêche provisoire de 1978 "d'une manière qui préserve et protège les intérêts de nos pêcheurs".

Cependant M. Jamieson

s'est vivement défendu de vouloir provoquer une nouvelle guerre de la morue avec les Etats-Unis. Pour appuyer ses dires il a révélé que le Canada et son voisin du Sud poursuivront leurse permanentes.

Le Canada a fait parvenir une note diplomatique à l'ambassadeur américain à Ottawa, M. Thomas Enders, l'informant de sa décision. L'entente précise que le Canada n'entend pas à ce mo-

ment poursuivre l'application provisoire de l'accord, vu les difficultés de son application.

Tous les bateaux de pêche devront quitter les eaux canadiennes dimanche, exception faite des navires dont les opérations de pêches sont régies par la Convention pour la conservation du flétan du Pacifique de la mer de Bering, de 1953.

Interrogé aux Communautés par un député conservateur à

savoir si le Canada va augmenter sa surveillance de ses eaux de pêche, M. Jamieson a été prudent.

Oui, a-t-il dit il y aura une plus grande surveillance, surtout dans la région du banc de George, mais, a-t-il averti, nous ne voulons jeter de l'huile sur le feu ni provoquer d'incidents fâcheux.

Il a ajouté que le Canada se servira "du bon sens" pour faire respecter sa juridiction.

"Surtout nous ne voulons pas de confrontation", a-t-il répété, en tentant de minimiser la décision d'Ottawa. Le Canada ne s'est pas trouvé dans cette position vis-à-vis les Etats-Unis depuis les années 50 alors que James Sinclair était ministre des Pêches.

M. Jamieson a révélé que l'ambassadeur spécial du Canada pour cette question, M. Marcel Cadieux a été autorisé à reprendre les négocia-

tions et qu'il a été convenu de part et d'autre, que "la suspension de l'accord intermédiaire ne doit ni ne devrait nuire aux négociations".

Depuis la mi 1977, M. Cadieux et le négociateur américain, Floyd Cutler tentent de négocier un accord pour définir les frontières maritimes des zones de 200 milles des deux pays. Cette entente doit englober toutes les questions liées aux ressources, y compris la pêche.

Au mois de mars 1978, ils reconnaissaient qu'ils étaient incapables d'en arriver à une entente mais ils recommandaient l'application d'un accord de pêche provisoire pour 1978.

Cette entente contient des dispositions sur les consultations nécessaires pour la gestion de certains stocks d'intérêt commun et accorde aux pêcheurs canadiens de saumon un accès accru à la zone se trouvant entre trois et 12

milles de la côte de l'Etat de Washington.

C'est justement cette clause qui est au centre du litige qui a forcé le gouvernement canadien à suspendre l'entente.

Le 1er mai, à la suite d'un différend sur la conservation du banc Swiftsure, les Etats-Unis ont retiré aux Canadiens les privilèges additionnels de la pêche au saumon. Il est à noter, que la saison de la pêche au saumon bat son plein vers le 15 juin.

Sur la Côte Atlantique le problème concerne la pêche libre de la pétoncle et du pollock par les pêcheurs américains dans la région du golfe du Maine, sur le banc de Georges. Le Canada est d'avis que les prises américaines pour la morue et l'aiglefin ont atteint des niveaux excessifs.

Observateur canadien en Afrique

Par Jacques BOUCHARD

PARIS (PC) — Le Québec ne participera pas activement à la réunion des hauts fonctionnaires canadiens et français sur la situation africaine qui se déroulera à Paris du 5 au 7 juin mais il y déléguera un observateur comme par les années passées.

C'est ce qu'a fait savoir en fin d'après-midi vendredi, le porte-parole de la délégation générale du Québec à Paris à la suite d'une réunion d'information tenue par l'ambassade du Canada dans la ville lumière, dans la matinée.

Selon les propos d'un conseiller de l'ambassade canadienne, il ressortait en effet que le Québec pourrait être absent à cette conférence bien que le fédéral ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'un représentant du Québec assiste aux délibérations. Cette réunion d'information à l'ambassade canadienne avait pour but de dissiper les malentendus entourant cette rencontre annuelle, la neuvième du genre, et qui coïncide avec la réunion des cinq qui se tient aussi à Paris pour discuter de la situation sur le continent africain.

Le conseiller politique de l'ambassade, vendredi, a tenu à préciser que cette rencontre avait pour but essentiel "de faire le point sur la situation et l'évolution des programmes et de projets de coopération des deux pays en Afrique", et rien de plus.

Il a été amené à préciser que le Canada n'avait pas été invité à participer à cette rencontre de lundi et mardi entre les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et la République fédérale allemande, à la suite des événements survenus au Zaïre. Mais au cours des pourparlers entre les représentants du Canada et de la France, a-t-il convenu, les participants seront sûrement amenés à discuter de la situation politique en Afrique.

Dans un communiqué laconique remis à la presse par l'attaché de presse de l'ambassade canadienne, M. Yves Margraff, on précise: "Il s'agira de la neuvième réunion annuelle de consultation entre hauts fonctionnaires français et canadiens relativement à la politique et à la coopération des deux pays sur le continent africain".

D'un autre côté, le conseiller politique a précisé que le gouvernement fédéral n'aurait pas d'inconvénient à ce qu'un fonctionnaire du Québec assiste aux délibérations en ce qui concerne les échanges d'information sur le plan de la coopération, mais sans plus.

Le communiqué précisait aussi que "la tenue de cette réunion annuelle est prévue de longue date au moment où, dans la capitale française, le groupe des cinq se réunit pour discuter de la situation sur le continent africain. Le Canada ne participe pas à cette réunion".

Désormais, en assurance automobile, c'est l'indemnisation directe

Jusqu'ici, en cas d'accident automobile, vous pouviez demander à votre assureur le remboursement des dommages subis par votre voiture à condition cependant que vous ayez une assurance Collision.

Autrement, vous deviez supporter vous-même les frais de réparation ou présenter votre réclamation à l'autre automobiliste, selon que vous étiez responsable ou non de l'accident.

Depuis le 1^{er} mai 1978, c'est l'indemnisation directe.

La responsabilité de chaque automobiliste est maintenant établie en fonction d'un barème présentant 21 cas types.

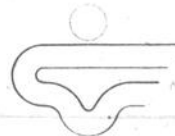
Si vous n'êtes pas responsable, vous êtes indemnisé sans délai par votre propre assureur.

Si, au contraire, vous êtes responsable de l'accident, c'est encore votre assureur qui vous indemnise pourvu que vous ayez eu la prudence de souscrire une assurance Collision.

L'indemnisation directe s'applique aux accidents survenant au Québec entre au moins deux véhicules dont les propriétaires sont connus. Elle facilite les relations entre assureurs et assurés, simplifie les formalités et, bien sûr, accélère les règlements.



Bureau d'assurance du Canada



groupement des assureurs automobiles



Y a-t-il eu machination diabolique

Bédard fait reviser le dossier Flamand

QUEBEC (PC) — A peine deux jours après l'acquiescement de M. Antonio Flamand de dix chefs d'accusation d'atteinte à la pudeur sur la personne d'adolescentes, le ministre de la Justice, M. Mar-André Bédard, a confié le mandat à un avocat de Québec, Me Pierre Gaudrault, de réviser en entier tout ce dossier.

Depuis plus de deux ans, l'ancien député de l'Union nationale et ex-candidat du PQ en 1973 et son avocat, Me Guy Bertrand, ont multiplié les démarches auprès du ministre de la Justice afin de protester contre les agissements de certaines personnes et d'y mettre un terme.

Me Bertrand est convaincu que son client a été victime "d'une machination diabolique" qui visait essentiellement à le chasser de la région de Rouyn-Noranda et à l'écarter à tout jamais de la vie publique.

M. Flamand a représenté le comté de Rouyn-Noranda à l'Assemblée nationale de 1966 à 1970 et il a occupé la fonction de conseiller municipal de Rouyn en 1972.

En plein procès où il avait intenté contre l'ancien chef créditiste Réal Caouette et le journaliste Jean-Pierre Bonneville pour diffamation, en février 1976, un enquêteur privé de Montréal, Gérard Rivard, ancien membre de la Sûreté du Québec, à la solde de M. Bonneville, tentait de recueillir des éléments de preuve devant inculper M. Flamand dans une présumée affaire de moeurs.

L'avocat de M. Bonneville, Me Normand Cliche, tenta sans succès d'amener le juge Jean Moisan de la Cour supérieure à élargir le mandat de la Cour pour examiner la conduite

de M. Flamand vis-à-vis des jeunes filles pensionnaires de la Maison Rouyn-Noranda que dirigeait alors M. Flamand.

Le juge Moisan expliqua clairement que le procès en cours portait sur des accusations d'atteinte à l'intégrité de M. Flamand et non sur les moeurs.

On cherchait à créer une diversion et transformer l'accusateur Flamand en accusé pour une affaire qui n'avait pas été prévue.

Le procès s'est finalement terminé à l'issue duquel MM. Caouette et Bonneville ont payé respectivement \$21,000 et \$18,000 pour avoir terni la réputation de l'ex-député.

M. Bédard avait refusé d'intervenir dans toute cette pénible affaire parce qu'il ne voulait pas se substituer à l'appareil judiciaire.

La police a donc terminé son enquête, le juge Denis Gobeil a présidé une pré-enquête à huis clos sans la présence du prévenu ou de son avocat et des plaintes ont été portées par la suite, le 31 mai 1977, contre Antonio Flamand.

Après un long procès où la défense a fait entendre près de 40 témoins, le juge Mark Dubé, de la Cour provinciale, a pris la cause en délibéré, en février et, le 31 mai dernier, acquittait M. Flamand sur tous les chefs d'accusation.

Immédiatement après le prononcé du jugement, Me Bertrand, plus convaincu que jamais de l'existence "d'un odieux coup monté" contre son client, réclamait une nouvelle fois la tenue d'une commission d'enquête pour faire toute la lumière là-dessus et identifier

finalement "les instigateurs de cette sordide affaire".

Maintenant que le Tribunal a rempli son mandat, le ministre de la Justice a la voie libre pour scruter les dessous de cette histoire et l'arrivée de Me Gaudrault dans le dossier pour en faire l'examen constitue une première étape vers l'institution de la commission d'enquête, si les récriminations de Me Bertrand sont fondées.

L'avocat de M. Flamand a déjà posé de nombreuses questions sur le rôle qu'ont pu jouer certaines personnes tant du côté de la police que du ministère public, et sur certaines irrégularités qui auraient entouré l'enquête sur la vie privée et la moralité de l'ex-candidat péquiste.

Electricité Tous paieront le même prix

SAINT-BASILE-LE-GRAND (PC) — Le 1er janvier 1979 ou vers cette date, les abonnés des 23 réseaux privés d'électricité existant au Québec paieront les mêmes taux pour leur électricité que les clients de l'Hydro-Québec. C'est ce qu'a annoncé, jeudi soir M. Jean-Pierre Charbonneau, lors d'une assemblée animée de citoyens à Saint-Basile-le-Grand.

"Personne ne doit payer plus cher qu'un autre l'électricité au Québec", avait affirmé en préambule le député péquiste de Verchères, avant d'ajouter que le différend opposant l'Hydro-Beloil à ses abonnés au sujet de la surtaxe de 15 pour cent imposée en janvier 77 ferait l'objet d'une réunion du conseil des ministres, le 14 juin.

Délégué par le ministre de l'Energie, M. Guy Joron, à cette réunion de citoyens au cours de laquelle il devait être décidé de payer ou non la fameuse surtaxe, M. Charbonneau a émis l'opinion que les abonnés de Saint-Basile-le-Grand, Saint-Marc, Saint-Hilaire, Saint-Jean-Baptiste et MacMasterville, qui dépendent du réseau privé de Beloil, devraient acquiescer, en attendant, leur compte d'électricité par le biais d'un protêt, qui permettrait aux citoyens concernés de récupérer légalement le 15 pour cent payés en plus.

Quant aux 40 personnes qui ont eu à payer l'Hydro-Beloil qui avaient vu leur courant coupé en début de semaine, ils ont dû acquiescer et leur compte et les frais de réalimentation variant entre \$67 et \$87.

Pour sa part, le maire de Saint-Basile-le-Grand, dont le conseil refuse de payer le compte de la Ville au réseau de Beloil, il a annoncé que ce serait vraisemblablement mercredi que la Régie de l'électricité et du gaz se prononcerait sur sa capacité de juridiction dans le différend.

Quant au député de Verchères, tout en réaffirmant qu'il était dans l'intention du gouvernement de légiférer sur le cas où les réseaux ne pourraient aligner leurs prix sur ceux de l'Hydro-Québec, les négociations seraient entreprises entre la société d'Etat et les réseaux pour leur acquisition par l'Hydro.

Il donnera une chance à Rod Gilbert

Shero était tanné de rendre des comptes de toutes ses décisions

Par AP et PC

Fred Shero, introduit officiellement comme directeur-gérant et pilote des Rangers de New York hier, a déclaré qu'il avait quitté les Flyers de Philadelphie parce qu'il n'avait pas le plein contrôle du club.

"Lorsque j'ai abandonné, j'ai indiqué clairement que j'avais perdu quelque chose au cours des trois dernières

années. Par ma faute ou par celle des joueurs, il n'y avait plus de contrôle.

"J'avais l'impression de pouvoir accomplir une meilleure besogne en étant directeur-gérant et pilote, car j'étais tanné de rendre compte de toutes mes décisions, ce qui ne sera plus le cas."

Au sujet de sa rencontre avec la direction des Flyers

mercredi dernier, Shero a révélé qu'on n'avait fait aucun effort pour le garder, "car on savait bien que ma décision était finale, mais il importait que nous nous laissions en amis, ce qui est arrivé".

Par ailleurs, Shero s'est dit prêt à donner une chance à Rod Gilbert si celui-ci voulait encore revenir au jeu à la suite de sa retraite forcée la

saison dernière. Celui-ci est prêt à tenter sa chance.

John Ferguson, directeur-gérant congédié, avait passé la journée de mercredi à rejoindre ses dépités en vue du repêchage de la LNH, puis il a appris qu'il était remercié de ses services.

En somme, Shero a hérité du poste qu'il convoitait depuis que l'ancien directeur

gérant des Rangers, Emile Francis, lui ait donné sa chance de demeurer dans le hockey.

Shero a signé un contrat de cinq ans avec les Rangers au salaire reporté de \$250,000 par année.

Le pilote Jean-Guy Talbot a aussi été remercié de ses services.

Flyers

La plupart des joueurs des Flyers n'ont pas été surpris de l'engagement de Shero, mais plusieurs ont été froids de le voir abandonner avec une autre saison à son contrat.

"Qu'en pensez-vous, a déclaré Don Saleski, un jour, il prétend qu'il ne veut plus être instructeur, puis il change soudainement d'idée."

"Freddie donnait l'impression d'un gars qui se dévouait complètement à la cause d'une organisation. Les gens vont commencer à se demander des questions, mais les joueurs se demanderont certainement ce qui s'est passé derrière la scène."

Plusieurs joueurs croient que Shero ne disait pas la vérité la semaine dernière quand il a déclaré qu'il ne voulait plus être instructeur. Ils croient aussi que Shero a suivi le script écrit par son gérant d'affaires Mark Stewart, mais ils sont déçus de constater qu'il l'ait suivi.

"Freddie a toujours parlé de la loyauté à l'endroit du club, si bien que je suis déçu de constater qu'il ne s'est pas présenté à nous en tant que club pour nous parler de ses projets", a dit Ores Kindrachuk.

"Je serais vraiment déçu de constater qu'il ne s'est pas présenté à nous en tant que club pour nous parler de ses projets", a dit Ores Kindrachuk.

Washington: Larry Bolonchuk, Gord Brooks, Bill Collins, Brian Kinsella, Mike Lampman, Jean Lemieux, Tony White.

core dans les séries éliminatoires, a ajouté Saleski, mais je suis porté à le croire, car de telles négociations prennent beaucoup de temps."

Enfin, le défenseur Joe Watson ne réalisait pas encore la décision de Shero.

"Les gens vont dire que Freddie nous a abandonnés, ce qui est malheureux, car il a tant fait pour le club et la ville."

Direction

La direction des Flyers, tout en admettant que Shero était un bon instructeur, ne pleurait pas son départ.

Le président Ed Snider était même heureux d'avoir obtenu un premier choix au repêchage, "ce qui nous permettra de choisir cinq joueurs parmi les 37 premiers candidats".

"En somme, c'est une rare opportunité de pouvoir mettre la main sur le 8e meilleur joueur disponible", a ajouté Snider qui a ajouté qu'il n'était pas question de porter des accusations de maraudage contre les Rangers.

Snider a révélé que les Flyers vont présenter une motion lors de l'assemblée des gouverneurs de la LNH la semaine prochaine dans le but d'améliorer les règlements contre le maraudage.

Selon Snider, le choix d'un nouveau pilote relèvera du directeur-gérant Keith Allen, qui, en plus de Shero, a aussi choisi Bob McCammon comme instructeur des Flyers du Maine, champions de la LAH à leur première saison.

Allen a déclaré que trois gars de l'organisation sont qualifiés pour le poste, soit McCammon et les adjoints de Shero, Terry Crisp et Pat Quinn.

Enfin, Allen prévoit certains changements au sein des Flyers.

Mais sans commentaire Finalement, Bowman reste à Montréal!

MONTREAL (PC) — Scotty Bowman a mis fin aux spéculations sur son avenir immédiat en signant hier un contrat de deux ans avec le Canadien de Montréal.

Cette entente met fin aux rumeurs voulant que Bowman se joigne à une autre équipe de la Ligue nationale, soit à titre d'instructeur ou de directeur général.

Les clauses du contrat n'ont pas été dévoilées et quand la nouvelle a été rendue publique, par un bref communiqué émanant du bureau des relations publiques du Canadien, Bowman avait déjà quitté le Forum.

Le vice-président de l'équipe, Jean Béliveau, s'est dit fort heureux que les négociations aient été fructueuses.

Bowman, qui est âgé de 44 ans, a mené cette année le Tricolore à une troisième conquête consécutive de la coupe Stanley. C'était la quatrième fois qu'il accédait au championnat depuis son retour dans l'organisation du Canadien le 10 juin 1971. Les quatre années précédentes, il les avaient consacrées à faire des Blues de St. Louis, pour qui il cumulait les fonctions d'instructeur et de directeur général, une équipe respectable. Admis dans le circuit en 1967, les Blues se sont qualifiés pour la finale de la coupe Stanley en 1967-68, 1968-69 et 1969-70. L'année suivante, ils prenaient la deuxième place au classement de la section ouest.

Malgré les rumeurs qui l'envoyaient tantôt à St. Louis, tantôt à New York, ou encore au Colorado ou à Vancouver, Bowman ne semblait pas vraiment intéressé à quitter Montréal. Au cours d'un récent séjour à New York, il se disait satisfait des dirigeants du Canadien.

"Je suis heureux où je suis", a-t-il dit. "C'est agréable de travailler avec ces gens-là et il est toujours plus facile de travailler avec du monde qu'on connaît."

Peu après, il annonçait qu'il comptait s'occuper lui-même des négociations plutôt que de passer par son agent, lequel lui avait obtenu dans le passé sept contrats d'un an chacun.

Victime d'une blessure à la tête dans les rangs juniors, Bowman a dû interrompre en 1952 une carrière de joueur qui semblait prometteuse. C'est ensuite qu'il est entré dans l'organisation du Canadien à titre d'instructeur. De 1954 à 1957 il a assumé la responsabilité des intérêts du Canadien dans les circuits amateurs, avant de devenir l'année suivante adjoint de Sam Pollock comme directeur et instructeur du Canadien Junior de Hull-Ottawa. Il a ensuite piloté les équipes junior A de Peterborough et Montréal et s'est arrêté brièvement à Omaha, dans la Ligue centrale, avant de passer aux Blues à l'issue de la saison 1965-66.

Agents libres dans la LNH

La chasse est ouverte!

MONTREAL (PC) — La chasse aux agents libres de la Ligue nationale de hockey est ouverte aujourd'hui alors qu'une centaine de joueurs se retrouvent dans les deux catégories de ce genre de joueurs, ceux qui peuvent être obtenus sans compensation et ceux pour lesquels leur nouvelle équipe devra fournir une compensation à l'ancien club.

Une centaine de joueurs tombent dans ces deux catégories et il semble bien que les Kings de Los Angeles seront ceux qui subiront les plus lourdes pertes.

En effet, les Kings pourraient perdre le gardien de but Rogatien Vachon, le défenseur Dave Hutchison et les joueurs d'avant Gary Sargent, Butch Goring et Tom Williams, qui tombent tous dans la catégorie des joueurs avec compensation, en plus des six joueurs congédiés hier.

Chez les Blak Hawks de Chicago, J.P. Bordeleau et Stan Mikita sont dans le même cas.

Le Tricolore, qui vient de remporter la coupe Stanley pour une troisième année de suite, a un trio d'agents libres dans cette catégorie, les avants Mike Polich et Gor-

don McTavish ainsi que le gardien de but Ed Walsh, tous trois des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse.

La majorité des agents libres tombe toutefois dans la catégorie sans compensation.

C'est ainsi que les North Stars du Minnesota ont sept joueurs dans ce groupe, dont Roland Eriksson, leur meilleur marqueur, et le gardien de but Gary Smith.

Parmi les autres agents libres, on trouve les gardiens de but Ed Giacomin, de Detroit; Cesare Maniago, de Vancouver; et Eddie Johnston, de Chicago, ainsi que l'ailier gauche Jonny Bucyk et le défenseur Dennis O'Brien, tous deux de Boston; le défenseur Terry Harper, de Detroit; le centre Red Berenson, de St. Louis ainsi que Gene Carr et Derek Sanderson, de Pittsburgh.

Avec compensation

Atlanta: Ray Comeau, Earl Anderson, Doug Haward. Buffalo: Gerry Desjardins, Morris Titanic. Chicago: J. P. Bordeleau, Stan Mikita. Cleveland: Chuck Arnason, Garry Edwards, Paul Tardini.

Colorado: Don Cairns, Gary Croteau, Denis Dupéré, Dave Hudson, Jim McElmury, Randy Rota. Detroit: Buster Harvey.

Los Angeles: Butch Goring, Dave Hutchison, Pete Laframboise, Jim Moxey, Gary Sargent, Steve Short, Tom Williams, Rogatien Vachon. Minnesota: Tom Reid, Lou Nanne.

Montréal: Gordon McTavish, Mike Polich, Ed Walsh.

New York Islanders: Jude Drouin.

New York Rangers: Greg Holst, Eddie Johnston. Pittsburgh: Mario Faubert.

Toronto: Scott Garland, Gord McRae, Stan Weir.

Vancouver: Clarence Alexander.

Washington: Ace Bailey.

Sans compensation

Atlanta: Mike Belhumeur, Cam Botting, Bobby Lalone, Pierre Roy.

Boston: Rick Adduono, John Bucyk, Gordie Clarke, Steve Langdon, Dennis O'Brien, Sean Shanahan, Barry Smith.

Buffalo: Larry Carriere, Paul McIntosh.

Chicago: Ed Johnston, Duane Wylie.

Cleveland: Jim McCabe, Dave Syvret.

Colorado: Bryan Lefley, Terry McDonald.

Detroit: Steve Durbano, Ed Giacomin, Terry Harper, Don Martineau, Brian McCutcheon, Terry Richardson.

Los Angeles: Bart Crasley, Dwight Bialowas, Roland Eriksson, Bill Hughes, Richard Nantais, Dean Tala-

A la balle-molle

Industrielle Laurentide

Le Royaume des Quilès, qui détenait la première place de ce circuit depuis le début de la saison, a perdu cette place jeudi soir suite à un revers de 8 à 5 devant la Buvette. Léo Laperle a été le lanceur gagnant tandis que l'artilleur Langevin subissait la défaite. Banachowski et Laperle ont été les meilleurs des vainqueurs. Du côté des perdants, Galipeau et Lévesque brillèrent.

Woolco a une fois de plus subi la défaite lorsque les Maisons de l'Estrée décrochèrent la victoire 7 à 2. Denis Casavant a eu le meilleur sur Marcel Lachapelle au monticule. Constant Roy et Gétan Quellette ont très bien fait à l'attaque pour les gagnants, alors que Jacques Lacha-

pelle faisaient de même pour les vaincus.

2 devant Granby Muffer, lorsque St-Laurent a décroché la victoire au monticule. La défaite est allée à la fiche de Smith. Lavoie et Foisy ont brillé à l'attaque pour les vainqueurs. Chez les perdants, Smith et Archambault ont aussi bien fait.

Inter-Cités Laurentide

Plus tôt cette semaine, ce circuit présentait quatre rencontres. D'abord, le Marché Ducharme prenait la mesure de Milton au compte de 8 à 4. Claude Lussier a eu le meilleur sur Luc Ménard au monticule. Pour les vainqueurs, Raymond Loignon et Yvan Couture ont bien fait avec respectivement quatre et trois coups sûrs. Du côté des perdants, Denis Ménard et Jacques Bernier en réussaient deux.

Par la suite, St-Paul battait le Domaine Rustic par le pointage de 8 à 6. Pierre Mailoux décrochait le gain et la défaite allait à Jacques Harnois. Albert Choquette récoltait trois hits et Mario Fortier deux pour les gagnants. Pour les perdants, André Delorme frappait deux fois en lieu sûr.

Finalement, Rougemont remportait les honneurs des deux parties du programme double l'opposant à St-Césaire. Dans la première partie, Rougemont triomphait 8 à 6 alors que la victoire allait à Réal Bernier. Alain Beaudry subissait le revers. Jocelyn Côté, Bertrand Allard et Alain Beaudry ont tous cogné un circuit pour les perdants. Cette partie a nécessité pas moins de huit manches.

Dans la deuxième rencontre, Rougemont a eu un peu moins de difficulté à l'emporter puisque le résultat final indique 10 à 2. C'est Robert Gaboury qui a enregistré la victoire à son palmarès. Jocelyn Allard récoltait la défaite.

Bons Copains Labatt

Hier soir, dans ce circuit, l'Esmond l'a facilement emporté par le pointage de 11 à 4. Paul Forand a eu le meilleur au monticule sur Doris Jolin. Réjean Bolduc et Mac Holbs, pour les vainqueurs, ainsi que Denis Choinière et René Ostiguy, pour les perdants, ont été les meilleurs de la rencontre.

Faites-le dès aujourd'hui... c'est dans votre intérêt!

**Isolez votre maison et le gouvernement
du Québec vous remboursera
25% du coût de la main-d'oeuvre et
de l'achat des matériaux [maximum \$500.]**

Profitez du beau temps pour vous préparer un automne tranquille. Effectuez vos travaux d'isolation calmement... et vous éviterez la cohue de l'automne. En participant dès maintenant au programme québécois d'isolation des maisons, vous pourrez économiser sur vos factures de chauffage dès l'hiver prochain. En moyenne, pour une maison type, cela représente une économie de 20 à 30%.

Faites d'une pierre deux coups!

Une subvention non imposable de 25% Elle couvre l'achat des matériaux et l'installation par un entrepreneur et s'applique à des montants allant de \$750 (minimum) à \$2 000 (maximum).

Un prêt-isolation

Si vous avez besoin d'un emprunt pour financer les travaux que vous décidez d'effectuer, le Gouvernement du Québec a négocié pour vous un taux d'intérêt préférentiel auprès des banques et Caisses populaires participantes.

Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier de cette offre, il faut que votre maison soit une maison unifamiliale détachée, jumelée ou en rangée, construite avant 1946 et que cette maison soit votre résidence principale.

Pour en savoir plus long sur le programme québécois d'isolation des maisons, remplissez et retournez le coupon ci-joint ou téléphonez, sans frais, au 873-7121 à Montréal, ou au 1-800-361-5600 pour les gens de l'extérieur de Montréal.

Adressez ce coupon à:

Bureau des économies d'énergie
Programme d'isolation des maisons
Case postale 91
Succursale Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1B2

Veillez me faire parvenir sans obligation de ma part, votre dossier complet de renseignements ainsi qu'une formule de demande de subvention.

Nom

Prière d'écrire en lettres moules.

Adresse

Ville

Code postal

**L'isolation des maisons,
un programme pour ceux
qui surveillent leurs intérêts**



Gouvernement du Québec
Bureau des économies d'énergie
Programme d'isolation des maisons

VOICI
ESTRIE TOYOTA
INC.
C.P. 106, RUE PRINCIPALE, GRANBY
(514) 378-8404
votre concessionnaire à Granby

HINO
CAMIONS DIESELS

**CONÇU POUR VAINCRE LES
COUTS CROISSANTS D'ESSENCE
ET D'ENTRETIEN.**

AU SUJET DES ECONOMIES D'ESSENCE, HINO possède une liste qui augmente constamment de propriétaires canadiens de camions Hino (vous pouvez obtenir les noms et adresses sur demande) qui nous disent que les camions diesels Hino fonctionnent à la moitié du coût des modèles à essence du même type. C'est bien cela, la moitié. Les camions diesels Hino surpassent même plusieurs autres camions diesels parce que nous fabriquons nous-mêmes les moteurs comme nous le faisons pour toutes les autres pièces principales de nos camions.

AU SUJET DES ECONOMIES D'ENTRETIEN, HINO a une histoire formidabile d'un moteur qui peut être complètement remplacé et les chemises du cylindre remplacées à une fraction du coût que cela coûte pour les autres camions. En plus, Hino vous donne une garantie qui protège vraiment votre placement et des économies traditionnelles du diesel sur un camion complètement conçu pour opérer à un coût moindre.

Assemblé et distribué au Canada par
HIMAC MOTORS LTD.

Siege social:
51 Leeder Avenue
PO Box 1040
Coquitlam, B.C. V3J 6Z4

Region du centre et
Depot de pieces:
5435 Maingate Drive
Mississauga, Ont. L4W 1G6

Region de l'est:
4790 Côte Vertu
St Laurent, Que.
H4S 1J9

Des coûts réduites - n'est-ce pas tout ce dont ils s'agit?

Compétition à Montréal

Six nageurs cowansvillois se mettent en évidence!

COWANSVILLE - Six nageurs de l'équipe de natation de Cowansville se sont rendus à la piscine olympique de Montréal dernièrement pour y participer à une rencontre internationale de natation. A cette compétition participaient la plupart des équipes de la province ainsi que des équipes des Etats-Unis et de l'Ontario. Cowansville était représenté par Cynthia Pincott, Monique Raymond, Claire Francis, Paul Bourassa, Claude Gaumont et

Benoît Hamel. Avec ces quelques nageurs, Cowansville a réussi à se classer parmi les dix meilleures équipes de la province.

Il faut noter particulièrement les très bonnes performances de Elaine Francis et Cynthia Pincott. Chez les 13-14 ans, Elaine Francis s'est classée première au 100 mètres quatre-nages et troisième au 200 mètres dos. Lors de l'épreuve du 200 mètres quatre-nages, Elaine a de plus réalisé un temps lui

permettant de participer au Championnat Canadien cet été.

Pour sa part Cynthia Pincott, évoluant chez les seniors, s'est classée deuxième au 200 mètres papillon et troisième au 400 mètres libre et au 400 mètres quatre-nages. Dans ces trois épreu-

ves, Cynthia compétitionnait contre Wendy Quirk, une des meilleures nageuses au pays à l'heure actuelle; Cynthia a réalisé de très bonnes performances, lui permettant de se rapprocher à quelques secondes seulement de Wendy Quirk, ce qui inaugure très bien la saison estivale.

BASEBALL EN 2 LIGNES

LIGUE NATIONAL

Atlanta: 001 000 000 00-1 7-1
Chicago: 010 000 000 01-2 8-0
Hanna, Easterly (1-3) 10 Campbell 11 et Pocoroba; Roberts, Suter 8 Moore (3-1) 11 et Rader. Cir—Atl-Galbreath (1).

Slalom de l'ACG

GRANBY — Le troisième slalom de l'Auto Club de Granby sera présenté dimanche le 4 juin.

Les inscriptions peuvent être données au local de l'ACG ou encore aux Galeries de Granby, lieu de l'arrivée de la parade dimanche. Le départ sera donné au local de l'Auto Club à midi. Les inscriptions pourront être données dès 10 heures le matin.

Le premier départ se fera à

une heure précise. Les coûts de l'inscription sont de \$2 pour les membres et de \$4 pour les non-membres.

Sixième saison de soccer

GRANBY — Le beau temps est arrivé et le soccer, qui a gagné plusieurs adeptes, débute une sixième saison qui promet beaucoup d'action de la part du comité au sein des loisirs de Granby Inc.

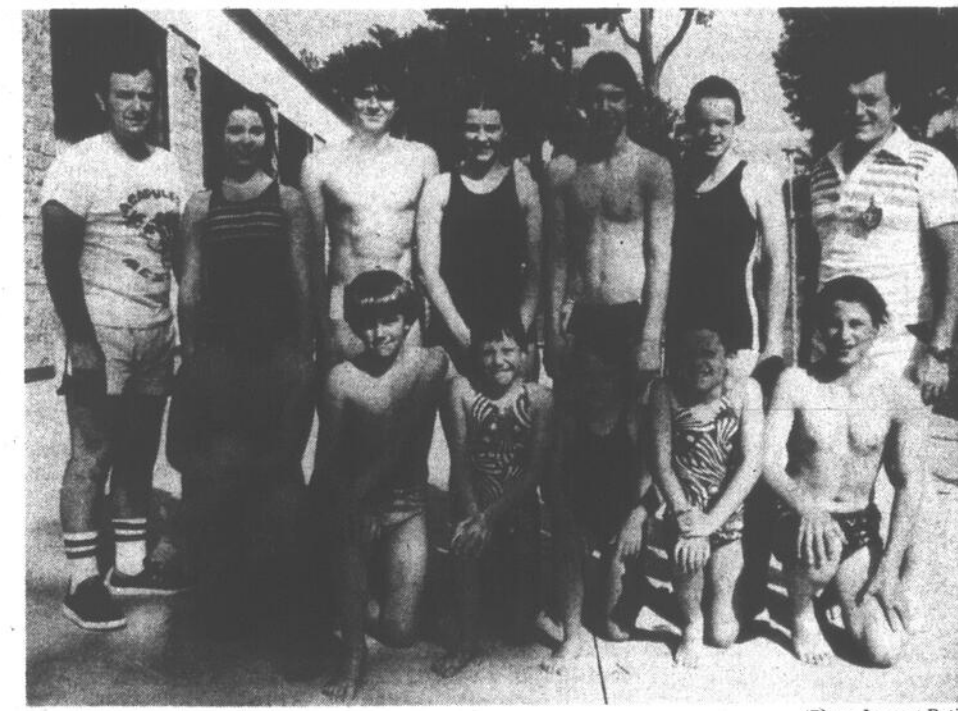
Pas moins de 388 jeunes se sont inscrits pour faire partie de la grande famille du soccer à Granby, présidée cette année par Gilles Ménard.

Le coursethron reviendra cette année encore mais un peu plus tard dans la saison, et les montants obtenus serviront aussi à quelques activités pour le soccer mineur.



(Photo Jeannot Petit)

La ligue féminine de balle-molle Molson de Waterloo inaugurerait officiellement sa saison cette semaine. Quatre formations font partie des cadres du circuit Sur la vignette on reconnaît: Roger Deslandes, représentant du Bar Intellect; Cécile Lussier, du Marché Métro; Claudette Brodeur, présidente de la ligue; Paul-André Roy, maire de Waterloo; Daniel Pelletier, représentant du commanditaire; Micheline Lussier, des Chevaliers de Colomb et Léopold Guay, de l'hôtel Warden.



(Photo Jeannot Petit)

La piscine intérieure Miner Présentait, cette semaine, une rencontre régionale de classe C pour Richelieu-Yamaska. Plusieurs membres de l'équipe granbyenne de natation, le club Nataskouach, ont fait belle figure lors de cette rencontre. Sur la vignette, on aperçoit Sylvain Barré, membre de l'équipe; Louis Dérégon, premier au 50 mètres papillon chez les 9-10 ans, Julie Chaussé, quatrième au 50 mètres libre chez les 9-10 ans, Joanne Lacerte, qui a réussi son standard B; Annie Chassé, troisième au 50 mètres brasse et Marc Hébert, quatrième au 50 mètres libre. Sur la deuxième rangée on reconnaît Luc Dérégon, gérant de l'équipe de compétition du club, Louise Ostroki, membre de l'équipe, Bruno Campbell, premier au 100 mètres brasse senior et deuxième au 100 mètres papillon senior, Natalie Dubé membre de club, Marc Dérégon, premier au 100 mètres dos senior, troisième au 100 mètres brasse senior et premier au 100 mètres papillon chez les 13-14 ans, Cynthia Sorenson, troisième au 100 mètres dos chez les 13-14 ans et Constant Tétrault, conseiller technique de l'équipe.

19 PORTRAITS EN COULEURS

POUR UN DEPOT DE 95¢



\$10⁹⁵ PRIX TOTAL

ENSEMBLE COMPLET \$10.95
MOINS LE DEPOT .95
MONTANT A REMETTRE \$10.00
(avec votre approbation)

cette offre est limitée aux commandes pour l'ensemble complet seulement — votre dépôt vous sera remboursé si vous n'êtes pas satisfait — une offre par sujet; 95¢ pour chaque autre sujet photographié — choisissez parmi notre collection d'arrière-plans: chambre d'enfant, scène d'automne ou de printemps, ou bien, notre arrière-plan traditionnel — pas de limite d'âge — rendez-vous non nécessaire.

Kmart
GALERIES DE GRANBY

Mardi, Mercredi 9.00-6H
Jeudi - Vendredi 9.00 - 8H Samedi 9.00 - 4.30H.

9% d'intérêt Les obligations d'épargne du Québec



Moi, j'en achète, c'est sûr!

Cette année, moi je compte bien en acheter. Y a pas de meilleur placement.



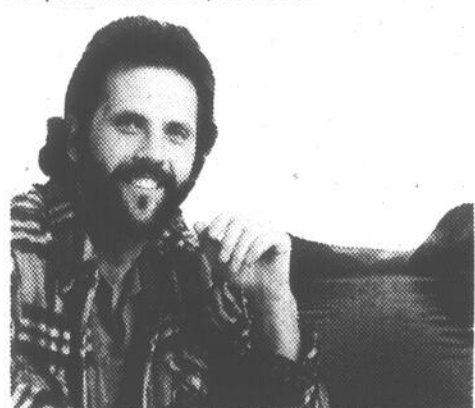
Moi, j'en achète, c'est sûr!

Un investissement qui rapporte 9% d'intérêt par année, payable par chèque, ça vaut la peine d'en profiter.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

On peut les trouver dans toutes les caisses populaires, banques, fiducies ou chez un courtier, bref partout au Québec.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

C'est facile et tout le monde pourra en profiter. La limite par acheteur est de \$10 000.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

Et en plus maintenant on peut toucher un intérêt composé. Raison de plus d'attendre l'échéance pour encaisser ses obligations.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

On me laisse le choix de les acheter en coupures de \$100, \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000 avec l'intérêt composé ou en coupures de \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000 avec intérêt annuel.



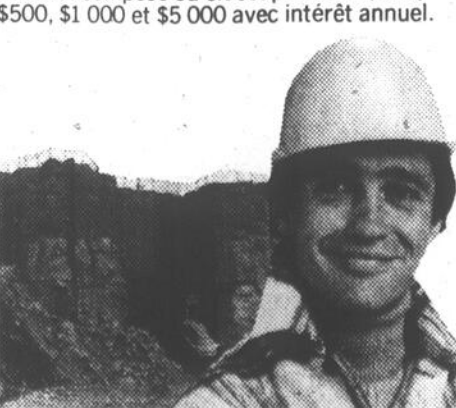
Moi, j'en achète, c'est sûr!

Acheter des obligations d'épargne du Québec, c'est faire travailler ses économies tout en participant au devenir du Québec.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

Du 1^{er} juin 1978 au 1^{er} juin 1988, ça va sûrement faire une belle somme. Moi, je compte bien au moins doubler mon investissement.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

Et, le plus tôt possible: elles sont en vente jusqu'au 9 juin seulement.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

C'est toujours rassurant de savoir qu'on peut encaisser ses obligations en tout temps.

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

Les statistiques du soccer mineur à Granby

GRANBY. — Voici les statistiques de la ligue de soccer mineur en toutes hors-concours, en date du 25 mai, pour les atomes, moustiques, peewees, bantams et midgets, de même que pour la ligue féminine.

ATOMES			
Division nord			
	PJ	G	P
Mouches	3	2	1
Maringouins	3	2	1
Bibites	3	2	1
Abeilles	3	0	3
Division sud			
	PJ	G	P
Fourmis	3	2	0
Coccinelles	3	2	0
Bourbons	3	1	2
Guêpes	3	0	3

Daniel Couture
Carl Beaudoin
Guy Patenaude
Martin Saurette
Martin Croteau
Eric Devan
Martin Ladouceux
Jn-François Robitaille
François Nadeau
Frédéric Poisson

Equipe	Points
Maringouins	8
Bourdons	6
Fourmis	5
Mouches	4
Abeilles	4
Bibites	3
Coccinelles	3
Huêpes	3
Fourmis	3
Bibites	2

Benoit Galineau
Stéphane Fortin
Sylvain Lapierre
Sylvain Côté
Luc St-Jean
Stéphane St-Germain
Christian St-Germain
Delbert Ray
Jn-François Tarte
Stéphane Martel

PEE-WEES									
Classement									
PJ	G	P	N	BP	BC	PTS			
Lions	5	3	2	0	7	6			
Cougars	5	2	1	2	8	3			
Lynx	5	2	1	2	4	3			
Panthers	5	2	1	2	2	6			
Tigres	5	1	3	1	4	5			
Léopards	5	1	3	1	3	5			

Renald Croteau
Stéphane Gagnon
Pierre Imbeault
Eric Choinière
Steve Bédard
Darren Ray
Eric Parent
Martin Rousseau
Stéphane Fortin
Denis Blanchard

BANTAMS-MIDGETS									
Classement									
PJ	G	P	N	BP	BC	PTS			
Lions	3	3	0	0	6	3			
Tigres	3	2	1	0	2	1			
Panthers	3	0	2	1	2	4			
Cougars	3	0	2	1	1	3			

André Levasseur
Marco Vincelette
Jacques St-Jean
Jocelyn Ménard
Daniel Fortin
Baby Scott
Daniel Veillette
Pierre Gauthier
Marco Demuri

LIGUE FÉMININE									
Classement									
PJ	G	P	N	BP	BC	PTS			
Tigresses	2	2	0	0	4	2			
Lionnes	2	1	1	0	3	3			
Louves	2	0	2	0	2	4			

Suzanne Gagné
Chantal Dion
Josée Archambault
Nancy Avery
Christiane Fontaine

COMPTES									
Equipe									
PJ	G	P	N	BP	BC	PTS			
Lions	3	2	0	1	11	3			
Cougars	3	2	0	1	5	1			
Lynx	3	1	2	0	7	14			
Pumas	3	0	3	0	5	10			

Renald Croteau
Stéphane Gagnon
Pierre Imbeault
Eric Choinière
Steve Bédard
Darren Ray
Eric Parent
Martin Rousseau
Stéphane Fortin
Denis Blanchard

COMPTES									
Equipe									
PJ	G	P	N	BP	BC	PTS			
Lions	3	2	0	1	11	3			
Cougars	3	2	0	1	5	1			
Lynx	3	1	2	0	7	14			
Pumas	3	0	3	0	5	10			

Renald Croteau
Stéphane Gagnon
Pierre Imbeault
Eric Choinière
Steve Bédard
Darren Ray
Eric Parent
Martin Rousseau
Stéphane Fortin
Denis Blanchard

COMPTES									
Equipe									
PJ	G	P	N	BP	BC	PTS			
Lions	3	2	0	1	11	3			
Cougars	3	2	0	1	5	1			
Lynx	3	1	2	0	7	14			
Pumas	3	0	3	0	5	10			

Renald Croteau
Stéphane Gagnon
Pierre Imbeault
Eric Choinière
Steve Bédard
Darren Ray
Eric Parent
Martin Rousseau
Stéphane Fortin
Denis Blanchard

COMPTES									
Equipe									
PJ	G	P	N	BP	BC	PTS			
Lions	3	2	0	1	11	3			
Cougars	3	2	0	1	5	1			
Lynx	3	1	2	0	7	14			
Pumas	3	0	3	0	5	10			

Renald Croteau
Stéphane Gagnon
Pierre Imbeault
Eric Choinière
Steve Bédard
Darren Ray
Eric Parent
Martin Rousseau
Stéphane Fortin
Denis Blanchard

COMPTES									
Equipe									
PJ	G	P	N	BP	BC	PTS			
Lions	3	2	0	1	11	3			
Cougars	3	2	0	1	5	1			
Lynx	3	1	2	0	7	14			
Pumas	3	0	3	0	5	10			

BALLE-MOLLE

ADAMSVILLE MOLSON

Hommes				
G	P	Moy.	Diff.	
P. Leclerc	2	0	1.000	1/2
C. Drive-in	1	0	1.000	1/2
Rodon	1	0	1.000	1/2
F.B.I.	1	0	1.000	1/2
Lo-Bar R.	1	1	.500	1
M. Duches.	0	1	.000	1 1/2
J.G. Ouel.	0	2	.000	2
EFDE	0	2	.000	2

Femmes

G	P	Moy.	Diff.	
P. Leclerc	1	1	.500	—
M. aux Puc.	1	1	.500	—
H. Adams.	1	1	.500	—
M. East-Far.	1	1	.500	—

DÉPRESSION

G	P	Moy.	Diff.	
Coulombe	2	1	.667	—
Bernard	2	1	.667	—
Lussier Mar.	1	2	.333	1
Laval	1	2	.333	1

LUNDI

Laval vs Bernard	
Coulombe vs Lussier	

LICI SENIOR

G	P	Moy.	Diff.	
Jean-Guy	6	3	.667	—
Pelchat	5	4	.556	1
Robert	5	5	.500	1 1/2
Bel-Air	3	7	.300	3 1/2

LUNDI

Jean-Guy vs Robert	
Bel-Air vs Pelchat	

INDUSTRIELLE LAURENTIDE

G	P	Moy.	Diff.	
Buvette	7	2	.778	—
Granby Mu.	7	2	.778	—
R. des Qui.	6	2	.750	1/2
R. Ménard	5	2	.714	1
Woolco	3	6	.333	4
Bel Ca.	1	5	.167	4 1/2
Saurette	2	6	.250	4 1/2
Mais l'Es.	1	7	.125	5 1/2

MARDI

Saurette vs Woolco (7h)	
Buvette vs Bell (9h)	

BRADOR

G	P	Moy.	Diff.	
Motel du Lac	9	2	.818	—
Bolo-Bar	7	4	.636	2
LICI	6	4	.600	2 1/2
Denis R.	4	5	.444	4
FPOE	0	11	.000	9

VENDREDI

FPOE vs LICI 7h	
Bolo-Bar vs M. du Lac 9h	
C. Rustique vs D. Richard (Programme double)	

INDUSTRIELLE MOLSON

G	P	Moy.	Diff.	
Gagnon	4	1	1.000	—
Brassin	3	1	.750	1
Velan	1	3	.250	3
Cabana	0	4	.000	4

BONS COPAINS

Division commerciale				
G	P	Moy.	Diff.	
Gervais	7	2	.778	—
G. Bazar	7	2	.778	—
Leroy S.	3	7	.300	4 1/2
Sal Expo	0	9	.000	7

Division Industrielle				
G	P	Moy.	Diff.	
Peeters	7	2	.778	—
Pioneer	5	4	.556	2
Paragon	5	4	.556	2
Esmond	3	7	.300	4 1/2

VENDREDI

Esmond 11 Leroy 4	
Peeters vs Grand Bazar	
Paragon vs Pioneer	
Salaison vs Gervais	

LUNDI

Peeters vs Salaison (6h30)	
----------------------------	--

MARIUS GODIN

G	P	Moy.	Diff.	
Bachand	6	2	.750	—
Bravo	5	3	.625	1
Charland	4	4	.500	2
St-Césaire	1	7	.125	5

LUNDI



L'ambassade américaine de Moscou.

À l'intérieur de l'ambassade américaine

Découverte de matériel d'espionnage à Moscou

WASHINGTON (AP) — Les autorités américaines ont découvert un singulier matériel électronique servant à l'espionnage dans un conduit secret de l'ambassade de Moscou et ils s'interrogent maintenant sur l'ampleur des fuites.

Les spécialistes américains ont constaté que le système était relié à un système d'écoute ultra-perfectionné par un câble passant par le conduit ainsi que par un tunnel qui aboutissait dans une

pièce d'un bâtiment proche. Dans ce local, un agent soviétique a été découvert devant un banc de matériel électronique de captage d'information. L'homme s'est enfui au moment où il a été surpris.

Le tunnel a été découvert à la fin de la semaine dernière. La nature exacte de l'équipement n'a pas été déterminée mais apparemment l'installation dépassait le simple système d'écoute des conversations.

"Nous essayons encore de déchiffrer ce mystère, a déclaré une personnalité américaine. Nous effectuons une évaluation technique du problème actuellement mais il faudra un certain temps pour déterminer avec précision comment cela fonctionne".

Le conduit est adjacent à l'aile sud de l'ambassade qui abrite les fonctionnaires de second rang et n'est pas considérée comme un secteur de haute sécurité. Ce-

pendant, d'après les diplomates américains, il n'est pas exclu que l'installation pouvait permettre l'enregistrement des activités dans la partie centrale de l'ambassade où se trouvent les bureaux de l'ambassadeur Malcolm Toon ainsi que les sections politique et militaire. Antenne Depuis la découverte de l'installation, les autorités américaines ont renforcé les mesures de sécurité. Une antenne étrangère sur le toit de l'ambassade aurait facilement pu passer inaperçue car les Américains ont eux-mêmes des câbles et antennes sur l'édifice.

Un jeu du chat et de la souris s'est déroulé dans le tunnel. Les Américains retirant une brique du mur le soir pour la retrouver remise à sa place le lendemain matin.

La présence de cette installation a été découverte au cours d'une vérification de routine derrière les radiateurs dans l'un des appartements de l'aile sud de l'ambassade. Des agents ont en effet découvert des fils qui apparemment n'avaient pas lieu d'être là. Le fil passait pas un conduit remontant jusqu'au sommet du bâtiment où se trouvait une antenne. Le fil descendait ensuite jusqu'à un tunnel passant sous une pièce où les employés soviétiques travaillant au nettoyage de l'ambassade changent de vêtements.

Les autorités américaines ignoraient l'existence de ce conduit dans ce bâtiment qu'elles occupent depuis 1952. Les appareils étaient régulièrement entretenus par les Soviétiques, ce qui signifie qu'ils pénétraient régulièrement dans l'am-

bassade en empruntant le tunnel et le conduit. Une garde a été installée à l'entrée du tunnel pour empêcher les Soviétiques de venir retirer leur matériel. Appareils Selon les milieux diplomatiques à Moscou, l'appareillage électronique était situé dans la partie supérieure de l'ambassade, qui n'avait pas été endommagée par l'incendie. Il avait sans doute été mis en place dès les années 1950.

Le matériel n'aurait sans doute jamais été découvert si une équipe spéciale n'avait pas été envoyée à Moscou pour réparer les dégâts causés par un incendie le 26 août 1977 à l'ambassade. "Ils avaient proposé alors de procéder à un examen complet des installations de l'ambassade et nous sommes contents qu'ils l'aient fait", a déclaré un diplomate.

Cette découverte permet également de se poser des questions sur ce que les pompiers soviétiques ont fait lorsqu'ils ont pénétré dans les secteurs de haute sécurité de l'ambassade pour combattre l'incendie. A Washington, on ne croit guère à l'existence d'un lien entre l'incendie et le matériel d'espionnage. Par contre l'installation ne serait pas étrangère au bombardement de l'ambassade par des micro-ondes. Celles-ci pourraient servir à alimenter en énergie les appareils dissimulés dans l'ambassade.

En 1964, le département d'Etat avait révélé qu'au moins 40 microphones avaient été dissimulés dans les murs de l'ambassade. En 1960, un micro avait été localisé dans le bec de l'aigle du sceau américain.

La France intervient au Tchad

PARIS (AP) — Un peu plus d'une quinzaine de jours après l'opération de Kolwezi, l'Armée française est à nouveau intervenue sur le continent africain, au Tchad, où, selon le communiqué rendu public vendredi par le ministère de la Défense, "à la suite de la pénétration d'une colonne rebelle dans la région d'Ati (450 km au nord-est de la capitale, N'Djamena), l'Armée tchadienne est intervenue les 31 mai et 1er juin et a demandé le soutien d'éléments militaires français."

Selon le journal Le Figaro, l'intervention a opposé les soldats de l'Armée tchadienne soutenue par environ 600 hommes de la Légion à un millier de rebelles du Frolinat (Front de Libération nationale du Tchad) dans une palmeraie située à 45 km de la ville d'Ati.

Le communiqué du ministère de la Défense a précisé que les éléments militaires français "n'ont pas subi de pertes". Les

rebelles auraient été très sérieusement touchés et leurs stocks de munitions et de carburant auraient été presque complètement détruits.

Les combats se sont engagés après qu'une série de missions de reconnaissance menées par l'Aviation eut révélé qu'un important regroupement de forces rebelles s'effectuait dans la région d'Ati. Les forces tchadiennes ont alors procédé à une opération d'encerclement, aidées par les troupes françaises et appuyées par des avions Jaguar. L'un de ces avions a d'ailleurs été touché le 31 mai alors qu'il attaquait à basse altitude. Le pilote a pu être récupéré indemne. Critiques L'intervention française au Tchad a immédiatement suscité de vives réactions politiques. M. François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste, s'est déclaré opposé à l'intervention contre les rebelles du Frolinat. "Je trouve indigne de la France que pour soutenir un dictateur, l'Armée française soit

une nouvelle fois en campagne. C'est triste pour notre pays", a-t-il ajouté.

Il a affirmé que "aucun accord d'assistance technique n'autorise la France à intervenir dans un problème intérieur d'un pays ami. Non seulement je ne comprends pas mais je suis heurté profondément quand je lis que l'Armée française a anéanti 600 Touboous".

Parallèlement, à l'Assemblée nationale, un parlementaire communiste a demandé la suspension de la séance consacrée aux questions orales au gouvernement, pour que celui-ci vienne s'expliquer sur l'intervention au Tchad. Les parlementaires ont rejeté cette proposition par 282 voix contre 198.

Sur le plan diplomatique, la situation tchadienne et la crise du Zaïre seront au centre des discussions que doivent avoir des diplomates français, belges, ouest-allemands et britanniques lundi à Paris.

Les incendies, les vols, les accidents arrivent sans prévenir. Et ce n'est jamais quand vous êtes prêt à faire face à l'événement. Qu'il s'agisse d'un accrochage de voitures ou d'un drame plus sérieux comme l'incendie de votre maison, il vous faut rapidement de l'aide... il vous faut une présence rassurante.

Tout cela, nous le savons bien, au Groupe Commerce. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur la rapidité et l'intégrité, pour le règlement des sinistres. Nous avons d'importantes ressources et de nombreux spécialistes répartis dans tout le Québec.

Parlez-en à nos 335,000 assurés. Parlez-en aussi à votre courtier d'assurances. Ils vous le confirmeront.



LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances

une présence rassurante

En Chine

Confucius réhabilité

TOKYO (AP) — Honni et traîné dans la boue pendant une décennie, Confucius est en cours de réhabilitation, nouveau signe des changements survenus en Chine depuis l'éviction de la Bande des Quatre.

Longtemps taxé d'ultra-réactionnaire et de défenseur de la société établie, le plus grand sage chinois sera, désormais, traité selon ses mérites, critiqué pour ce qui est mauvais, louangé pour ce qui est bon.

L'historien Ting Wei-Chih a défini la nouvelle ligne au cours d'une conférence qui a réuni, pendant quatre jours, une centaine d'intellectuels et de chercheurs, sous les auspices de l'Académie des Sciences sociales, en mai.

Selon la Revue de Pékin, reçue à Tokyo cette semaine, M. Ting a déclaré que les 'Quatre' avaient créé des "zones interdites" dans l'étude des personnages historiques.

"Il s'ensuivit que certains personnages historiques ont été déifiés, alors que d'autres ont été diabolisés". L'un de ces derniers était Confucius.

M. Ting a convenu que ce philosophe, qui vécut il y a 25 siècles, devait être critiqué, mais, a-t-il demandé, "critiquer signifie-t-il simplement dire le submerger de malédictions?"

"Comme le président Mao nous a demandé d'analyser Confucius, pourquoi ne pas examiner ses idées selon le principe "un se divise en deux". Maximes "Sinon, comment pourrions-nous expliquer le fait que le président Mao a cité tant de maximes de Confucius comme "être insatiable d'apprendre, être infatigable pour enseigner aux autres et s'intéresser à tout" et nous a demandé de faire de même? En critiquant Confucius pour ses erreurs, nous ne devons pas contourner ces questions".

M. Ting a également souligné qu'il est nécessaire de se débarrasser de la mauvaise habitude de la supercherie, de se défaire des conventions métaphysiques et de décrire fidèlement les personnages historiques, tels qu'ils ont été de leur vivant et dans un contexte approprié car telle est l'approche marxiste scientifique.

La campagne lancée par la Bande des Quatre contre Confucius, dans les années 1960, visait, en fait, Chou en-Lai, le chef du gouvernement. Mais Chou fit échec à ces visées en se joignant à la campagne et en l'utilisant contre le maréchal Lin Biao, ministre de la Défense, un de ses vieux adversaires qui avait été aux côtés des 'Quatre' durant la Révolution culturelle. Après sa mort, dans un accident d'avion, en 1971, Lin Biao fut accusé d'avoir comploté l'assassinat du président Mao, afin de s'emparer du pouvoir.

Chou et ses amis ont dépeint Lin Biao comme un disciple passionné de Confucius. Dans tout autre pays, une campagne de ce genre aurait été limitée aux milieux universitaires, littéraires ou philosophiques. Mais en Chine, où l'on ressent encore l'empreinte confucéenne, même chez des communistes chevronnés, l'affaire était très sérieuse. Certaines personnalités furent évincées parce qu'elles avaient eu le front de trouver quelque chose de bon dans l'oeuvre de Confucius. Le fait que Mao lui-même figurait parmi elles fut aisément passé sous silence. Et Mao ne fit apparemment rien pour remédier à cet état de choses.

HOTEL ST-PAUL

St-Paul Abbotsford

**VENEZ DÉGUSTER
VOTRE BOISSON FAVORITE
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI**

ORCHESTRE

**LES
FLUSH**

Plaisirs pour tous.



Concours de recrutement

Ouvert aux hommes et aux femmes

Fonctions: Sous la supervision du directeur des programmes, exercer le métier d'annonceur-opérateur surnuméraire, les fins de semaine et en remplacement du personnel régulier au besoin.

Exigences: 1- Minimum Secondaire V
2- Connaissance approfondie du français écrit et parlé.
3- Connaissance musicale approfondie.
4- Belle personnalité. Sens des responsabilités.
5- Disponibilité à travailler à des heures irrégulières et en équipe.
6- Le goût de faire quelque chose de différent.
7- Aimer travailler avec le public.
8- Expérience non nécessaire mais serait un aout.

Traitement: A déterminer.

Concours: Faire parvenir "Curriculum Vitae" avec photo et inclure photocopie de l'original de ses attestations d'études à CHEF Radio, a/s M. Luc Gendreau, 136, rue Principale, Granby, J2G 2V4.

Date limite: 9 juin 1978.

INGÉNIEURS

Jeune compagnie en voie d'expansion, est à la recherche de 2 ingénieurs juniors, un en génie mécanique et un en génie chimique.

Lieu de travail:
Mansonville P.Q.

Veuillez contacter:

Richard Roy
Potton Chemical
(514) 292-3452

RÉPARATEURS DE MÉTIERS

Manufacturier de Textile de la région de Granby, est à la recherche de réparateurs de métiers à tissus du type Sulzer

Salaire: \$5.54/hre et prime équipe et avantages sociaux usuels

Travail en poste: 2e et 3e équipe

S'adresser à :

Service du Personnel
360 Cowie
Granby P.Q. J2G 3V9
378-4657 poste 48

Carrières et Professions

Chaque jour le quotidien La Voix de l'Est groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les personnes de carrières ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre, ou demande, au besoin.

Composez:

372-5433

GÉRANT(E) DE MAGASIN DEMANDÉ (E)

Nous sommes à la recherche d'une personne qualifiée en gérance pour notre magasin situé au coeur de Granby, les candidats(es) doivent avoir les capacités prouvées dans la direction du personnel et la motivation des ventes.

Expérience en tissus et draperies est un gros atout, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae. Toute application sera confidentielle.

Casier 3228
La Voix de l'Est
Granby, Qué.

(154-157-16740)

MÉCANICIEN

— Le candidat choisi travaillera au service d'entretien général des camions de l'employeur

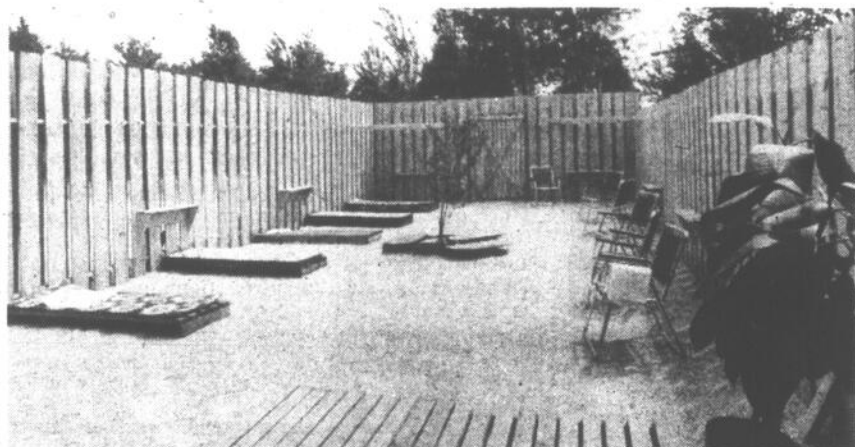
— Le candidat intéressé possède les qualifications suivantes:

- License de chauffeur
- Carte de compétence en mécanique
- Connaissances techniques et expérience qualifiée de la mécanique et des moteurs à gaz et diesel
- Salaire intéressant et programme de bénéfices

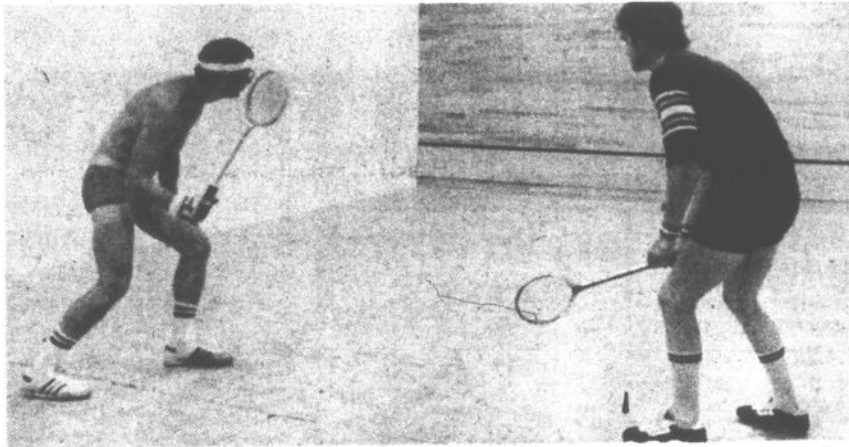
S'adresser à:

COOPERATIVE AGRICOLE de GRANBY
a/s M. Claude Laberge
10 rue Laval
Granby P.Q. J2G 7G2

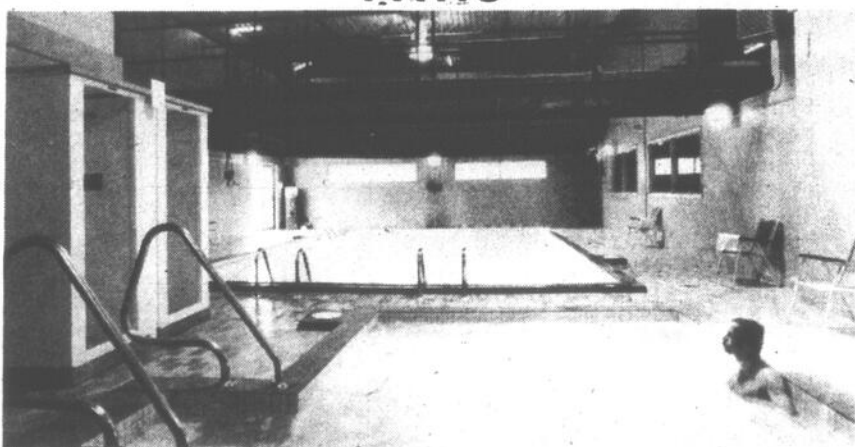
CENTRE ACTION-SANTÉ DE GRANBY INC. PÉRIODE ESTIVALE



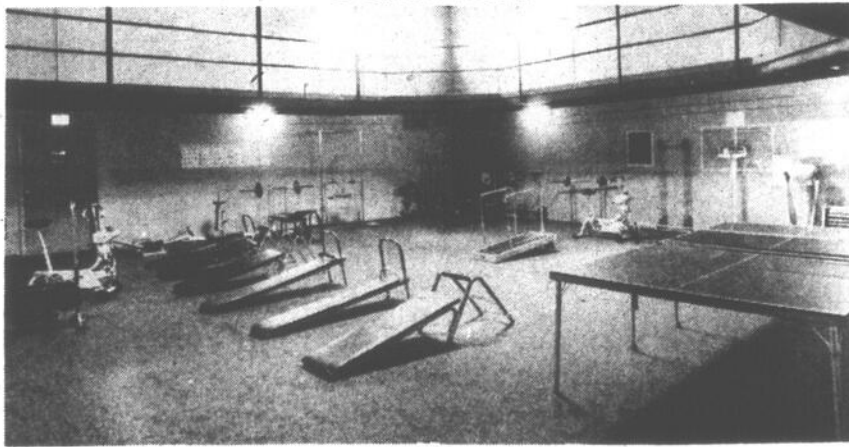
PATIO



SQUASH



PISCINE & TOURBILLON



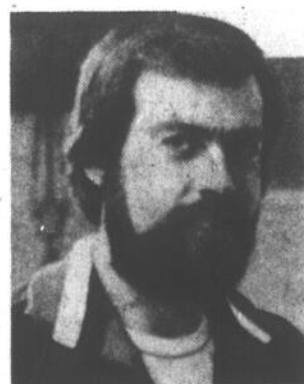
GYMNASSE

SAUNA - VOLLEY-BALL - BADMINTON

MIXTE TOUS LES JOURS À PARTIR DE MIDI

- Enseignement du squash
 - Cours de natation
 - Cours de conditionnement
- ### A TOUTES HEURES

Spécial \$55⁰⁰ pour 3 mois



Yvon FORAND
moniteur

**49 Evangéline
GRANBY
378-4266**



Val GIRARD
moniteur



Pensez succès...

DEVEZ-UN DÉTAILLANT TEXACO

- Recherche homme ou femme sérieuse
- Capital requis: \$3,000.00
- Endroit: COWANSVILLE, rue Rivière

NOUS OFFRONS: Possibilité d'aide financière. Programme d'entraînement. Assistance continue.

Appeler ou écrire à:



TEXACO CANADA LTD.
Robert Legault
454 St. Edouard Granby 514-378-2377



Pensez succès...

DEVEZ-UN DÉTAILLANT TEXACO

ENDROIT: 41 Nord Waterloo. Deux portes de service. Coin achalandé. Grand terrain.

NOUS RECHERCHONS: Homme d'affaires sérieux. Expérience non nécessaire. Capital d'environ \$10,000.

NOUS OFFRONS: Possibilité d'aide financière. Programme d'entraînement. Assistance continue. Publicité et promotion.

Appeler ou écrire à:

(NOM DE CIE DE LA BORDURE)
a/s Robert Legault
454 Edouard, Granby
378-2377 ou 378-3239



TEXACO CANADA LTD.
Robert Legault
454 St. Edouard Granby 514-378-2377

CONTRÔLE DE PRODUCTION

Une compagnie recherche une personne pour prendre charge du contrôle de la production et achat

Qualifications:

— C.E.G.E.P. technique administrative ou de production ou équivalent.

— 2 à 3 ans d'expérience dans un domaine connexe

— Bilingue

Salaire et bénéfices intéressants
S.V.P. Faites application par écrit à:

Guy Trépanier C.R.I.
Placement professionnel
74 rue Court
Granby P.Q. J2G 4Y5

DES COINS PAISIBLES À L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Malgré l'affluence de touristes qui envahissent annuellement la plus petite des provinces du Canada, c'est-à-dire l'île du Prince-Édouard, on peut encore y trouver des endroits paisibles où passer des vacances reposantes. La plupart des insulaires se la coulent douce et vous

pouvez en faire autant, si vous savez repérer certains des lieux d'attraction qui n'attirent pas trop le grand public.

Même lorsque la saison touristique bat son plein, le comté de Prince, situé à l'extrémité occidentale de l'île, ne regorge pas

Si vous avez l'intention de faire du camping et de la natation, le comté de Prince a tout ce que vous pouvez souhaiter au point de vue installations de camping, soit au parc provincial Anglo, qui se trouve à six milles au nord de Tignish. Mais vous pouvez vous baigner sans attendre d'être arrivés à l'in de ces parcs. Tout le pourtour de l'île abonde de belles plages; il y a aussi de nombreuses anses isolées, faites tout exprès pour une baignade discrète.

Si vous vous trouvez dans la région de Tignish, ne manquez pas de vous rendre à la Pointe Nord, à environ 12 milles en distance. Vous y trouverez alors à l'extrémité même de l'île et vous pourrez voir les vagues du détroit de Northumberland venir s'écraser contre les vagues déferlantes du golfe Saint-Laurent. La plupart des parcs provinciaux et des terrains réservés aux pique-niques dans le comté de Prince sont



L'île du Prince-Édouard est bien connue pour ses milles de plages au sable fin et ses eaux chaudes côtières. Certaines des plages, comme celle-ci qui appartient au Parc national, sur la rive nord, sont des endroits très populaires.

moins encombrés que ne le sont le parc national de l'île du Prince-Édouard et la plage de Cavendish.

Le musée Woodleigh vous fait voyager dans le temps. Des reproductions à grande échelle de cathédrales et de châteaux célèbres.

C'est Cavendish que la romancière L.M. Montgomery a choisi comme cadre de ses romans. Tous ceux qui ont lu "Ann of Green Gables" à traduit en français sous le titre "Les pignons verts" seront curieux de visiter la maison de Green Gables: mais il ne faudrait pas pour autant oublier la vallée de Rainbow (arc-en-ciel) où se trouvent une ferme pour enfants, un domaine voué à la fantaisie et une soucoupe volante, ni non plus laisser de côté le musée de cire Royal Atlantic.

À l'est de Cavendish, la promenade Blue Heron (Héron bleu) conduit à Charlottetown, capitale de l'île du Prince-Édouard et "berceau de la Confédération". Ici, le passé et le présent se rencontrent. C'est au Palais moderne du centenaire que se déroule chaque année le Festival de Charlottetown: le centre comporte également un théâtre pour enfants, des ateliers artistiques, et une galerie d'art.

Les villes et les villages pittoresques des environs portent des noms comme: Sourie, Baie Fortune,

Launching Place, Montague, et Murray Harbour.

Lorsque vous serez à Montague, ne manquez pas de visiter le Jardin du Musée du golfe, où un grand nombre d'instruments aratoires et d'articles de ménage anciens sont exposés. Ce qui est fort agréable dans l'île du Prince-Édouard, en plus de la beauté de ses plages et de ses terres agricoles légèrement accidentées, c'est le fait que, où que vous soyez, vous trouvez toujours près de quelque autre endroit de l'île. (Celle-ci ne mesure que 140 milles de long sur 40 de large tout au plus). Si vous décidez d'établir domicile dans l'un des villages ou des villes, ou même dans une ferme accueillant des touristes, vous n'êtes jamais qu'à environ deux heures de l'une ou l'autre des principales attractions. Les foules sont rares, la population totale de la province ne s'élevant qu'à environ 117,000 habitants.

Nombre de villes et de villages inscrivent à leur programme des événements estivaux où l'on trouve de tout: foires, expositions et même le Festival de la fleur de pomme de terre, qui aura lieu à O'Leary. Les endroits les moins connus de l'île offrent beaucoup de choses à voir et à faire.

L'île du Prince-Édouard est d'accès facile, que ce soit par avion ou par transbordeurs d'automobiles.

SUEZ
RESORT MOTEL
FACE À L'OCEAN A
LA 1820 RUE
MIAMI BEACH, FLORIDE 33154

SPECIAL D'ETE
7 JOURS 7 NUITS
1 À 4 PERSONNES
DE
\$9800 À \$16200

par chambre, par semaine
dépendant l'emplacement
24 avril au 18 oct.
Prix inclus

GRATUIT

Le prix comprend
• Tennis sur notre propre court
• Spéciaux pour golf — pour adultes au terrain de golf tout près
• Admission aux courses — adultes
• Cocktails
• Rôtisserie de saucisses

Bob Lucas — propriétaire-gérant
Appeliez à frais vus (305) 947-6748
ou voyez votre agent de voyages
no. télex 51-8883

Vous perdez le Nord?

Vite! Les Laurentides!
au Nord de Montréal

Un véritable paradis de vacances de 2,700 milles carrés. Venez découvrir la chaleureuse hospitalité des Pays-d'en-Haut renommés comme centre gastronomique international qui vous offre un choix d'hébergements illimité ainsi qu'une pléiade d'activités sportives, artistiques et culturelles.

A moins d'une heure seulement de Montréal, via l'Autoroute 15 des Laurentides, vous êtes soudainement plongés dans une atmosphère de calme et de sérénité qui contribuera à vous éviter de perdre le nord à jamais.

Les Laurentides — un des plus charmant petit coin du monde vous attend.

Auberge de la Corniche
Auberge du Coq de Montagne
Auberge La Soupière
Camping Russell
Camping Le Paradis Vert
Chalet des Chutes
Chaudière du Lac
Cutler's Tremblant Club
Gray Rock's Inn Ltd.
Hôtel Carriage House
Hôtel La Sapinière
Hôtel L'Estérel
Hôtel Sun Valley
Le Manoir Pincetown
Mont-Tremblant Lodge
Mountain View Motel
Otter Lake Haus
Villa Bellevue

St-Donat
Mont-Tremblant
St-Adolphe d'Howard
St-Donat
Morin Heights
Mont-Tremblant
St-Adolphe d'Howard
Mont-Tremblant
Morin Heights
Val-David
Ville d'Estérel
St-Adèle
Mont-Tremblant
Mont-Tremblant
St-Jovite
Huberdeau (Arundel)
Mont-Tremblant

(514) 424-2714
(514) 425-3380
(514) 327-2525
(514) 424-3092
(514) 236-5142
(514) 425-2738
(514) 327-2461
(514) 425-2731
(514) 425-2771
(514) 226-3031
(514) 322-2020
(514) 228-5771
(514) 229-3511
(514) 425-2795
(514) 425-2711
(514) 425-3429
(514) 687-2767
(514) 425-2734

Veuillez m'envoyer par retour du courrier les brochures illustrant les différentes activités estivales dans les Laurentides.

Nom _____ Ville _____
Rue _____ Code postal _____
Prov. _____

Postez ce coupon à:
Association Touristique des Laurentides
1,000, boul. Labelle, Suite 200
St-Jérôme, Qué. J7Z 5N6
Tél. (514) 436-8532

Avant de partir n'oubliez pas de
donner de votre sang à la +

MINI VACANCES DE 1 A 3 JOURS
EN AUTOCAR DELUXE AVEC GUIDE

VOYAGE OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DU QUÉBEC et VISITE RÉGION DE MÉGANTIC DIMANCHE 9 JUILLET \$1500 P.P.	ILES AUX COUDRES \$5500 P.P. LE 17 JUIN 78 HOTEL - TOURS - REPAS	TORONTO/NIAGARA FALLS \$9900 P.P. LE 2 SEPT 78 (TRAIN) HOTEL - TOURS - DEJEUNER
QUEBEC \$4900 P.P. LE 2 SEPT 78 HOTEL - TOURS - MUSÉE	TROIS-RIVIERES THEATRE DES MARQUETTES \$15.00 LE 8 JUILLET UPPER CANADA VILLAGE le 20 AOÛT 78 \$1600 P.P.	LAURENTIDES \$4900 P.P. LE 7 OCT 78 HOTEL - CHALET - TOURS - REPAS

375-1747
168 PRINCIPALE GRANBY
(sous-sol Jean Coutu)
Permis 1480-9800-1901

L'été, c'est à l'Estérel que ça se passe.

Des courts de tennis bien entretenus, un beau terrain de golf, une plage sablonneuse, un badminton, un volley-ball, un mini-putt, une piscine intérieure, un bain tourbillon, des saunas, des pédalos, un télécoleur dans chaque chambre: un plaisir n'attend pas l'autre, à l'Estérel. Et le soir, alors! L'orchestre vous fait danser au son des rythmes les plus "disco" et il y a toujours un programme social préparé à votre intention.

Au coeur d'un domaine de 5 000 acres, à seulement 50 milles de Montréal, l'Estérel est le seul hôtel des Laurentides qui ait un système de climatisation central. Et sa cuisine française est si fameuse qu'on vient de partout pour la déguster.

Cette année, afin de profiter pleinement de l'été, venez passer quelque temps à l'Estérel. C'est là que ça se passe!

Perfectionnez votre tennis
à l'École
Andrée Martin.
Cours du 25 juin au 1er sept.
\$35 par semaine. Logement et
10 repas à partir de \$175.

Pour plus de renseignements, écrivez ou téléphonez à: l'Estérel, Boîte postale 38, Ville d'Estérel (Québec), J0T 1E0; tél. (514) 228-2571. Résidents de Montréal seulement: 866-8224 ou 866-3594.

l'Estérel

VOYAGES EN AUTOBUS DE LUXE AVEC UN GUIDE ACCOMPAGNATEUR

TOUR DU LAC ST-JEAN 3 jours \$94.	MANIC SEPT ILES 4 jours \$95.	LA GASPÉSIE 5 jours \$149.
ILES DE LA MADELINE, NOUVEAU BRUNSWICK ILE DU PRINCE ÉDOUARD 8 jours \$271.	MARITIMES 10 jours \$299.	
TOURNÉE DE L'ABITIBI 7 jours \$194.	ST-PIERRE ET MIQUELON, Terre-Neuve 11 jours \$389.	

Les prix sont par personne en occupation double
Possibilité de 3 ou 4 personnes à un prix réduit

135. Principale **agence de Voyage** 372-4444
EDIFICE PRINCESSE INC GRANBY
Nouveau numéro de permis 1363887-0035

LES LIGNES AÉRIENNES POLONAISES LOT

NOUVEAU! LE PLUS BAS PRIX VERS LA POLOGNE ET L'EUROPE CENTRALE
\$432 Voyage en avion aller-retour: Montréal-Varsovie-Montréal!

ENFIN... L'EUROPE À UN PRIX RAISONNABLE
Venez voir l'Europe que vous aimez — où vous êtes accueillis comme des hôtes et où aucun piège n'attend le touriste!

SIX VOYAGES ORGANISÉS DE 15 JOURS

LA POLOGNE 15 JOURS \$440
Votre voyage commence dans la capitale historique de VARSOVIE et vous amène vers les plages dorées de GDANSK jusqu'à TORUN, le lieu de naissance de Nicolas Copernic. Ensuite, vous vous rendez à POZNAN en passant par GNEZNO, la première capitale de la Pologne. Vous visitez CRACOVIE avec son vieux marché de Sukenice, ainsi que les anciennes mines de sel incroyables de Wieliczka. Vous allez par autocar à Czestochowa où se trouve le monastère de Jasna Gora datant du XVIIIe siècle, et vous revenez à Varsovie.

L'EST DE LA POLOGNE 15 JOURS \$440
Le voyage commence à VARSOVIE. Visites à LUBLIN avec ses musées et châteaux historiques, à TARNÓW, la ville montagnarde de ZAKOPANE et à CRACOVIE, l'ancienne capitale. Retour à VARSOVIE.

LE SUD DE LA POLOGNE 15 JOURS \$440
VARSOVIE — CRACOVIE — ZAKOPANE — CZESTOCHOWA — VARSOVIE.

POLOGNE — HONGRIE ET TCHÉCOSLOVAQUIE 15 JOURS \$652
Départ de VARSOVIE — CRACOVIE — jusqu'à BUDAPEST, capitale de la Hongrie, et excursion sur le magnifique Danube. BRATISLAVA — PRAGUE avec son château du Moyen Âge. WROCLAW — VARSOVIE.

ROUMANIE — POLOGNE 15 JOURS \$603
VARSOVIE — BUCAREST Bains de soleil à la station thermale d'Olympie au bord de la mer Noire. BUCAREST — CRACOVIE — ZAKOPANE — VARSOVIE.

POLOGNE ET RUSSIE 15 JOURS \$730
VARSOVIE — MOSCOU. Comprend une visite du Kremlin et de son musée. LENINGRAD — VARSOVIE — CRACOVIE — ZAKOPANE — CRACOVIE — VARSOVIE.

Tous les voyages comprennent: correspondances par autocar ou avion, visites touristiques, taxes et frais d'entrée, hôtels première classe ou de luxe (chambre double), et pension complète.

exotik tours
MONTREAL, QUÉBEC

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre agent de voyage.



94 rue principale, Granby, Québec 372-3624

Announces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

une insertion (maximum 20 mots)	\$2.75
MOTS SUPPLÉMENTAIRES	15c
CARACTÈRES GRAS	80c
LIGNE AGATE	0.40
1 POUCE x COL	\$3.78
1 POUCE (1 mois)	\$60.00
LOCATION DE CASIER	0.60
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ	\$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	\$10.00
AVIS DE DÉCÈS	\$10.00
REMERCIEMENTS	\$10.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées à la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1-PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

Cartes d'affaires

PIERRE GIRARDOT

Notaire
Bureau le soir. Sur rendez-vous
172 rue DUFFERIN Suite 1
GRANBY (514) 372-2211

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A. COMPTABLES AGRÉÉS

74, rue Court, Granby, Qué.
Edifice Centre Professionnel
Tel: (514) 372-3347 C.P. 356

Peinture d'auto et camion à prix compétitif

Estimation gratuite à domicile

CLOUTIER AUTO BODY

atelier: 372-7657 rés: 378-0708

TEL. 378-3627

JULES TAYLOR

DÉNEIGEMENT - EXCAVATION

653 DOUVILLE - GRANBY, QUE.

TRANSPORT: Terre Noire

Pierre - Sable - Gravier - Terre à parterre

Fiducie DU Québec

Le "Trust" des Caisses populaires
Bureau ouvert de 9 a.m. à 9 h p.m. et
samedi avant-midi.
398, rue PRINCIPALE, GRANBY 378-8461

RESIDENTIEL
COMMERCIAL
AGRICOLE

PIERRE BOUTHETTE

PEINTRE DÉCORATEUR

Industriel -
Commercial - Résidentiel
Joint - Peinture - Tapisserie

403 Simonds, Sud GRANBY 378-2192

ATTENTION PROPRIÉTAIRES

Traitement au silicone

Pour maisons en brique, pierre ou stucco contre la gelée, fendillement et fissures.
Pour maisons de bois, tel que pin et cèdre, traitement "Wood Preservative"

ESTIMATION GRATUITE

pour informations: 378-4116

COMPTAMATIC SERVICE D'INFORMATIQUE

Comptes à recevoir, comptes à payer.
Paie standard, avec distribution, T4 et TP4.
Recevez et déboursés. Grand Livre général avec relevés financiers. Systèmes pour municipalités, hôpitaux, et centres d'accueil.

MULTI-SERVICE GRANBY INC.

74, rue Court, Granby, P.Q. tél 372-3339

Edifice Centre Professionnel

Nous traitons tout sur place

MAISONS À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage électrique avec financement garanti par la S.C.H.L. et possibilité d'aide gouvernementale accessible à toute catégorie d'acheteurs (même sans enfant), quel que soit le revenu familial. Pour informations: GILLES MASSE CONST., tél. 378-1263 ou 378-5152.

GRANBY: maison 4 logis, système chauffage air chaud, très propre. Aucun comptant requis. Prix demandé \$35,000. Terrain 60 x 180 IMM. CHATELAIN, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

MAISON en brique de 2 logis de 5 1/2 pièces, 2 grands garages. A 591 St-François. Tél. 378-6580.

BUNGALOW à vendre, sous-sol fini, piscine hors-terre 27', grande remise, hypothèque transférable à 6%, cour en asphalte et beaux arbres. A 415 Roy, tél.: 378-6431.

BUNGALOW 5 pièces, tapis mur à mur, façade en brique, sous-sol fini avec foyer Franklin. Tél.: 378-6204, 476 Simonds sud, Granby.

GRANBY: 1178 Denison ouest, bungalow 5 1/2 pièces, entrée split, construction 1977, terrain 34,000 pi. ca. avec étang, taxes totales \$350 par année. Pas d'agent. Tél. 378-7562.

DANS CANTON: maison à vendre, grand 26 x 40, grand terrain, chauffage électrique, prix intéressant. Si intéressé, appelez: 372-1677.

A VENDRE, à la campagne entre Wargen et St-Joachim, maison 5 1/2 pièces avec garage, lit de 20 x 90, à 5 miles de Waterloo. Bien située. Prix \$7,000. Tél. 539-2207.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON 5 1/2 pièces, 28 x 40, avec cheminée pour 2 foyers, située rue Alexandre, vue magnifique sur le lac Boivin, sous-sol pouvant être fini, habitable dans un mois. AUTRES MODÈLES disponibles. Inf. ADIMCO INC. François Morin, 372-7129.

MAISON DE CAMPAGNE, rénover, 9 1/2 pièces, foyer, à 1 1/2 mile du centre-ville, terrain 325 x 325, piscine creusée, patio, paysagé, très tranquille, privé. Idéal pour professionnel ayant besoin de repos. \$72,500. Tél.: 372-9233.

MAISON NEUVE style "La Québécoise" avec abri d'auto, façade en pierre, armoires en pin. Prix raisonnable. Située 725 St-François, s'adresser Maurice Robert, 570 Denison ouest, Granby, tél.: 378-4486.

BUNGALOW en déclin d'aluminium, 5 1/2 pièces, situé près des Galeries, à 93 rue Talbot. Nombreux avantages. Faut voir! Cause: transfert. Prix à discuter. Tél. 378-2875.

BUNGALOW tout brique, 6 1/2 pièces, grand garage, système électrique à air chaud tout récent. 2 climatiseurs. Situé sur rue très tranquille, près du lac. Taxes seulement \$615. Vente privée. S'ad. 372-3862.

TERRASSE BELLEVUE: bungalow style canadien (1976), 6 1/2 pièces, en pierre et brique, 28 x 42, abri d'auto, chauffage radiant. Terrain plus de 22,000 pi. ca. Tél. 372-9454.

MAISON neuve de 5 1/2 pièces, en brique, cheminée, porte-patio, armoires en chêne, tapis, salle de bains couleur, fixturs. Située sur grand terrain. Tél. 378-4580.

ROXTON-FALLS: grande maison 5 1/2 pièces, garage 28 x 32, isolée, chauffée, terrain paysagé 130 x 170, cour asphaltée. Tour TV, lave-vaisselle Maytag, \$32,000. Tél. 548-5756.

À LOUER maison seule en brique, 1 1/2 étage, 6 pièces, \$225 par mois. A 32 rue Martin. S'ad.: 116 Martin après 6 h p.m. ou fin de semaine, tél. 378-7853.

URGENT BESOIN de bungalows brique et déclin d'aluminium, bien situés dans la ville de Granby. Avons plusieurs acheteurs transférés dans la région avec argent comptant. S'adresser: Mme GEORGETTE GERVAIS-LANGLOIS, agent spécialisée dans la vente de propriétés résidentielles et à revenus. Tél. 378-3009 ou 469-2839. IMM. CHATELAIN, COURTIER.

ROXTON-FALLS: terrains boisés, 180 x 570, \$2,200, semi-boisés 180 x 510 à partir de \$1,250. Camping, chalet, vacances, réelle occasion! élabore 37 arpents de 1,500 vases avec lot de 88 acres. \$11,000. Tél. (1) 548-2452.

10 ARPENTS de terrain résidentiel à vendre, moitié boisée et moitié en prairie, située près village de St-Alphonse de Granby, chemin pavé. Tél. 378-1377.

Châlet à vendre au Domaine Joyeux à St-Pie, 20 x 22, isolé, habitable l'hiver et l'été, système de chauffage électrique, puits artésien eau chaude et froide. Terrain 75 x 90. Tél. 466-3138 intéressé seulement.

LAC DES MONTS: chalet 28 x 30, isolé, meublé, finition rustique, remise, terrain 179 x 131, prix de mandat \$10,000. Tél. (1) 819 567-3584.

CHALET meublé, 3 chambres, très beau grand terrain 120 x 110, situé à Adamsville, Aubaine à \$6,500. AUSSI Baracuda 1971, jaune, automatique, mécanique en très bonne condition. Aubaine à \$300. Tél.: 375-1278 ou à 430 Notre-Dame, Granby.

PETIT chalet à louer pour la saison, situé 812, 1ère rue Lac Roxtton, Colisée clapboard de vinyl, 7 1/2 pièces, grand terrain.

ADAMSVILLE: 327 rue Choinière, bungalow de 5 1/2 pièces, cuisine avec accessoires encastrés, chauffage électrique, bord de la plage.

STE-CECILE DE MILTON: 107 rue Lachapelle, bungalow clapboard maison de 4 1/2 pièces, plus sous-sol semi-fini, foyer.

15 RUE FAIRFIELD: Maison antique rénover de 5 1/2 pièces, grand terrain.

GRUE LONG: Coteau en clapboard aluminium, 6 1/2 pièces.

BOLTON CENTRE: Magasin d'accommodation avec snack-bar, bureau de poste. Bloc neuf. Eminent potentiel. Situé route 245, rue Principale de l'autoroute près du centre de ski, \$68,000. John Andrews, 243-6125. Soir 243-5956.

RÉSIDENTIEL DE PRESTIGE: district choisi dans Cowansville, sous-sol fini avec propre cuisine. 2 familles peuvent cohabiter. Propriétaire transféré. Prix: \$69,000.

DUPLEX: en déclin rue William, COWANVILLE, grand terrain près du centre d'achats. Soyez chez-vous tout en recevant un revenu. EXCELLENT petit bungalow en pierres et déclin d'aluminium. Parfait pour retraités. Beau terrain. Excellent district COWANVILLE. \$25,000.

ANDRÉE PLAMONDON C. 243-6901 ou 243-6125 ou 263-5969 (18596)

GENEVIÈVE GRAVES 372-6021

IMMEUBLES Beaudry

Courtiers 42 Principale, Granby 372-4014

BEAUDRY - BEAUDRY

241 FRECHETTE: Bungalow sous-sol fini, 4 chambres à coucher, 2 chambres de bain, beau terrain.

10 RUE LEMIEUX: bungalow en brique de 5 1/2 pièces, sous-sol semi-fini, grand terrain.

DANS BEAU SECTEUR RESIDENTIEL: Grand Bungalow, 3 ch. à coucher, salle à diner, 2 salles de bain, foyer au s/sol, salle familiale, grand garage double, très grand terrain paysagé, rocaille, piscine. Appelez Jeanne Despars rés. 372-3395, bur. 378-0158.

GRANBY: Vous avez \$3000.00 comptant, c'est tout ce qu'il vous faut pour l'achat d'une propriété. Venez faire votre choix, prenez rendez-vous avec Monique Labine 1-532-2732, ou bien laissez votre numéro au bureau et je vous rappellerai 378-0158.

COWANVILLE: Rue Nord, Bungalow Style Suisse, galerie tout le tour, s/sol fini, 2 foyers, aussi beau garage neuf à 2 étages, taxes minimales pour inf. appelez Françoise Auger rés. 378-4052, bur. 378-0158.

LAC SELBY: A 6 miles de Cowansville, bungalow brique, carport, s/sol fini avec foyer, chauffé à l'eau chaude, terrain paysagé avec jardin, droit de descente au Lac à 100 pieds. Pour inf. Françoise Auger rés. 378-4052, bur. 378-0158.

CANTON SHEFFORD: 3 milles de Granby, très belle maison 3 chambres, climatisée, cabanon avec équipement de jardin Prix demandé \$25,000.00 Contactez Philippe Pellerin rés. 534-2168, bur. 378-0158.

GRANBY: Rue Cowie, bungalow 3 chambres, salle familiale, très propre, occupation immédiate, prix demandé \$35,000.00 Contactez Philippe Pellerin rés. 534-2168, bur. 378-0158.

BUNGALOW: 28 x 38, brique et alum, 3 ch à coucher belle décoration construction 1 an, s/sol isolé, base pour foyer terrassement fait à la grandeur 428 Simonds, cause de vente transfert. Appelez Jeanne Despars rés. 372-3395, bur. 378-0158.

CANTON SHEFFORD: 3 milles de Granby, très belle maison 3 chambres, climatisée, cabanon avec équipement de jardin prix demandé \$25,000.00 Contactez Philippe Pellerin rés. 534-2168, bur. 378-0158.

14- APPARTEMENTS À LOUER

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée, stationnement, 108 St-Charles nord, \$180. par mois. Libre immédiatement. Tél: 375-1577 ou 378-6515.

(14-154-18777)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, propres, modernes, situés 94 St-Urbain, libre immédiatement, 1er juillet et 15 juillet.

APP. 2 1/2 pièces, situé 31 Centre, libre immédiatement.

GRAND app. chambre avec réfrigérateur et salle de bain complète. Libre. Tél. 372-2173.

(14-154-173-18761)

BROMONT: 4 et 5 pièces, meublé, chauffé, éclairé, cuisine équipée, tapis, foyer, \$250 par mois. Tél. 372-6400.

(14-153-159-18713)

BLOC NEUF: 3 1/2 pièces, meublé, eau chaude fournie, antenne communautaire. Stationnement avec prise de courant. Près J.H. Leclerc. Tél. 378-0404 ou 1130 Simonds sud app. 4.

(14-147-185-18446)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, situés à 311 Principale, meublé, chauffé, éclairé. Tél. 378-8182.

(14-147-159-18460)

APP. 3 1/2 pièces meublé et 3 1/2 pièces avec poêle et réfrigérateur, libres 1er juillet, situés 475 Denison ouest et 145 Barr. Tél. 378-0464 ou 372-9421.

(14-147-18421)

RUE EMPIRE: app. meublé 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, 2 galeries, stationnement, libre 1er juillet. \$145 par mois. S'ad. E. Breton. Tél. 379-9776.

(14-154-160-18782)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé endroit tranquille. S'ad. 52 Gill app. 3 entre 4 et 6 h p.m. 378-1907 ou 378-2139.

(14-154-18760)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, très propre, stationnement privé, à 726 Principale, libre 1er juin. Tél. 378-7874 ou 372-6034.

(14-152-156-18637)

16- LOGEMENTS À LOUER

LOGIS 3 1/2 pièces ou 4 1/2 pièces, très bien situés, rue Reynolds, moderne et propre, installation laveuse-sécheuse, antenne TV, couloir, chauffage électrique, prise extérieure marquetière dans salon. Remise. Libre 1er juillet. Tél. 378-9340.

(14-153-154-18745)

APPARTEMENTS À LOUER DES PLUS LUXUEUX À GRANBY. 1, 2, 3 chambres, non meublé, foyer naturel, lave-vaisselle, service conciergerie. Pour info. 372-2824 ou s'ad. 35 ou 45 St-Michel, Granby.

(14-153-159-18745)

1 1/2 meublé, 2 1/2 et 3 1/2 pièces non meublé, quelques-uns avec poêle, réfrigérateur fournis. Service de laveuse et sècheuse. Libres 1er juillet. Pour détails et prix. S'adresser 372-7129.

(14-152-154-18743)

LOGIS 3 1/2 pièces, installation laveuse-sécheuse, situés près parc industriel. Inf. 372-5357 après 5 h p.m. et jour à 378-5793.

(14-153-154-18743)

LOGIS 4 1/2 pièces, situés à 158 Bourgeois, app. 1, libre 1er juillet. S'ad. après 6 h p.m. à 378-8603.

(14-153-153-18741)

LOGIS NEUFS: nouveau développement, secteur polyvalente J.H. Leclerc, 1150 Simonds sud, 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublé, 4 1/2 et 5 1/2 non meublé. Tél. 378-6669.

(14-147-173-18453)

1 1/2, 3 1/2 PIÈCES, meublé, chauffé, eau chaude fournie, 4 1/2 non meublé, chauffé, eau chaude fournie. Tél. 378-8690.

(14-145-154-18773)

Grand logis de 4 1/2 pièces, tapis dans salon et chambre, grande cuisine avec comptoir, chauffage Novélec, entrée laveuse-sécheuse, antenne TV, taxes d'eau incluse. Tél. 378-6107.

(14-153-154-18761)

LOGIS 4 1/2 pièces, demi sous-sol, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, terrain de tennis et piscine. Endroit sélectif. \$145 par mois. Gestion Haute-Ville 372-2000.

(14-153-165-18766)

LOGIS 3 1/2 pièces, meublé, libre immédiatement, chauffage électrique, prise pour auto, antenne communautaire, tapis mur à mur, porte-patio, à 110-112 Wolfe, Bromont, près du golf et centre de ski Bromont. Tél. 372-3660.

(14-152-160-18760)

LOGIS 2 1/2 pièces, tapis mur à mur, électricité et eau chaude fournie, poêle et réfrigérateur fournis. Tél. 378-5977.

(14-145-172-18766)

LOGIS 4 1/2 pièces, au 3e étage, libre 1er juin, installation laveuse-sécheuse, chauffage électrique, \$130 par mois. A 207 Principale. Tél. 372-6263.

(14-151-154-18764)

LOGIS DANS BLOC NEUF: 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compis, piscine extérieure pour l'été. Réservations juin-juillet. Inf. 433 Laurier. 372-9443 ou 378-5973.

(14-153-177-18764)

GRANDS logements neufs, 5 1/2 pièces, eau chaude fournie, libres 1er juillet. Sites 606 St-Jacques. Selon les normes S.C.H.L. libres 15 juin. \$205 par mois. Inf. 378-8736 ou 378-8512.

(14-160-168-18117)

1180, SIMONDS SUD

Site boisé et paisible près de la polyvalente J.H. Leclerc.

LOGIS 5 1/2 à \$205 par mois.

— Service de conciergerie dans l'immeuble

— Insonorisation, plancher béton

— Détecteur de fumée

— Tapis, tuiles

— Place de stationnement, prise de courant.

Tél. 378-8036

ou 372-8036

(14-154-160-18669)

LOGIS

4 1/2 - 5 1/2

PIÈCES

Libres 1er juillet

— Super insonorisation

— Tapis mur à mur

— Vacuum

— Intercom

— Grand espace de rangement

— Stationnement avec prise pour auto

PRES DU CENTRE-VILLE 243 DENISON OUEST

372-4167

(14-153-154-18743)

LOGIS 4 1/2 pièces, situés à 158 Bourgeois, app. 1, libre 1er juillet.

S'ad. après 6 h p.m. à 378-8603.

(14-153-153-18741)

LOGIS 4 1/2 à \$170 et 5 1/2 pièces, \$190. Eau chaude fournie, taxe d'eau payée, tapis, intercom, porte-patio, chauffage électrique, déneigement, conciergerie. Rue Wellington coin Delaney. Tél. 372-0359 ou 372-9584.

(14-139-154-17777)

3 logis à louer de 3 1/2 pièces. Un à 308 Decelles \$90 par mois. 2 à 622 Ste-Rose neufs à \$130 et \$135 par mois. Tél. 378-5021.

(14-153-154-18642)

LOGEMENT NEUF, insonorisé, situé près du Lac Boivin, bât selon les normes de la S.C.H.L. 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, libre pour le 1er juin à prix raisonnable. Pour cette semaine nous vous offrons la possibilité de nous fournir un mois de loyer gratuit. Tél. 372-6640. 372-6408. jour. 372-5195. soir.

(14-156-163-18336)

LOGIS 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, libres immédiatement, chauffage électrique, prise pour auto, antenne communautaire, tapis mur à mur, porte-patio, à 110-112 Wolfe, Bromont, près du golf et centre de ski Bromont. Tél. 372-3660.

(14-152-160-18760)

55 RUE GUY 4 1/2 pièces, chauffage électrique, installation laveuse-sécheuse, libre 1er juillet. Tél. 378-5212 après 5 h p.m. à 372-7563.

(14-152-154-18763)

LOGIS 5 1/2 pièces, moderne, porte-patio, balcon, tapis, eau chaude fournie, taxe d'eau payée. Situé 100 Sweet. \$190 par mois. Inf. conciergerie app. 2. 372-0382.

(14-152-158-18626)

LOGIS 5 1/2 et 4 1/2 pièces non meublé.

3 1/2 pièces, meublé, situés 701.

Libre 1er juillet. Tél. 378-2142.

(14-154-160-18790)

LOGIS 5 1/2 pièces, 2e étage, chauffage électrique, installation laveuse-sécheuse, refait à neuf, bloc de 2 logis. A 99 rue Clarence. Tél. 378-0252.

(14-153-156-18781)

LOGIS 4 1/2 pièces, situés 701 boul. Fortin, tapis salon et chambres, taxe d'eau et déneigement payés, antenne TV, \$150 par mois. Tél. 372-3425.

(14-154-171-18777)

LOGIS

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2

1er juillet

*pièces, antenne communautaire, planchers marquetière fin varathane, prise pour auto, cour déblayé. Chauffage Novélec contrôlés par la S.C.H.L.

Informations:

349 BOUCHARD, APP. 2

Tél: 378-8903

(14-144-171-18777)

LOGIS À LOUER

3-1/2 - 4-1/2 - 5-1/2

PIÈCES

Libres immédiatement, très modernes, stationnement avec prise de courant pour auto, déneigement compis.

Tél.: 372-6150

(14-144-159-18444)

À LOUER

Magnifique local commercial, situé 309 Principale, Granby (autrefois Banque de Montréal). Environ 3.700 p.c. à \$5. le p.c. soit \$18.500 par année.

Pour info: Ernest

Levesque

378-8182, 375-3795 ou

372-3377

(14-152-161-18596)

LOCAL à louer 24 x 30, avec installation 550, 110, 220v. Libre immédiatement. Situé St-Alphonse Granby près autoroute. \$150. par mois. Tél. 378-5110.

(20-154-157-18539)

BUREAU et LOCAL à louer, bien situés. Tél.: 378-8601.

(20-152-156-18649)

MAGNIFIQUE LOCAL Commercial, situé 235 rue Principale, Granby (autrefois Bell Canada). Environ 5.300 p.c. à \$7. le p.c. soit \$37.100 par année.

Pour info: 372-3377

(14-152-161-18591)

22-ENTREPOTS À LOUER

ENTREPOT à louer dans un sous-sol, chauffé, éclairé, bonne descente et porte 8' x 9', grandeur 35' x 90'. Libre immédiatement. Prix: 372-6520.

(22-154-168-18608)

23-GARAGES À LOUER

GARAGE à louer 26 x 50 pour mécanique, débarras, pouvant servir aussi d'entrepôt. Libre immédiatement. Tél. 372-2429 le soir seulement.

(23-154-154-18496)

26-HOMMES DEMANDÉS

2 déboussailleurs demandés, un apprenti et un avec carte A ou B. Dépositaire Ford. Tél. 378-4636 Ronald Chabot.

(14-151-154-18542)

CHAUFFEUR de camion demandé avec expérience, entre 35 et 50 ans. Tél. 378-3122.

(14-153-156-18763)

JEUNE HOMME demandé 15-18 ans pour lavage d'auto et entretien de pelouse. S'ad. Salon J.A. Lesieur, 372-3309.

(26-154-18759)

17-LOGEMENTS DEMANDÉS

COUPLE sans enfant, cherche un logement 5 pièces. Cause: transfert. Tél. 372-0883.

(17-152-156-18575)

19-CHAMBRES ET PENSIONS

MANOIR BEAUMONT! Chambre et pension pour personnes âgées, infirmières au sur les lieux. Service d'auto gratuit pour les pensionnaires. Messe 1 fois par semaine. Tél. 263-6235.

(15-153-163-18513)

20-LOGEMENTS BUREAUX À LOUER

BUREAU et LOCAL à louer, bien situés. Tél. 378-8601.

(20-152-158-18649)

LOCAL COMMERCIAL à louer, 2.000 p.c. à \$6. 63 Evangéline, face aux Galeries Granby. Tél. (1) 819-566-2696.

(20-153-159-18704)

À LOUER

Magnifique local commercial, situé 309 Principale, Granby (autrefois Banque de Montréal). Environ 3.700 p.c. à \$5. le p.c. soit \$18.500 par année.

Pour info: Ernest

Levesque

378-8182, 375-3795 ou

372-3377

(14-152-161-18596)

LOCAL à louer 24 x 30, avec installation 550, 110, 220v. Libre immédiatement. Situé St-Alphonse Granby près autoroute. \$150. par mois. Tél. 378-5110.

(20-154-157-18539)

BUREAU et LOCAL à louer, bien situés. Tél.: 378-8601.

(20-152-156-18649)

MAGNIFIQUE LOCAL Commercial, situé 235 rue Principale, Granby (autrefois Bell Canada). Environ 5.300 p.c. à \$7. le p.c. soit \$37.100 par année.

Pour info: 372-3377

(14-152-161-18591)

22-ENTREPOTS À LOUER

ENTREPOT à louer dans un sous-sol, chauffé, éclairé, bonne descente et porte 8' x 9', grandeur 35' x 90'. Libre immédiatement. Prix: 372-6520.

(22-154-168-18608)

23-GARAGES À LOUER

GARAGE à louer 26 x 50 pour mécanique, débarras, pouvant servir aussi d'entrepôt. Libre immédiatement. Tél. 372-2429 le soir seulement.

(23-154-154-18496)

26-HOMMES DEMANDÉS

2 déboussailleurs demandés, un apprenti et un avec carte A ou B. Dépositaire Ford. Tél. 378-4636 Ronald Chabot.

(14-151-154-18542)

CHAUFFEUR de camion demandé avec expérience, entre 35 et 50 ans. Tél. 378-3122.

(14-153-156-18763)

JEUNE HOMME demandé 15-18 ans pour lavage d'auto et entretien de pelouse. S'ad. Salon J.A. Lesieur, 372-3309.

(26-154-18759)

DISTRIBUTEUR DEMANDE

— Revenu de 1.000.00 par semaine

— Investissement de \$1.475.00 protégé par inventaire

— Territoire protégé

— Pour informations écrire, en donnant les détails personnels à:

250 Ste-Rose est

P.Q. S7K 1A1

Auteuil, Ville de Laval

(171-111)

27-HOMMES-FEMMES DEMANDÉS

2 garçons ou filles de table demandés avec expérience dans service de flambée. Travail de soir.

S'ad. RESTAURANT L'HERITAGE, 1092 Principale, Granby.

Entre 5 h et 7 heures.

(27-154-18785)

PERSONNE demandée pour département des ventes, bilingue et expérience nécessaire. Pour rendez-vous: 539-1464 Mme Nancy Creteau.

(27-151-157-18544)

COMPAGNIE FULLER-BRUSH: Vous êtes sans travail ou vous aimeriez avoir un emploi stable? Vous avez de l'enthousiasme et êtes dynamique? C'est la personne que je cherche. Position offerte: stagiaire pour gérant. Automobile nécessaire, 18 ans et plus. Entraînement gratuit. S'ad. THERESA PAQUETTE, 296-4954.

(27-133-161-17679)

HOMME ou femme avec expérience dans ventes de salle à manger. Tél. 372-3361.

(14-152-156-18596)

CUISINIER ou cuisinière demandée(e) pour camp de vacances, 400 repas par jour, 5 jours par semaine. Expérience nécessaire. Tél. 372-3612.

(14-151-157-18579)

ON DEMANDE

Hommes, femmes, jeunes femmes.

Vous désirez un revenu supplémentaire, la compagnie des Produits Familiaux de Régine de France vous offre cette opportunité.

71-MAISONS MOBILES, ROULOTTES

ROULOTTE Val-Bar 1973, 18', douche, fourneau, auvent, très peu utilisée, \$3,800. Tél. 378-7825. (71-154-18784)

73-ANIMAUX

PENSION — FERME D'ÉBERGEMENT
Vous partez en vacances? Nous offrons: pension, entraînement, soins spécialisés, transport aller-retour. Prix compétitif. Pour: chevaux, chiens, chats.
RÉSERVEZ DES MAINTENANT!
(1) 297-2215 (73-154-18711)

CHEVAL de selle à vendre, très bien dompté. Tél. 375-1208. (73-154-18621)

Avons 10 chiots de 2 mois à vendre à \$10. Mélange Curdale et Labrador, idéal pour enfants. Tél. 378-3103. (73-154-18751)

A VENDRE 2 petits chiens poméraniens ainsi que caniche, âgés de 8 semaines. Tél. 378-1575. (73-154-18709)

ECOLE DE DRESSAGE
Faites dresser votre chien.
— Obéissance
— Garde
— Attaque
LOCATION — ACHAT ou DRESSAGE
CHIENS de race enregistrés, chiens K.C.C. provenant de très bonnes lignées (tous vaccinés et équilibrés).
Moult et viande pour chiens, vitamines et calcium pour la santé de votre chien.
Pension intérieure et extérieure. Taille d'oreilles (par vétérinaire).
OUVERT (de 9h am à 9h pm) TOUS LES JOURS
GUY BERTRAND
566, LEMUEUX, GRANBY
Tél. 372-0699
Succ. Québec: Tél. (418) 522-4779 (73-154-18603)

74-DIVERS
SPECIALITE de Keeshond, chiens de particulier, enregistrés et vaccinés, 1 mâle d'un an, castré, dressé pour la garde intérieure et extérieure de la maison, bon pour enfants, garanti, 6 chiots de même race de 10 semaines, enregistrés et vaccinés, descendants de champion, couleur bleu-argent. Tél. 372-5720. (74-154-181-18774)

77-EMBARCATIONS — MOTEURS
SPORT NEPTUNE
Vente d'embarcations de moteurs hors-bord Chrysler et réparation.
885 MOUNTAIN, GRANBY
Tél. 375-1052. (77-151-157-15562)

BATEAU 22 pi. long, 4 sièges, avec trailer, moteur 40 forces de marque Evinrude Big-Twin, presque neuf, servi 1 été.
AUSSI tente-roulotte à roues double toit rigide, 6 places. Tél. 372-5720. (77-154-161-18773)

Cowansville

1-PROPRIETES A VENDRE
BUNGALOW 5 1/2 pièces, brique et pierre, plancher bois franc, situé centre-ville sur terrain élevé avec garage et patio, entrée asphaltée, haies en cèdre et arbutus. Cause: mortalité. Tél. 263-4200 ou 263-0905. (1-146-153-18260)

14-APPARTEMENTS A LOUER
APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, accès à la piscine et terrasse. Situé 327 Church, Cowansville. Tél. 263-5971. (14-156-156-15514)

16-LOGEMENTS A LOUER
BEAU 4 1/2 pièces, chambre de bains, cuisine, service de conciergerie, situé 150 Brown, libre 1er juillet. Prix \$140 par mois. Tél. 378-7874 ou 372-6034. (16-152-156-16635)

117 JACQUEMET: logis 5 1/2 pièces et 3 1/2 pièces meublé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, antenne communautaire. Prise pour auto. Tél. 372-3700. (16-153-156-16766)

28-FEMMES-FILLES DEMANDEES

SERVEUSE demandée. S'adresser Restaurant Gai-Canton, 204 Rivière, Cowansville. Tél. 263-2410. (28-153-159-16763)

Farnham

1-PROPRIETES A VENDRE
A VENDRE à 1953 Curé Godbout, beau grand bungalow 6 1/2 pièces, très bonne occasion terrain 100 x 500. Cause: départ. Directement du propriétaire. Tél. 293-7885. (1-149-166-16466)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC NO. 460-12-000828-78 COUR-SUPERIEURE FRANÇOISE LAGIMIERE, demandeur
VS
MICHEL THOMAS, défendeur
ORDONNANCE
La Cour ordonne au défendeur Michel Thomas de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la présente ordonnance dans la présente ordonnance dans:
LA VOIX DE L'EST
Prenez avis que copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe de Granby, district de Bedford. Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le demandeur pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
GRANBY, district de Bedford ce 15 mai 1978
CERTIFIE(C) CONFORME PROTONOTAIRE
(147-154-18393)

St-Cesaire

1-PROPRIETES A VENDRE
RUE NADEAU: bungalow 2 1/2 ans, 5 grandes pièces, très bien décoré, sous-sol semi-fini, chauffage électrique, bien isolé. Extérieur déclin d'aluminium. Terrain paysagé. Pas d'agent. Tél. 469-553. (1-152-161-18595)

16-LOGEMENTS A LOUER
5 1/2 pièces, plancher insonorisé en béton, balayuse murale, antenne TV couleur (VHF-UHF), tapis mur à mur, stationnement privé, prise pour auto, espace de rangement. Tél. 469-4428 ou 378-8574. (16-154-167-18786)

Waterloo

1-PROPRIETES A VENDRE
BUNGALOW en brique et pierre, sur grand terrain 150' de façade, rue St-Jean. Beaucoup d'arbres et arbres fruitiers. Tél. 378-0292 ou 297-3243. (1-151-154-18565)

14-APPARTEMENTS A LOUER
BEAU 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement privé, libre immédiatement. Tél. 378-1556. (14-152-156-16636)

ENCANS pour ANDRÉ ARES
sur le chemin du Centre de Réhabilitation, entre FULFORD et WATERLOO
Vendredi le 9 juin 1978 à 1 hre précise
Sera vendu un BON TROUPEAU de 54 têtes d'animaux HOLSTEIN récemment testés. Ce troupeau comprend 45 JEUNES VACHES dont 41 fraiches vélées et 4 dues à l'autonomie, 8 TAURES dont 6 saillies et 2 ouvertes; et 1 très bon taureau de service Hereford PUR-SANG enregistré avec papiers.
MACHINERIE: un TRACTEUR Massey-Ferguson No 135 diesel avec power steering, barage de roues et att. 3 pts; Presse à foin Massey-Ferguson No 9 sur prise de force; Monte-balle de 60 pds avec moteur; Moteur-balle extérieure de 30 pds avec moteur; Epardeur à fumer sur pneus et sur prise de force; Semence Massey-Harris à 13 disques combinée pour engrais chimique; Rouleau de fer 3 sections; Chargeur à 2 roues avec att. 3 pts; Herse à rouleaux 14 x 28, modèle traînant; Herse à ressorts 3 sections; Râteau de côté Acrobate avec att. 3 pts; Râteau-faneur J.H. sur att. 3 pts; Nettoyeur d'étable Lajole avec 270 pds de chaîne et montage extérieur pivotant; Moulin à faucher Massey-Ferguson NEUF de 7 pds avec att. 3 pts; Sleigh double; Voiture sur pneus avec montant à foin; Attelages; et d'autres articles trop long à énumérer.
AUSSI un BULK TANK John Wood d'une capacité de 4500 lbs; Moteur et compresseur Choro Boy; et 5 chaudières Choro Boy.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encan-
cateur.
ENCANS JULES CÔTÉ INC. AGENT DE VENTE
Non responsable d'accident personnel, de perte ou dommage à la propriété.
1274 rue SUD Cowansville, Qué.
Encan-
bilingue licencié
263-0670 - 263-1434 (153-156-16636)

NE MANQUEZ PAS CE BEL ENCAN! ENCAN SOCIAL ANTIQUITES DIMANCHE, 4 JUIN 1978 à 11 h a.m.
A LA SALLE D'ENCAN 247 rue Granby, BROMONT (sortie 74 de l'autoroute Cantons de l'Est)
SERA VENDU: très beaux meubles de style "canadien", "victorien" et autres; petit piano à queue en bonne condition; 2 beaux sets de salon avec sculptures dont 1 avec sculpture à tête de Lion et autre tête de reine extraordinaire; set de chambre victorien dessus en marbre avec sculpture de fleurs, exceptionnel; causeuse victorien et autres; set de chambre dont 1 avec 2 demi-lits en acajou et autres; table à servir; très beau set de salle à manger 9 mcs. Duncun Five avec siège fait aux petits points; Fau-torien avec dessus en marbre; plusieurs belles armoires en pin; plusieurs coffres en pin; table à traverser en pin avec chaises canadiennes; tables victorien et chaises sculptées; très belle armoire décorative genre style attaché; sculpture du haut à la base "pièce de collection", jamais vue; plusieurs autres belles armoires dont 1 avec dessus en marbre sculptées et autres modèles extraordinaires; lit de bras; Armoire vitrée de coin en pin; Cabinet vitré vitres bombées; chiffonnier; tables à panneau; turquoises; Horloges; fauteuil-capitaine sculpté; Lampe Thiphanie; demi-lit et grand lit à poteaux; Lampes à l'huile; harmonium; set de salle à manger; box stove 3 pattes et autres; Carosse en jonc; machine à coudre; plusieurs chaises droites et berçantes à haut dossier; table de cuisine avec hautes; cruches; lampes sur pied; bureaux assortis; chaise d'entrée avec miroir; très beau set de salon en jonc; secrétaire; bibliothèque et autres; comptoirs vitrés; show-case; bureau-vitré; chaise de "Roi et Reine"; bibliothèque; vitre coulée dans le plomb; chaise haute et porte parapluie canadien; bahut; rouet; couvertures; centre; Beaucoup de vaisselle; plateaux; tourdisques; armoires à gros; armoire à plan-clan et autres, cadres, etc., etc.
Aucune visite avant l'encan. N'oubliez pas ce bel encan. Pour informations d'encan de tous genres, adressez-vous avec confiance à votre encan-
cateur.
JEAN-GUY GELINEAU, enc. Lic. 247 rue Granby Bromont
Tél. 534-2414 (146-153-18326)

VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE GRANBY RÉGLEMENT NUMÉRO 1185-78
AUX PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES INSCRITS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE
AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, gérant-greffier adjoint de cette ville:
1.—Que lors d'une séance ordinaire, tenue le 15 mai 1978, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1185-78 intitulé: "Règlement concernant l'exécution de travaux municipaux, fondation de rues, de pavages, de trottoirs, de pierres de contour, sur différentes rues de la ville et un emprunt d'une somme de \$900,000.00 pour en acquitter le coût."
2.—Que ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de Ville, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3.—Que le sursidit règlement a été soumis, selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-A 398-O de la Loi des Cités et Villes, à l'approbation des personnes habiles à voter qui ont eu accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures (9.00) à dix-neuf heures (19.00), les 29e et 30e jours du mois de mai 1978, au bureau de la ville.
4.—Que, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, le sursidit règlement est réputé avoir été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville, aucun propriétaire n'ayant demandé durant la tenue du registre que le sursidit règlement soit soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la Ville.
DONNÉ A GRANBY, QUE., en ce 31 mai 1978.
Robert Duval, Gérant-greffier adjoint (154-18729)

PAQUETTE (Mme J. Hervé)
M. Hervé Paquette désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Angeline Paquette survenu le 23 mai dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels. (154-18741)

DION (M. Jean-Paul)
Mme Cécile Dion et M. M. Louis-Philippe Quintal (Andrée Dion), désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Jean-Paul Dion survenu le 21 mai dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels. (154-18743)

LANGLOIS (Mme Flore)
M. Mme Roger Barré (Laurence Langlois) et leurs enfants: Dr. et Mme Roch Dubé (Micheline), M. Mme Dantes Barré, Dr. et Mme Richard Dupont (Sylvette), M. Stéphane Barré et Mme Ovide Ballard (Bertha Robert) désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Flore Langlois, née Flore Robert épouse de feu Stanislas (Tennis) Langlois survenu le 27 mai dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels. (154-18747)

JEAN-LUC BOUSQUET (Défendeur) AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus à 818 rue Denison Est, Granby, Qué., le 13 juin 1978 à 10h de l'avant-midi, à savoir: 1 pelle hydraulique Drott environ 3/4 verge.
LEQUEL EFFET sera vendu pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.
DONNÉ A GRANBY, ce 1er juin 1978
RAYMOND CHABOT, Huissier
Canada province of Quebec District of Bedford No. 455-02-000369-77 PROVINCIAL COURT MENARD & FRERE (1973) INC. (Plaintiff)
—VS—
JEAN-LUC BOUSQUET (Défendeur) PUBLIC NOTICE
Is hereby given that the Goods and Chattels of the Defendant seized in this cause will be sold at 819 Denison East Street, Granby, Que., the 13th day of June 1978 at 10 o'clock in the morning, to wit: —
1 "Drott" hydraulic plow, about 3/4 yard.
THE SAID Good and Chattel will be sold for cash to the last and highest bidder.
GIVEN AT GRANBY, this 1st of June 1978
RAYMOND CHABOT, Huissier (154-18737)

VILLE DE GRANBY AVIS PUBLIC
RÉGLEMENT NUMÉRO 1190-78
AUX PROPRIETAIRES INSCRITS LE 29 MAI 1978 AU RÔLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE.
AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, gérant-greffier de cette ville:
1.—Que lors d'une séance ordinaire ajournée tenue le 29 mai 1978, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1190-78, intitulé: "Règlement décrétant l'annulation de certains travaux décrétés dans les règlements numéros 921-74, 939-74, 976-75, 996-75, 1028-75, l'emploi de deniers disponibles provenant des règlements numéros 921-74, 927-74, 939-74, 945-74, 946-74, 954-74, 976-75, 996-75, 1028-75, 1060-75, 1078-75, 1114-77, 1177-77 à l'exécution d'autres travaux municipaux."
2.—Que ce règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville;
3.—Que les propriétaires, parmi ceux ci-dessus visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 29 mai 1978, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 395 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1190-78 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;
4.—Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-A à 398-O de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures (9.00) à dix-neuf heures (19.00), les 14ième et 15ième jours du mois de juin 1978, au bureau de la Ville, situé à la chambre 9, à l'Hôtel de Ville, 87, rue Principale à Granby;
5.—Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1190-78 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents personnes (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
6.—Que toute personne n'habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;
7.—Que le résultat de cette consultation, par la procédure d'enregistrement, sera annoncé 15ième jour du mois de juin 1978, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au 87, rue Principale à Granby, à dix-neuf heures et quinze minutes (19.15).
DONNÉ A GRANBY, QUE., en ce 31 mai 1978.
Robert Duval, Gérant-greffier adjoint (154-18731)

Remerciements

Mme Victor Paré et les neveux et nièces de Mlle Germaine Paré désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mlle Germaine Paré survenu le 8 mai dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels. (154-18077)

Mme Madeleine Lamarche et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme veuve Joseph Deslandes née Onalida Boileau survenu le 16 mai dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels. (154-18741)

BEAUREGARD
A Waterloo, le 1er juin 1978 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Yvonne Beauregard née Yvonne Maheu, épouse en 1ère noces de feu Henri Proulx et en 2ème noces de feu Alfred Beauregard demeurant au 168 Déragon, Granby. Les funérailles auront lieu lundi le 5 juin. Le convoi funéraire partira de la RESIDENCE FUNÉRAIRE J.A. LE SIEUR INC. située au 885 Principale, Granby pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation à Ste-Etienne-de-Belton. Les salons sont ouverts de 2 à 5 et 7 à 10 heures. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. Mme Real Gamme (Ida), Granby; M. Mme Maurice Proulx, Granby; M. Mme Olyvia Bouthiette (Annette), Granby; M. Mme Paul-Emile St-Onge (Jeanne), Granby; M. Mme Marcel Richard (Alice), Granby; M. Mme Gérard Cyborra (Simone), Granby; Ses beaux-fils et belles-filles: M. Mme Alfred Beauregard, Ste-Etienne-de-Belton; M. Mme André Beaulac, Waterloo; M. Mme Lorenzo Beauregard, Bethanie; M. Mme Gérard Beauregard, St-Jérôme; M. Mme Guy Fisher, Ayers Cliff; M. (154-18744)

MORISSETTE (M. Albert)
Mme Bernadette Grammont et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Albert Morissette survenu le 18 mai dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels. (154-18742)

LANGLOIS (Mme Flore)
M. Mme Roger Barré (Laurence Langlois) et leurs enfants: Dr. et Mme Roch Dubé (Micheline), M. Mme Dantes Barré, Dr. et Mme Richard Dupont (Sylvette), M. Stéphane Barré et Mme Ovide Ballard (Bertha Robert) désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Flore Langlois, née Flore Robert épouse de feu Stanislas (Tennis) Langlois survenu le 27 mai dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels. (154-18747)

JEAN-LUC BOUSQUET (Défendeur) AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus à 818 rue Denison Est, Granby, Qué., le 13 juin 1978 à 10h de l'avant-midi, à savoir: 1 pelle hydraulique Drott environ 3/4 verge.
LEQUEL EFFET sera vendu pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.
DONNÉ A GRANBY, ce 1er juin 1978
RAYMOND CHABOT, Huissier
Canada province of Quebec District of Bedford No. 455-02-000369-77 PROVINCIAL COURT MENARD & FRERE (1973) INC. (Plaintiff)
—VS—
JEAN-LUC BOUSQUET (Défendeur) PUBLIC NOTICE
Is hereby given that the Goods and Chattels of the Defendant seized in this cause will be sold at 819 Denison East Street, Granby, Que., the 13th day of June 1978 at 10 o'clock in the morning, to wit: —
1 "Drott" hydraulic plow, about 3/4 yard.
THE SAID Good and Chattel will be sold for cash to the last and highest bidder.
GIVEN AT GRANBY, this 1st of June 1978
RAYMOND CHABOT, Huissier (154-18737)

VILLE DE GRANBY AVIS PUBLIC
RÉGLEMENT NUMÉRO 1190-78
AUX PROPRIETAIRES INSCRITS LE 29 MAI 1978 AU RÔLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE.
AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, gérant-greffier de cette ville:
1.—Que lors d'une séance ordinaire ajournée tenue le 29 mai 1978, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1190-78, intitulé: "Règlement décrétant l'annulation de certains travaux décrétés dans les règlements numéros 921-74, 939-74, 976-75, 996-75, 1028-75, l'emploi de deniers disponibles provenant des règlements numéros 921-74, 927-74, 939-74, 945-74, 946-74, 954-74, 976-75, 996-75, 1028-75, 1060-75, 1078-75, 1114-77, 1177-77 à l'exécution d'autres travaux municipaux."
2.—Que ce règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville;
3.—Que les propriétaires, parmi ceux ci-dessus visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 29 mai 1978, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 395 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1190-78 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;
4.—Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-A à 398-O de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures (9.00) à dix-neuf heures (19.00), les 14ième et 15ième jours du mois de juin 1978, au bureau de la Ville, situé à la chambre 9, à l'Hôtel de Ville, 87, rue Principale à Granby;
5.—Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1190-78 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents personnes (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
6.—Que toute personne n'habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;
7.—Que le résultat de cette consultation, par la procédure d'enregistrement, sera annoncé 15ième jour du mois de juin 1978, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au 87, rue Principale à Granby, à dix-neuf heures et quinze minutes (19.15).
DONNÉ A GRANBY, QUE., en ce 31 mai 1978.
Robert Duval, Gérant-greffier adjoint (154-18731)

FLEURISTE Luc Roy
Francine Roy, prop.
Fleurs pour toutes occasions
120 Principale, Granby 372-8772 (19803)

Le Rouet Fleuri enr.
FLEURISTE ET CADEAUX
GUY GIROUARD, PROPRIÉTAIRE
LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE
77 RUE COURT, GRANBY, QUE. J2G 4Y7 (16801)

GIRARDOT & MENARD LTEE
BUREAU: 372-4498 GRANBY, QUE. (16807)

in memoriam



BEAUREGARD
A Waterloo, le 1er juin 1978 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Yvonne Beauregard née Yvonne Maheu, épouse en 1ère noces de feu Henri Proulx et en 2ème noces de feu Alfred Beauregard demeurant au 168 Déragon, Granby. Les funérailles auront lieu lundi le 5 juin. Le convoi funéraire partira de la RESIDENCE FUNÉRAIRE J.A. LE SIEUR INC. située au 885 Principale, Granby pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation à Ste-Etienne-de-Belton. Les salons sont ouverts de 2 à 5 et 7 à 10 heures. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. Mme Real Gamme (Ida), Granby; M. Mme Maurice Proulx, Granby; M. Mme Olyvia Bouthiette (Annette), Granby; M. Mme Paul-Emile St-Onge (Jeanne), Granby; M. Mme Marcel Richard (Alice), Granby; M. Mme Gérard Cyborra (Simone), Granby; Ses beaux-fils et belles-filles: M. Mme Alfred Beauregard, Ste-Etienne-de-Belton; M. Mme André Beaulac, Waterloo; M. Mme Lorenzo Beauregard, Bethanie; M. Mme Gérard Beauregard, St-Jérôme; M. Mme Guy Fisher, Ayers Cliff; M. (154-18744)

BEAUREGARD (Mme Lionel)
A l'Hôpital St-Vincent de Paul, Sherbrooke, le 31 mai 1978, à l'âge de 63 ans et 8 mois, est décédée Mme Lionel Beauregard née Léona Catudal, fille de feu M. Mme Henri Catudal, demeurant à Ste-Anne de la Rochelle. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin 1978. Le convoi funéraire partira de la Résidence Funéraire Léo-Paul Ledoux Inc. 5034 rue Foster, Waterloo, pour se rendre à l'église Ste-Anne de la Rochelle où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de Ste-Anne de la Rochelle. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Serge Beauregard (Pauline), M. Jean-Pierre Beauregard, 4 petits-enfants. Ses trois sœurs, M. Mme Jean-Paul Vallières (Annette), Ste-Anne de la Ro-

MORISSETTE (M. Albert)
Mme Bernadette Grammont et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Albert Morissette survenu le 18 mai dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels. (154-18742)

LANGLOIS (Mme Flore)
M. Mme Roger Barré (Laurence Langlois) et leurs enfants: Dr. et Mme Roch Dubé (Micheline), M. Mme Dantes Barré, Dr. et Mme Richard Dupont (Sylvette), M. Stéphane Barré et Mme Ovide Ballard (Bertha Robert) désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Flore Langlois, née Flore Robert épouse de feu Stanislas (Tennis) Langlois survenu le 27 mai dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels. (154-18747)

JEAN-LUC BOUSQUET (Défendeur) AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus à 818 rue Denison Est, Granby, Qué., le 13 juin 1978 à 10h de l'avant-midi, à savoir: 1 pelle hydraulique Drott environ 3/4 verge.
LEQUEL EFFET sera vendu pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.
DONNÉ A GRANBY, ce 1er juin 1978
RAYMOND CHABOT, Huissier
Canada province of Quebec District of Bedford No. 455-02-000369-77 PROVINCIAL COURT MENARD & FRERE (1973) INC. (Plaintiff)
—VS—
JEAN-LUC BOUSQUET (Défendeur) PUBLIC NOTICE
Is hereby given that the Goods and Chattels of the Defendant seized in this cause will be sold at 819 Denison East Street, Granby, Que., the 13th day of June 1978 at 10 o'clock in the morning, to wit: —
1 "Drott" hydraulic plow, about 3/4 yard.
THE SAID Good and Chattel will be sold for cash to the last and highest bidder.
GIVEN AT GRANBY, this 1st of June 1978
RAYMOND CHABOT, Huissier (154-18737)

VILLE DE GRANBY AVIS PUBLIC
RÉGLEMENT NUMÉRO 1190-78
AUX PROPRIETAIRES INSCRITS LE 29 MAI 1978 AU RÔLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE.
AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, gérant-greffier de cette ville:
1.—Que lors d'une séance ordinaire ajournée tenue le 29 mai 1978, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1190-78, intitulé: "Règlement décrétant l'annulation de certains travaux décrétés dans les règlements numéros 921-74, 939-74, 976-75, 996-75, 1028-75, l'emploi de deniers disponibles provenant des règlements numéros 921-74, 927-74, 939-74, 945-74, 946-74, 954-74, 976-75, 996-75, 1028-75, 1060-75, 1078-75, 1114-77, 1177-77 à l'exécution d'autres travaux municipaux."
2.—Que ce règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville;
3.—Que les propriétaires, parmi ceux ci-dessus visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 29 mai 1978, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 395 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1190-78 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;
4.—Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-A à 398-O de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures (9.00) à dix-neuf heures (19.00), les 14ième et 15ième jours du mois de juin 1978, au bureau de la Ville, situé à la chambre 9, à l'Hôtel de Ville, 87, rue Principale à Granby;
5.—Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1190-78 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents personnes (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
6.—Que toute personne n'habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;
7.—Que le résultat de cette consultation, par la procédure d'enregistrement, sera annoncé 15ième jour du mois de juin 1978, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au 87, rue Principale à Granby, à dix-neuf heures et quinze minutes (19.15).
DONNÉ A GRANBY, QUE., en ce 31 mai 1978.
Robert Duval, Gérant-greffier adjoint (154-18731)

FLEURISTE Luc Roy
Francine Roy, prop.
Fleurs pour toutes occasions
120 Principale, Granby 372-8772 (19803)

Le Rouet Fleuri enr.
FLEURISTE ET CADEAUX
GUY GIROUARD, PROPRIÉTAIRE
LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE
77 RUE COURT, GRANBY, QUE. J2G 4Y7 (16801)

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY
RÈGLEMENT NUMÉRO 1183-78
AUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES INSCRITS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, gérant-greffier adjoint de cette ville:

- 1.—Que lors d'une séance ordinaire, tenue le 15 mai 1978, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1183-78 intitulé: "Règlement concernant la construction de conduites d'aqueduc et d'égouts sur le boulevard Deslauriers et un emprunt d'une somme de \$45,000.00 pour en acquitter le coût".
- 2.—Que ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de Ville, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- 3.—Que le susdit règlement a été soumis, selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-A à 398-O de la Loi des Cités et Villes, à l'approbation des personnes habiles à voter qui ont eu accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures (9.00) à dix-neuf heures (19.00), les 29 et 30e jours du mois de mai 1978, au bureau de la ville.
- 4.—Que, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, le susdit règlement est réputé avoir été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville, aucun propriétaire n'ayant demandé durant la tenue du registre que le susdit règlement soit soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la ville.

DONNE A GRANBY, QUE., en ce 31 mai 1978.

Robert Duval,
Gérant-greffier adjoint
(154-18728)

Participez!
Obligations Solidaires
OXFAM

VILLE DE GRANBY
AVIS PUBLIC
Province de Québec
Ville de Granby
RÈGLEMENT NUMÉRO 1192-78
AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 29 MAI 1978 AU RÔLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, gérant-greffier adjoint de cette ville:

- 1.—Que lors d'une séance ordinaire ajournée tenue le 29 mai 1978, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1192-78, intitulé: "Règlement pour décréter la construction des travaux d'infrastructure sur les rues St-François, de la rue St-Jacques à la rue St-François et un emprunt d'une somme de \$141,000.00 pour en acquitter le coût".
- 2.—Que ce règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville.
- 3.—Que les propriétaires, parmi ceux ci-dessus visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 29 mai 1978, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1192-78 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.
- 4.—Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-A à 398-O de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures (9.00) à dix-neuf heures (19.00), les 14ème et 15ème jours du mois de juin 1978, au bureau de la Ville, situé à la chambre 9, à l'Hôtel de Ville, 87, rue Principale à Granby.
- 5.—Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1192-78 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents personnes (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6.—Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- 7.—Que le résultat de cette consultation, par la procédure d'enregistrement, sera annoncé le 15ème jour du mois de juin 1978, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située à 78, rue Principale à Granby, à dix-neuf heures et quinze minutes (19.15).

DONNE A GRANBY, QUE., en ce 31 mai 1978.

Robert Duval,
Gérant-greffier adjoint
(154-18734)

VILLE DE GRANBY
AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY
RÈGLEMENT NUMÉRO 1191-78
AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 29 MAI 1978 AU RÔLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, gérant-greffier adjoint de cette ville:

- 1.—Que lors d'une séance ordinaire ajournée tenue le 29 mai 1978, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1191-78, intitulé: "Règlement pour décréter la construction des travaux d'infrastructure sur les rues Savoye, entre la rue Duhamel et la rue 713-316, rue 713-316, entre les rues Savoye et Providence, de la rue 713-316 vers le nord, et un emprunt d'une somme de \$176,000.00 pour en acquitter le coût".
- 2.—Que ce règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville.
- 3.—Que les propriétaires, parmi ceux ci-dessus visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 29 mai 1978, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1191-78 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.
- 4.—Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-A à 398-O de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures (9.00) à dix-neuf heures (19.00), les 14ème et 15ème jours du mois de juin 1978, au bureau de la Ville, situé à la chambre 9, à l'Hôtel de Ville, 87, rue Principale à Granby.
- 5.—Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1191-78 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents personnes (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6.—Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- 7.—Que le résultat de cette consultation, par la procédure d'enregistrement, sera annoncé le 15ème jour du mois de juin 1978, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située à 87, rue Principale à Granby, à dix-neuf heures et quinze minutes (19.15).

DONNE A GRANBY, QUE., en ce 31 mai 1978.

Robert Duval,
Gérant-greffier adjoint
(154-18732)

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY
RÈGLEMENT NUMÉRO 1181-78
AUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES INSCRITS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, gérant-greffier adjoint de cette ville:

- 1.—Que lors d'une séance ordinaire tenue le 1er mai 1978, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1181-78 intitulé: "Règlement décrétant le réaménagement routier du carrefour des rues Cowie, St-Vallier, Fournier, l'acquisition des terrains nécessaires et un emprunt d'une somme de \$25,000.00 pour en acquitter le coût".
- 2.—Que ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de Ville, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- 3.—Que le susdit règlement a été soumis, selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-A à 398-O de la Loi des Cités et Villes, à l'approbation des personnes habiles à voter qui ont eu accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures (9.00) à dix-neuf heures (19.00), les 15e et 16e jours du mois de mai 1978, au bureau de la ville.
- 4.—Que, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, le susdit règlement est réputé avoir été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville, aucun propriétaire n'ayant demandé durant la tenue du registre que le susdit règlement soit soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la ville.
- 5.—Que le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNE A GRANBY, QUE., en ce 17 mai 1978.

Donat Brosseau
Greffier
(154-18723)

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

ENCAN
SUR L'ANCIENNE
FERME DE
FREDERICK SAHL
entre PIKE RIVER et
Notre-Dame
(cité Missisquoi)
Vendredi le 16 juin 1978
à 1 hre précise

2 TRACTEURS dont un Massey-Ferguson No 180 diesel avec power steering, barre de roues et 4 sorties d'huile — très propre; et un Oliver No 1550 diesel avec power steering, sortie hydraulique et att. 3 pts.

MACHINERIE: Une Fourragère New Holland Super 717 avec nez à blé d'inde et pick-up à foin sur prise de force; Voiture sur pneus avec boîte à enginage Dion; Souffleur à ensilage Dion NEUF sur prise de force; Arroseuse Forano d'une capacité de 200 gals sur roues. Presse à foin International No 37 sur prise de force; Moulin à faucher Massey-Ferguson NEUF avec att. 3 pts; Râteau de côté Massey-Ferguson; Faneuse à foin Nicholson; Fourragère Massey-Ferguson avec nez à blé d'inde et pick-up à foin; Semeuse à engrais chimique; 2 Epandeurs à fumier d'une capacité de 100 minots sur prise de force; Charrue à rigole avec att. 3 pts; Herse à finir 4 sections; Herse à roulettes John Deere 18x36, genre remorque; Herse à disques Massey-Ferguson avec att. 3 pts; Char-rué Massey-Ferguson à 3 raies avec att. 3 pts; Niveleuse avec att. 3 pts; 2 Cultivateurs à blé d'inde avec att. 3 pts; Conditionneur Gehl; Epandeur à fumier International d'une capacité de 140 minots sur prise de force; Charrue à ensilage; Chaîne de nettoyeur Jutras d'environ 200 pds; Chaîne de nettoyeur Beatty d'environ 200 pds; Semeuse à grain à 11 disques combinée pour engrais chimique; Quantité de fer; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

CAUSE de l'ENCAN: TERRE VENDUE

CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE

Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

ENCANS
JULES CTE INC
Agent de Vente
Non responsable d'accident personnel, de perte ou dommage à la propriété.

1274 rue Sud
Cowansville, Que.
ENCANTEUR BILINGUE
LICENCE
263-0670 263-1434
(153-154-18663)

AGENCY OF TRANSPORTATION, MONTPELIER, VERMONT
DEMANDE DE SOUMISSIONS

Les soumissions cachetées, sur formules fournies par l'Etat du Vermont seront reçues jusqu'à 11:00 AM, vendredi le 7 juillet 1978, à 133 State Street, Montpelier, Vermont, pour la construction du projet décrit ci-après. L'heure de réception et de l'ouverture des soumissions peut être retardée jusqu'à 24 heures dû à des urgences ou conditions imprévues.

Location: Richford 105-BR3; sur VT-105A entre Sutton, P. Qué. Canada et East Richford, VT. Au dessus de la Rivière Missisquoi.

Consultation: Construire nouveau pont de grille en métal Bétonné, nettoyer et peindre superstructure en métal, construire des approches.

Les plans et les propositions de soumission peuvent être vus et obtenus à "Agency of Transportation" Montpelier et peuvent être observés au Bureau de S.C. Brigham, ingénieur des routes du district St-Albans, Vermont. Ce contrat est sujet à l'acte des heures de travail de 1962, PL 87-581 et aux règlements effectifs. Les contracteurs doivent effectuer ce travail sous le "Fair Labor Standards Act (Federal Wage Law)". Ainsi que toutes les autres lois de travail applicables. Les taux minima pour main d'œuvre et camions sont prédéterminés par le "State Transportation Board" et sont établis dans la proposition de soumission. Les soumissions doivent être déposées à l'Agence de Transport, Montpelier, Vermont, le 7 juillet 1978, à 11:00 AM. Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de 100 dollars en espèces ou d'un mandat de paiement de 100 dollars en espèces, payable à l'ordre de l'Agence de Transport, Montpelier, Vermont. Le chèque ou le mandat de paiement doit être remis à l'Agence de Transport, Montpelier, Vermont, le 7 juillet 1978, à 11:00 AM. Les soumissions doivent être déposées à l'Agence de Transport, Montpelier, Vermont, le 7 juillet 1978, à 11:00 AM. Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de 100 dollars en espèces ou d'un mandat de paiement de 100 dollars en espèces, payable à l'ordre de l'Agence de Transport, Montpelier, Vermont. Le chèque ou le mandat de paiement doit être remis à l'Agence de Transport, Montpelier, Vermont, le 7 juillet 1978, à 11:00 AM.

VILLE DE GRANBY
AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY
RÈGLEMENT NUMÉRO 1189-78
AUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES INSCRITS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, gérant-greffier adjoint de cette ville:

- 1.—Que lors d'une séance ordinaire ajournée tenue le 29 mai 1978, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1189-78 intitulé: "Règlement amendant le règlement 1182-78 concernant l'exécution de travaux municipaux à même le budget de l'année 1978".
- 2.—Que ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de Ville, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.

DONNE A GRANBY, QUEBEC, en ce 31 mai 1978.

Robert Duval,
Gérant-greffier adjoint
(154-18730)

ENCAN
chez
M. ARMAND LEGAULT
543 rue St-Joseph
FARNHAM
JEUDI SOIR
8 JUIN 1978
à 6h30 p.m.

SERA VENDU: réfrigérateur; poêle élect. sècheuse autom.; fournaise à l'huile; très belle TV; miroir; laveuse ordinaire; couvertures; set de salon; table-téléphone; turquoises; planche à repasser; candeliers et lampes de salon; tabouret; Toutes les toiles et draperies; foyer; beaucoup de vaisselle; chaudières; bibelots; pharmacie; lingerie; radio; fluorescent; escabeau; beaucoup d'outils d'ouvriers et de jardin; fil extension; Eau avec étable; houe; tondeuse; chaise longue; gros coffre d'outils remplis; plusieurs sets de ratchet; varloppes; serres à bois; réservoir d'huile 125 gallons; stock de hangar, etc. etc.

CAUSE: DÉPART.

N.B. (Aucune visite avant l'encan)

Ne manquez pas l'encan à commission tous les mardis soirs, à 247 rue Granby, Bromont, à 7h30 p.m.

Pour informations d'encans de tous genres, adressez-vous avec confiance à votre encanteur.

JEAN-GUY GELINEAU,
enc. lic.
247 rue Granby
Bromont.
Tél. 534-2414
(153-156-16656)

ENCAN
À COMMISSION
Tous les MARDIS
SOIRS
7h30 p.m.
A la salle d'encan
247 rue Granby,
BROMONT

SERA VENDU: ménage moderne et antiquités de tous genres: mobiliers de chambre à coucher; bureaux; chaises droites et bergantes; TV; réfrigérateur, etc. etc. Vaiselle; Lingerie; beaucoup d'outils de jardin et d'ouvrier, etc. etc. Ceux qui désirent faire vendre meubles ou tout autre article, communiquez s'il-vous-plait avant d'apporter ce que vous voulez vendre. Nous acceptons seulement de bonnes choses. Pour informations, adressez-vous avec confiance à:

JEAN-GUY GELINEAU, enc. lic.
247 rue Granby
Bromont
Tél: 534-2414
(139-143-17998)

Marchez. Ça vous fera une belle jambe.

Participation
Marchez Dès aujourd'hui

coupon

4 ANS... ÇA SE FÊTE!

Aux Galeries de Granby
JOUEZ HASARD — GAGNEZ LE GROS LOT

LANCEZ LE DÉ ET PRENEZ UNE CHANCE DE GAGNER DE SUPERBES PRIX

La table des jeux est ouverte les jeudi, vendredi et samedi.

TIRAGE le 9 JUIN, 9h.30 p.m. sur le mail

NOM.....

RUE.....VILLE.....

TEL.....

Les marchands, leurs employés et leur famille ne sont pas éligibles au concours

La Voie de l'Est

Au Québec, tout le monde

OSE

OSE, c'est l'Opération de Solidarité Économique qui invite tous les Québécois à développer leurs secteurs d'activités avec l'aide des différents Ministères du Gouvernement du Québec.



"Quand on s'assoie la rondelle et qu'on travaille dans les coins... on gagne!"



"L'aide du MIC va permettre d'agrandir notre entreprise... on prend de l'expansion!"



"Acheter québécois... ça aide à créer et à garder des emplois chez nous."



"On s'est unis une vingtaine ici à Esprit-Saint pour fabriquer du bardeau de cèdre!"



"Ça donne le goût de faire de la belle ouvrage!"



"Avec l'aide du ministère de l'Agriculture, on a décidé de bâtir un silo coopératif... c'est comme ça qu'on améliore la production!"

Envoyons d'avant nos gens!



Gouvernement du Québec

OSE Opération Solidarité Économique

Veillez me faire parvenir des renseignements supplémentaires sur les activités de OSE dans le secteur suivant (cochez la case appropriée):

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ L'amiante | ☐ Aide aux industries culturelles | ☐ Projets communautaires |
| ☐ Programme concernant la petite et moyenne entreprise | ☐ Habitation | ☐ Institut national de productivité |
| ☐ Aide au secteur agricole | ☐ Travaux gouvernementaux | ☐ Service des Conférences socio-économiques |

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Postez à: Communication-Québec
C.P. 691
Succursale Desjardins
Montréal H5B 1B8

App.....

Code postal.....